lenouvelliste

JEUDI
11 JANVIER
2018

TROIS-RIVIÈRES | 98e ANNÉE, N° 60

lenouvelliste.ca

NON À 80 %

Les employés de l'A.B.I. rejettent massivement l'offre finale de l'employeur PAGES 3 ET 13



PHOTO : SYLVAIN MAYER

+ FRANCOEUR

La dangereuse partie de poker

PAGE 10



Un colis suspect au bureau du député Louis Plamondon

PAGE 5



LUEUR D'ESPOIR CHEZ DELASTEK

PAGE 2



Cannabis: jusqu'où iront les villes?

PAGE 8

96¢ + TAXES

Semaine 8
13536 00001 3
Poste Canada - convention #40034151

LIQUIDATION HUGO BOSS CHEZ DIAMOND HOMME...

25% à 50% de RABAIS sur toute la marchandise automne - hiver en magasin

Lots de manteaux à 70%

Lots de chemises et de pantalons à 70%

DIAMOND HOMMES

Collection Paul N Shark du printemps déjà arrivée!!

5360, boul. des Forges, Trois-Rivières | 819 376-3545

Ouvert tous les dimanches de 12 h30 à 16 h 30

SOMMAIRE

affaires	13 à 15
arts et spectacles	16-17
divertissement	18-19
loterie	30
météo	30
nécrologie	22 à 29
opinions	10-11
petites annonces	20-21
sports	31 à 36

INSOLITE

Ivre, il vole un blindé et percute un supermarché

MOSCOU (AFP) — Un Russe, probablement ivre, a été arrêté mercredi pour avoir volé un véhicule blindé avec lequel il a fini dans la devanture d'un supermarché dans la région de Mourmansk, a rapporté l'agence de presse Ria Novosti.

L'homme avait volé ce véhicule de transport de troupes dans une école de pilotage, a indiqué Ria Novosti, citant une porte-parole de la police routière locale.

Le voleur a ensuite conduit son engin à chenilles à travers la petite ville d'Apatity, endommageant un véhicule en stationnement au cours de son périple avant de percuter la devanture d'un supermarché.

Selon le site d'information local *Hibiny.ru*, il a tenté de voler une bouteille de vin. Des photos montrent le véhicule blindé couvert de neige au milieu des bris de verre de la devanture du supermarché.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

CONFLIT DE TRAVAIL CHEZ DELASTEK

Les deux parties veulent faire appel à un arbitre



MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Après quasiment trois ans, le conflit de travail qui paralyse l'entreprise Delastek de Shawinigan pourrait bien prendre fin bientôt. Les deux parties s'entendent sur le fait qu'ils veulent avoir recours à un arbitre afin de dénouer l'impasse.



Le conflit de travail chez Delastek pourrait prendre fin bientôt. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Elles se sont d'ailleurs rencontrées la fin de semaine dernière afin de cibler ensemble les points en litige. Les pourparlers ont également porté sur le protocole de retour au travail nécessaire lorsqu'un arbitre est saisi d'un dossier de relations de travail. Rappelons que la grève qui a commencé le 1er avril 2015 constitue le plus long conflit de travail présentement en cours au Québec.

Le président de l'entreprise se spécialisant dans l'aéronautique, Claude Lessard, soutient que les deux parties se sont entendues sur l'identité de l'arbitre à qui sera confiée la tâche de dénouer l'impasse. Il ajoute que les travailleurs devraient se réunir d'ici à lundi prochain afin de se prononcer sur le protocole de retour au travail. Visiblement heureux des récents développements, il a fait parvenir un communiqué de presse aux médias en fin de journée mercredi.

«Au moment où l'arbitre sera officiellement nommé, ça mettra fin au conflit de travail. Les employés rentreront au travail et ça sera l'ancienne convention collective qui s'appliquera tant que nous n'aurons pas fait nos plaidoyers et que l'arbitre tranche», explique l'homme d'affaires.

Selon ce qu'il a appris par l'entremise du responsable des ressources humaines de son entreprise – qu'il avait délégué le week-end dernier – M. Lessard indique que le ton était cordial lors de la rencontre. Il se dit donc encouragé pour la suite des choses, d'autant plus que les deux parties ont plutôt été en mode confrontation depuis le début du confit.

«Il y a eu des poignées de mains. À un moment donné, il faut que ça arrête», lance-t-il.

En raison du fossé entre les demandes syndicales et les offres patronales, le recours à l'arbitrage était la solution qui s'imposait, selon le président de l'entreprise.

«Je crois que nous sommes rendus à cette étape. En confiant le litige à un arbitre, on aura le regard d'un tiers neutre sur les points de mésentente. Ça va enlever toute l'émotivité et le passé. Il y a probablement des points qui ne feront pas mon affaire, mais je suis prêt à les assumer et à aller de l'avant», laisse-t-il tomber.

Du côté syndical, on se limite à dire que les négociations sur le protocole se poursuivent et qu'il n'y a pas encore d'entente de conclue à ce sujet. Le représentant national Unifor, Luc Deschênes, tient à préciser qu'aucune date n'a encore été arrêtée pour la tenue d'une assemblée au cours de laquelle les syndiqués se prononceront sur une offre de protocole de retour au travail.



Claude Lessard, président de Delastek. — PHOTO: ARCHIVES, STÉPHANE LESSARD

«Tout ce que je peux dire, c'est qu'il y a eu une rencontre dimanche [dernier] et que l'on s'entend pour avoir recours à un arbitre», mentionne simplement le représentant syndical.

UN LONG ET DIFFICILE CONFLIT

Depuis le tout début, ce conflit a été une véritable partie de bras de fer entre la partie patronale et le syndicat. La direction est notamment soupçonnée d'avoir eu recours à des briseurs de grève ainsi qu'à de la main-d'œuvre étrangère afin que la production puisse se poursuivre malgré la grève. Le syndicat a d'ailleurs déposé plusieurs plaintes à cet effet devant le Tribunal administratif du travail. Claude Lessard avait également ouvertement évoqué l'idée de déménager sa production de Shawinigan dans des pays tels que le Mexique. Ce déménagement viendrait s'ajouter à l'ouverture d'une usine de production à Plattsburgh aux États-Unis au début 2016 et d'un bureau de vente en Chine à l'automne dernier.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ANCILLAIRE, *adjectif*

Définitions – 1. Relatif aux servantes. 2. Se dit de liaisons amoureuses entre un maitre et une servante.

Locutions – *amours ancillaires* : liaison amoureuse entre un maitre et une servante; *opérations ancillaires* : [Vieux] dans les facultés, opérations faites par les auxiliaires avant ou pendant la leçon du professeur.

Anglicisme – Faux-ami dans le sens d'*accessoire*, *auxiliaire*, *complémentaire*, *connexe*, *subordonné*.



Écrivez prudemment !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

LE SYNDICAT INVITE L'EMPLOYEUR À REVENIR À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS

Rejet de l'offre à 80,3 %

La direction de l'A.B.I. évaluera les prochaines étapes



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — En dépit de son caractère définitif, les syndiqués de l'Aluminerie de Bécancour ont suivi la recommandation de leurs instances en rejetant l'offre patronale dans une proportion de 80,3 %, et ce, au terme de deux jours de vote auxquels ont participé 85 % des membres de la section locale 9700 des Métallos.



Les dirigeants syndicaux de l'A.B.I. ont dévoilé le résultat du vote lors d'un point de presse organisé au Delta Marriott Trois-Rivières.—PHOTO SYLVAIN MAYER

«Nous sommes convaincus qu'une entente négociée est possible. L'employeur a tenté un coup de force en mettant fin abruptement aux négociations avec le dépôt d'une offre finale, cela n'a pas fonctionné. Nos membres sont solidaires et déterminés. Nous demeurons convaincus qu'une reprise des négociations, à ce stade, peut permettre d'en arriver à une entente négociée», expliquait mercredi le président syndical, Clément Masse, au Delta Marriott Trois-Rivières, soit à l'endroit de la tenue des assemblées générales de mardi soir et mercredi matin.

Par voie de communiqué, la direction de l'entreprise dit recevoir avec déception l'annonce du rejet de son offre par les employés syndiqués. Un contrat de quatre ans était proposé.

«L'offre présentée était très compétitive, parmi les meilleures dans le secteur manufacturier au Québec. Tout au long de la négociation, la direction d'A.B.I. a été de bonne foi et a déployé tous les efforts afin d'obtenir une entente satisfaisante pour les deux parties. Cette entente assurerait également la pérennité de l'aluminerie dans le futur. La direction de l'A.B.I. évaluera les prochaines étapes», peut-on lire. L'employeur n'a accordé aucune entrevue pour préciser sa pensée sur un possible lock-out.

La dernière proposition patronale prévoit l'instauration d'un nouveau régime de retraite à financement salarial pour l'ensemble des travailleurs, sans distinction en fonction de la date d'embauche. Les années accumulées dans l'ancien régime seraient reconnues comme telles et pour le futur, l'employeur n'aurait plus à assumer les risques si les rendements ne sont pas au rendez-vous, celui-ci reposant sur les épaules des travailleurs.

LA RÉGION SE CROISE LES DOIGTS

– À lire en page 13

«C'est un changement important que de passer d'un régime à prestations déterminées où l'employeur assume les risques à un régime RRFS où le risque est assumé par le travailleur. Les membres ne sont pas convaincus que l'employeur investit suffisamment dans le régime pour que le jeu en vaille la chandelle», a-t-il fait savoir.

Du même souffle, celui-ci reconnaît que la partie patronale a fait un pas dans la bonne direction en écartant l'idée d'un régime de retraite à deux vitesses. «Il faut laisser le temps à nos travailleurs d'étudier l'offre. Ce n'est pas évident. Les risques sont à la charge du participant», souligne-t-il.

Par ailleurs, le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre représente l'autre point en litige. «Les pourparlers ont été interrompus en décembre dernier au moment même où ces enjeux étaient abordés. Encore une fois, on a essayé d'agir de façon unilatérale. Cette usine fonctionne bien grâce à l'expertise des travailleurs. L'A.B.I. doit les respecter et chercher à trouver des solutions avec eux, plutôt que de les imposer», précise Clément Masse.

En point de presse, il s'est dit prêt à «faire du terrain» à ce sujet pour accommoder l'employeur, mais «pas à n'importe quel prix».

«Je suis heureux du résultat du vote, car on recommandait le rejet, mais je suis déçu du résultat des négociations alors qu'on n'a toujours pas d'entente négociée. C'est la troisième fois qu'ils se retirent de la table», a-t-il ouvertement déploré.

Le 22 novembre dernier, les travailleurs avaient également dit non à l'offre déposée tout en disant oui à un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun. Deux jours avant, l'employeur avait obtenu une injonction interdisant tout ralentissement des opérations. Cette ordonnance provisoire est d'ailleurs toujours en vigueur jusqu'au 15 janvier 2018.

Depuis la fin du contrat de travail, les parties avaient convenu de faire appel aux services d'un conciliateur, Jean Nolin. Mais peu avant les Fêtes, l'employeur a mis fin aux négociations en présentant une offre finale et globale.

NOTRE VIDÉO
Les commentaires de Clément Masse à voir sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

«On n'a pas menacé d'exercer notre mandat de grève. On n'a pas de limite de temps. Notre objectif demeure, soit obtenir une entente négociée et éviter un conflit. Mais il y a de grands principes dont on ne peut pas passer par-dessus. Les demandes patronales sont énormes au niveau du régime de retraite, de la main-d'œuvre et de la sous-traitance», a énuméré M. Masse tout en avouant que ce sont «toujours des négociations difficiles».

Quant aux inquiétudes exprimées par les acteurs du milieu au cours des derniers jours, le président syndical les invite plutôt à «user de toute leur influence pour que l'employeur revienne négocier de bonne foi». «On s'attend à ce que l'employeur revienne à la table», renchérit celui qui refuse de négocier sur la place publique, d'où sa discrétion sur les enjeux d'ordre salarial.

Interrogé à savoir si le syndicat exigeait des investissements à l'usine de Bécancour dans les pourparlers actuels, M. Masse a admis ne plus en faire la demande après l'avoir vainement réclamé «à plusieurs reprises» dans le passé. «Et l'A.B.I. n'a pas le pouvoir de nous garantir de l'investissement», fait-il remarquer, donnant l'exemple de l'Aluminerie de Baie-Comeau qui aurait fait l'objet de promesses non tenues.

Se disant convaincu que les installations de Bécancour sont encore «très performantes» et soutenant que la période économique est «assez favorable» au niveau de l'aluminium, ce dernier a tenu à rappeler qu'il s'agit d'une négociation entre une entreprise privée et un syndicat.

«On sait que ça a un impact, mais nos travailleurs et leur famille n'ont pas à porter le poids de toute la situation économique de la région», a-t-il conclu.

ACCIDENT D'HYDRAVION AU LAC GEOFFRION

Quelle sentence pour Yves Julien?



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Celui qui pilotait l'hydravion qui s'est écrasé au lac Geoffrion en Haute-Mauricie en septembre 2011 connaîtra bientôt son sort. Yves Julien, qui a été reconnu coupable de négligence criminelle ayant causé la mort de Claude Bélanger, était de retour au palais de justice de La Tuque, mercredi. Les avocats se sont prononcés dans le cadre des représentations sur la peine. Le juge rendra sa sentence en avril.

La Couronne réclame quatre ans de pénitencier et une interdiction de piloter à perpétuité alors que la défense suggère au juge David Bouchard d'imposer 90 jours d'emprisonnement avec trois ans de probation, 200 heures de travaux communautaires et un don de 2500 $.

La défense a fait entendre deux témoins, soit l'accusé et sa conjointe. Yves Julien est venu témoigner de sa situation actuelle principalement. C'est sa conjointe qui a livré le témoignage le plus poignant.

«Yves Julien n'est pas un criminel. Il n'est pas un danger pour la société», a-t-elle répété à quelques reprises. Elle l'a décrit comme un homme avide de grandes sensations et intrépide.

La conjointe d'Yves Julien a également parlé de l'état dépressif de l'accusé après l'accident.

«Il ne se l'avouait pas, mais il a sombré dans une dépression pendant plusieurs mois voire plusieurs années après l'accident», a-t-elle indiqué.

L'accusé, qui depuis le début des procédures n'affiche aucune émotion, a tenu pour sa part à expliquer au juge que c'était un réflexe de bon capitaine.

«J'ai lu les reportages et la journaliste me dépeint comme quelqu'un sans émotion. [...] Ça prend un homme sans émotion pour affronter une tempête et ça, c'est une tempête dans ma vie. Je l'affronte sans émotion pour rester rationnel», a-t-il lancé.

Le procureur de la Couronne a quant à lui fait entendre un seul témoin. Gilbert Grenier, le frère de la veuve, s'est amené à la barre pour lire une lettre écrite par la conjointe de la victime. Une lettre dans laquelle elle explique son absence.



L'accident d'avion au lac Geoffrion a eu lieu en 2011.



Claude Bélanger avait 54 ans lorsqu'il est mort tragiquement dans l'accident du lac Geoffrion. — PHOTO: ARCHIVES

«J'ai toujours cru que je serais présente à ce procès, mais j'ai réalisé, devant la confirmation de sa tenue, que je n'en étais pas capable. Je suis trop fragile et vulnérable pour entendre... Je me console de toute façon en me disant que je n'aurai jamais la vérité de mon mari. Je ne pourrais maintenant qu'entendre les entourloupettes d'un accusé qui cherche à se défendre et qui n'a jamais manifesté de regrets.»

Elle dépeint également un portrait de la victime «pour que les gens se rappellent de Claude», pour exprimer sa réalité et «faire part de mes attentes envers les représentants de notre société. Cet événement tragique dans nos vies est lourd de conséquences, encore, après tout ce temps.»

Guylaine Grenier exprime également à travers sa lettre qu'elle souhaite que la mort de Claude puisse faire évoluer la sécurité dans le ciel québécois.

«Je ne vais pas vous raconter la dépression, l'arrêt de travail, le redémarrage de mon entreprise, l'absence de soutien financier parce que mon mari est décédé d'un accident d'avion; pas sur la route en voiture. [...] Mais je vais vous demander de faire quelque chose de concret pour éviter que cette situation ne puisse se reproduire», indique-t-elle.

Dans sa plaidoirie, le procureur de la Couronne a dépeint une certaine forme de préméditation. Il a fait remarquer que l'accusé avait pleinement connaissance des règles et qu'il ne les a pas respectées, qu'il s'agissait d'un enchaînement d'actes téméraires et qu'il avait à plusieurs reprises repoussé la responsabilité sur les autres.

Il a également demandé au juge de prendre en compte la personnalité de l'accusé et son comportement lors des audiences. Me Éric Thériault a aussi insisté sur l'absence de remords d'Yves Julien.



Yves Julien a été déclaré coupable de négligence criminelle ayant causé la mort. — PHOTO: ARCHIVES

«Je n'ai jamais entendu de remords, des condoléances, d'excuses [...] Il avait l'opportunité de s'excuser aujourd'hui, il ne l'a pas fait», a-t-il fait remarquer.

Me Thériault a également déposé au juge les antécédents d'Yves Julien en matière de sécurité routière. L'individu cumule des dizaines d'infractions au Code de la sécurité routière.

«Il a une propension au non-respect des normes sociales», a-t-il lancé.

De son côté, l'avocat de la défense a insisté dans sa plaidoirie sur l'absence d'antécédent judiciaire de son client et sur le fait que l'accusé et la victime partageaient le même risque.

L'avocat est également revenu sur les propos du procureur. Il a indiqué au juge que d'utiliser l'avion comme moyen de transport n'avait pas pour but de «faire jet set». Il assure que son client avait des remords «et qu'il les avait exprimés durant les audiences» et qu'Yves Julien n'était pas arrogant.

«Ce n'est pas parce que vous êtes expert ou connaissant dans un dossier que vous êtes arrogant», a indiqué Me Gérard Desroches.

«Ça prend un homme sans émotion pour affronter une tempête et ça, c'est une tempête dans ma vie. Je l'affronte sans émotion pour rester rationnel.»

Ce dernier a demandé au juge de tenir compte de l'ensemble des facteurs dans le dossier pour rendre sa sentence. Il a aussi rappelé que les événements se sont déroulés il y a plus de six ans et que son client avait une interdiction de piloter qu'il a respectée.

«Ce n'est pas nécessairement inapproprié de déroger à la fourchette de peine. Une sentence peut varier d'un extrême à l'autre», a-t-il indiqué au juge.

Rappelons que le juge Bouchard avait déclaré Yves Julien coupable de négligence criminelle ayant causé la mort, en septembre dernier, au terme d'un long procès. Le juge David Bouchard avait expliqué sa décision dans un jugement étoffé d'une trentaine de pages.

Il avait rejeté la théorie de l'accusé qui soutenait avoir frappé une bille de bois lors de la cinquième tentative d'amerrissage, qui a été fatale pour son passager. Une explication que le juge avait qualifiée de «farfelue et extravagante qui n'est pas compatible et cohérente avec les autres faits qui caractérisent le dossier».

DEMANDE D'APPEL

Yves Julien a présenté à la Cour d'appel une requête pour permission d'appeler sur le verdict de culpabilité dans le dossier.

URGENCES DE LA RÉGION

«On est en situation de crise»

Les infirmières sous haute pression en cette période d'occupation intense, déplore le syndicat

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La situation difficile qui prévaut dans les urgences de la région en ce début d'année ne fait qu'accentuer la pression sur le personnel infirmier, déjà épuisé des conditions dans les différents établissements du CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec. Voilà le cri du cœur lancé mercredi par le Syndicat des professionnels en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FIQ), qui représente plus de 5000 infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes dans la région.

Selon la présidente du syndicat, Nathalie Perron, il n'est pas rare depuis les derniers mois de voir arriver dans ses bureaux des membres épuisés, en pleurs, et dans certains cas qui quittent la région pour aller travailler ailleurs, là où on leur offre des conditions plus intéressantes selon elle. «On peut dire qu'on est en situation de crise à peu près partout», constate celle qui confirme que le taux d'assurance salaire est présentement de 8,1 %, soit près du double de ce qu'il était il y a quelques mois. «Et lorsqu'on se retrouve en situation de débordement du côté des urgences, on augmente le personnel à l'urgence, qui est le même que sur les étages, et on répartit la charge de travail davantage. Ça signifie des soins aux patients qui sont coupés, mais surtout la sécurité des patients qui est en jeu et des infirmières qui sont mises à risque», indique Mme Perron.

Cette dernière rapporte que la semaine dernière, un employé qui venait d'effectuer deux quarts de travail de suite en temps supplémentaire obligatoire, a eu un accident de voiture en rentrant à la maison après 16 heures au travail. «Heureusement, la personne n'a pas été blessée et n'a blessé personne autour, mais ça démontre qu'on joue avec la santé et la sécurité de notre monde et du public», croit-elle.

Du côté du CIUSSS-MCQ, on se dit conscient que les employés travaillent très fort en cette période achalandée dans les urgences, et que la saison de la grippe entraîne aussi des possibilités d'infection chez le personnel, mais que la situation du taux d'occupation tend à s'améliorer et qu'on a bon espoir que ça enlèvera aussi de la pression sur le personnel médical.



Nathalie Perron, présidente du Syndicat des professionnels en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FIQ). — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Lorsqu'une absence est signifiée, notre but est de la remplacer. Mais il est vrai que lors des fins de semaine et des périodes de congés fériés, c'est un défi supplémentaire. Il nous faut adapter l'organisation du travail en fonction des employés sur place, mais aussi de leurs conditions de travail. Ce n'est qu'en tout dernier recours que nous optons pour le temps supplémentaire obligatoire, et c'est toujours fait dans une optique de s'assurer de la sécurité des usagers», indique Valérie Provencher, agente d'information au CIUSSS-MCQ, qui rappelle que tous les efforts sont mis pour libérer les personnes en temps supplémentaire obligatoire dès que cela est possible.

Mme Provencher indique que l'établissement est proactif au niveau de l'embauche de nouveau personnel, et que des événements comme celui du recrutement de type participatif qui se tenait cette semaine à l'hôtel Montfort de Nicolet en est un bel exemple, tout comme les formations intensives et reconnaissances des acquis pour l'embauche de préposés aux bénéficiaires.

Actuellement, le syndicat estime à plus de 300 le nombre de postes vacants sur le territoire. Depuis son entrée en fonction, en avril dernier, Nathalie Perron constate que plus de 40 personnes ont quitté leur emploi, soit pour une autre région ou à la retraite, mais n'ont pas été remplacées. Et bien qu'elle reconnaisse que des efforts sont déployés pour le recrutement de nouvelles infirmières, les conditions qui sont offertes aux nouvelles embauchées ne suffisent pas à régler le problème.

«On leur offre du temps partiel, ou encore des heures sur les trois chiffres de travail et dans deux établissements différents, alors que dans les autres régions, elles peuvent travailler dans un seul établissement et sur deux quarts de travail», constate la présidente du syndicat, relatant que parmi toutes les infirmières auxiliaires présentement en poste au CIUSSS MCQ, seulement 28 % sont à temps plein. Cette statistique grimpe à 52 % lorsqu'il est question des infirmières.

«La solution, elle passe par une meilleure gestion des ressources, mais surtout en comblant plus de postes à temps plein pour enlever de la pression sur le personnel déjà en place», croit Mme Perron, qui ajoute que le syndicat doit rencontrer la partie patronale la semaine prochaine afin de faire le point sur la situation et de trouver des solutions.

URGENCES

Mercredi après-midi, les urgences des établissements de Trois-Rivières, Shawinigan, Louiseville, Drummondville et Victoriaville affichaient un taux d'occupation de plus de 100 %, allant jusqu'à 163 % à Victoriaville. Valérie Provencher rappelle toutefois qu'en cette période d'intense activité grippale, ce n'est pas inhabituel de connaître de tels taux d'occupation. «C'est usuel pour cette période de l'année», confirme-t-elle.

Mme Provencher signale toutefois que l'activité grippale semble sous contrôle, même si le nombre de cas est important partout en région. On note d'ailleurs une amélioration dans le taux d'occupation des urgences depuis la semaine dernière, selon elle.

Le député Louis Plamondon visé par un colis suspect

NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La présence d'un colis suspect reçu au bureau du député du Bloc québécois Louis Plamondon a forcé l'évacuation d'une portion de la colline parlementaire d'Ottawa mercredi.

Il était 14 h 10 lorsque le colis en question a été livré au bureau du député de la circonscription Bécancour-Nicolet-Saurel. L'aspect anormal du colis, sur lequel on retrouvait de nombreuses écritures, a vite retenu l'attention de l'adjointe de M. Plamondon.

«Ça fait 28 ans qu'elle travaille avec moi et son instinct ne l'a pas trompée. Elle a appelé au bureau de poste, deux étages plus bas, pour signaler l'apparence du colis. Ils lui ont demandé de descendre la boîte afin qu'elle soit scannée. Sur les images, il était possible de voir une montre, des écouteurs et une boîte qui ressemblait à un détonateur. Ça avait l'allure de quelque chose qui pouvait exploser, alors ils ont paniqué», explique le député.

Les services policiers de la Gendarmerie royale du Canada ont rapidement évacué l'édifice de la Justice, où est situé le bureau, ainsi que l'édifice de la Confédération, en plus de fermer quelques rues avoisinantes.

Au bout de trois heures, les artificiers de la GRC ont été en mesure de confirmer que le colis ne contenait pas de matière explosive. Toutefois, plusieurs noms étaient inscrits à l'intérieur de la boîte, ainsi que de nombreux messages, pas nécessairement négatifs, précise le député qui siège à Ottawa depuis 1984. Les policiers tenteront de remonter la trace du paquet dans les prochains jours.

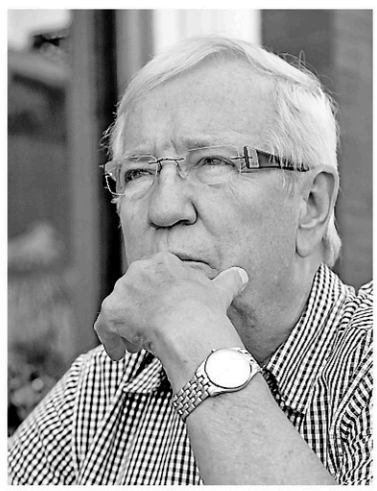
M. Plamondon avoue ne pas comprendre comment un tel colis a pu se rendre jusqu'à son bureau, alors que plusieurs mesures auraient dû empêcher la situation de se produire.

«Depuis les événements du 11 septembre, en plus des attentats sur la colline où j'avais été un témoin proche, on a mis beaucoup d'argent sur la sécurité. Qu'un colis semblable, avec son apparence, ait pu se rendre à mon bureau, je ne comprends pas. Il y a des gens qui auraient pu être blessés.»

SURPRIS D'ÊTRE CIBLÉ

Plus que satisfait de l'intervention rapide de la GRC, M. Plamondon avoue être surpris d'avoir été le député ciblé par un colis suspect. Il doute fortement qu'il s'agisse de l'œuvre d'une organisation terroriste, mais davantage le travail d'une personne désaxée.

«Pourquoi étais-je ciblé? C'était ma première interrogation. Je ne travaille pas sur un dossier croustillant, sauf pour le fait que je suis souverainiste à Ottawa. J'ai déjà reçu des menaces de mort pour ça dans les années 1990, mais c'était dans le temps où c'était un sujet beaucoup plus chaud», conclut-il.



Le député Louis Plamondon ne comprend pas comment un colis louche a pu atteindre son bureau. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

VERGLAS, PLUIE ET NEIGE D'ICI DIMANCHE

Conditions routières difficiles à prévoir

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La région devra composer avec tout un mélange de conditions météorologiques difficiles, d'ici dimanche, qui s'amorcera avec un épisode de verglas, dans la nuit de mercredi à jeudi, suivi de pluie intermittente, jeudi et de pluie, vendredi. D'importantes chutes de neige se mettront de la partie samedi.

Selon les prévisions de Météo-Média, quelque 5 mm de pluie tomberont sur la région, jeudi et entre 10 et 15 mm d'eau viendront s'ajouter, vendredi. Samedi, entre 15 et 20 cm de neige s'abattront aussi sur la région.

Après avoir connu deux semaines de froid intense sous les normales, aux Fêtes, la région sera cette fois sous l'influence d'une masse d'air chaud qui fera grimper le mercure jusqu'à 5 °C au-dessus du point de congélation, jeudi et même à 9 °C, vendredi. La tempête de samedi apportera toutefois des températures plus froides de -7 °C et de -13 °C, dimanche. Le mercure chutera par la suite à - 23 °C au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Toute cette eau pourrait accroître le poids de la neige déjà accumulée sur les toitures, les haies de cèdres, les remises et les abris d'auto. Il est donc recommandé de procéder au déneigement de ces derniers afin d'éviter des affaissements ou des dommages de structures.

La Régie du bâtiment du Québec conseille de confier cette tâche à des entreprises disposant d'équipements appropriés et faisant usage de pratiques qui ne compromettront pas l'étanchéité du toit.

À la Ville de Trois-Rivières, on se tient sur un pied d'alerte pour encaisser les aléas de Dame Nature. Ce qui risque le plus d'occuper les cols bleus, au cours de ce yo-yo météorologique, c'est le débouchage des puisards afin de permettre l'évacuation de l'eau de pluie et de l'eau de fonte.



Un homme s'affairait, mercredi, à déneiger la toiture de l'entrée de la salle J.-Antonio-Thompson, au centre-ville de Trois-Rivières, en prévision du mauvais temps à venir. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Comme le fait valoir le porte-parole de la Ville, Yvan Toutant, tout le monde est bien préparé à faire face à la situation. «Depuis une dizaine d'années, nous avons chaque hiver au moins un épisode de pluie», fait-il valoir. La situation n'a donc rien de dramatique. Cela dépend toutefois de la vitesse avec laquelle s'abattront les précipitations de même que leur quantité, nuance-t-il.

M. Toutant indique que du côté du déglaçage des trottoirs, la priorité sera mise, comme toujours, du côté des endroits où la sécurité est la plus importante, comme les hôpitaux et les résidences pour les personnes âgées, par exemple.

Évidemment, qui dit redoux dit aussi apparition de nids-de-poule, mais ces désagréables trous dans la chaussée demeurent de toute manière une préoccupation constante pour la Ville, en hiver, signale Yvan Toutant. Beau temps, mauvais temps, une équipe est en effet dédiée en permanence à leur réparation sur le réseau routier trifluvien et ce, depuis cinq ans.

«La neige, c'est notre dernière inquiétude. Ce sont la pluie et le verglas qui posent problème», fait valoir M. Toutant.

C'est le cas notamment pour les patinoires extérieures où les épisodes de pluie, en hiver, représentent un véritable défi puisque les responsables embauchés par la Ville doivent refaire les patinoires au complet après des épisodes de pluie ou de verglas, indique le porte-parle. On s'attend donc à ce que les patinoires extérieures demeurent fermées plusieurs jours jusqu'au retour de conditions favorables.

La patinoire réfrigérée de la Ville fait exception à la règle, toutefois, ce qui fait dire à M. Toutant qu'avec les changements climatiques, il n'est pas exclu que les futures patinoires municipales devront toutes être réfrigérées.

À la station de ski Vallée du parc, qui a connu un début de saison superbe grâce aux accumulations de neige et malgré le froid mordant du temps des Fêtes, on fait preuve d'optimisme face aux conditions météorologiques annoncées.

Comme le fait valoir Annik Bousquet, directrice du marketing et des communications, il est souvent arrivé qu'il pleuvait à Trois-Rivières alors qu'à Vallée du parc, qui est plus au nord et plus en altitude, on recevait plutôt de la neige. «S'il y a du verglas, toutefois, on va fermer. Ça arrive une fois par année au moins», précise-t-elle.

Même si de bons épisodes de pluie sont attendus, «il reste qu'on annonce aussi une tempête de neige» samedi, fait-elle valoir. Une compétition de ski est d'ailleurs à l'affiche, samedi. Or, c'est assurément dans la neige que les participants se disputeront les premières places.

NEM : UN ANTI-INFLAMMATOIRE RÉVOLUTIONNAIRE
QUI AGIT EN MOINS DE 10 JOURS

Le produit **NEM®** Membrane de coquille d'oeuf naturelle de Webber Naturals® est un ingrédient breveté, s'appuyant sur des recherches, contenant des éléments naturellement présents, soit du collagène de type I, de la glucosamine, de la chondroïtine, de l'acide hyaluronique et du calcium, tous des nutriments essentiels à la santé des articulations. Il soutient la production de collagène de type II, principal composant du cartilage, de même que la production du liquide synovial qui lubrifie les articulations.

De récentes études cliniques menées sur des humains montrent que **NEM®** peut réduire la douleur articulaire de 20 % ou plus en 7 à 10 jours, et de 52 % en moyenne après 30 jours à raison d'aussi peu que 500 mg par jour. Au cours des études cliniques, **NEM®** a aussi permis d'améliorer l'amplitude de mouvement et de réduire la raideur articulaire de façon significative. Il aide aussi à réduire l'inflammation, à améliorer la souplesse et à protéger contre la détérioration du cartilage associée à l'arthrose.

Le choix #1 au Québec pour les soins articulaires*



Disponible chez
Accès>pharma chez Walmart · Brunet · CENTRE Santé Provigo maxi · familiprix · Jean Coutu · Proxim · uniprix

16,99$ ou moins

Valide du 11 au 17 janvier 2018

webbernaturals.com
Consultez la nouvelle page Facebook Webber Naturals Québec

Ce produit peut ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

*D'après les ventes AC Nielsen 1er avril 2017

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.



Liberté révoquée pour Alexis Vadeboncoeur

Des conditions lui seront de nouveau imposées pour sa prochaine libération d'office

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Condamné à 30 jours supplémentaires de prison pour possession de cannabis le 13 décembre dernier, Alexis Vadeboncoeur a vu sa libération d'office être officiellement révoquée.

Dans une décision rendue le 22 décembre dernier, la Commission des libérations conditionnelles du Canada a en effet révoqué sa libération après que celle-ci eut été suspendue automatiquement lors de sa plus récente arrestation.

Rappelons que Vadeboncoeur, bien connu pour l'arrestation musclée dont il a fait l'objet en février 2013, avait été condamné à purger une peine de quatre ans et demi de prison après avoir plaidé coupable à une série d'accusations, dont deux vols qualifiés dans la même pharmacie.

En mars dernier, il avait été libéré d'office après avoir purgé les deux tiers de sa peine. Toutefois, de sévères conditions lui avaient été imposées, dont l'interdiction de consommer drogue et alcool et de se rendre dans les bars.

Or, le 24 juillet dernier, dans le cadre de sa libération conditionnelle, il avait été arrêté par les policiers de Trois-Rivières à la demande de son agente de surveillance en lien avec sa consommation de drogue.

Le 13 décembre, il avait donc plaidé coupable au chef de possession de cannabis porté par voie de déclaration sommaire ce qui lui avait valu 30 jours de prison consécutifs à la peine qu'il purge déjà.

Dans le cadre de son analyse, la Commission des libérations conditionnelles a noté que ses premiers écarts de conduite à la suite de sa libération d'office remontaient plus précisément au 29 juin 2017. Il avait alors consommé de l'alcool mais sa liberté avait été maintenue. Puis, le 17 juillet, il avait commis un second bris de condition en ayant conduit seul alors qu'il n'avait qu'un permis d'apprenti conducteur. Sa liberté avait encore une fois été maintenue puisque son écart de conduite était plus relié à du laxisme et à de l'immaturité qu'à de la désorganisation.

Il s'était de nouveau engagé à respecter la loi. Or, le 24 juillet 2017, ses agents de surveillance avaient alors reçu une analyse d'urine positive au THC. La suspension de sa libération avait alors été exécutée. Lors de son arrestation, des comprimés de Noratriptan, de Lorazepam de même que du cannabis avaient été retrouvés sur lui.

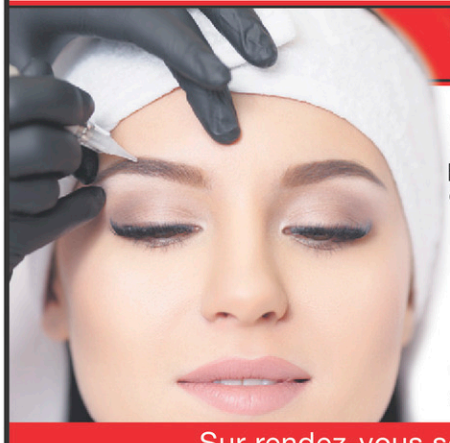
Il avait par la suite avoué fumer régulièrement des «cannabinoïdes synthétiques» qu'il se procurait par Internet à partir des États-Unis. Or, cette substance serait plus puissante et dangereuse que le cannabis en plus d'être difficilement détectable dans les analyses d'urine auxquelles il est régulièrement soumis.

Même en prison, il a eu un test d'urine positif au THC en août. Puis, le 22 novembre, lors de sa réintégration à la prison à la suite d'un passage à la cour, 14 grammes de hachisch avaient été retrouvés sur lui.

Les intervenants à son dossier considèrent qu'il a fait le choix de maintenir un mode de vie délinquant en faisant fi de ses conditions. La Commission a donc révoqué sa libération d'office en raison du risque inacceptable qu'il représente pour la société.

Cependant, les dispositions de la loi font qu'il aura malgré tout droit à une autre libération d'office. La Commission lui a donc imposé les mêmes conditions à respecter jusqu'à la fin de sa peine à l'automne 2018: fournir les informations financières requises à son agent de surveillance, ne pas consommer drogue et alcool, suivre une thérapie, ne pas aller dans les bars, respecter un couvre-feu entre 23 heures et 6 heures et ne pas fréquenter des personnes ayant un dossier judiciaire.

INSTITUT
FRANCE CHARBONNEAU
MAQUILLAGE PERMANENT



Le sourcil est la ligne maîtresse du visage

Avec le pigment de couleur, nous recréons votre sourcil poil par poil. Ces lignes fines et précises, appliquées avec précision, donnent l'effet d'un sourcil réel.

Un résultat satisfaisant que vous apprécierez pour plusieurs années.

CONSULTATION GRATUITE

Sur rendez-vous seulement
750, rue Sabourin, Trois-Rivières, 819 378-2624
www.institutfrancecharbonneau

Soldes d'hiver



SUR LES bottes, chaussures ET LES sacs à main

Blondo CANADA
SAUTE MOUTON QUÉBEC
rieker

TROIS-RIVIÈRES
3907, rue Bellefeuille (voisin de l'Archibald)
Galeries du Cap

chaussuresgaia.com

CHAUSSURES gaia SIGNÉ CARON

«On va perdre le contrôle»

Les maires de la région en défaveur d'imposer des règlements municipaux sur la consommation du cannabis



PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Si l'on en croit les différents maires de la région, ce n'est pas demain la veille que les municipalités et villes d'ici emboîteront le pas à la Ville de Saint-Jérôme pour faire interdire la consommation de cannabis dans les lieux publics. Par contre, alors que certains préfèrent attendre de voir ce que le fédéral et le provincial imposeront, d'autres espèrent qu'une interdiction de consommer sur la place publique soit décrétée.

C'est le cas du maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, qui n'est pas en faveur d'un règlement municipal, mais qui estime que Québec devra tôt ou tard se prononcer sur cette question. À son avis, la consommation devrait être interdite sur la place publique. «Il faut que Québec agisse de façon générale pour l'ensemble de la province, que ce soit le même règlement pour tous, sinon ce sera ingérable. Et à mon avis, il faut empêcher la consommation sur la place publique, au même titre qu'on empêche la consommation d'alcool sur la voie publique. La consommation de ces produits entraîne des impacts sur la santé. Québec ne peut pas l'ignorer et doit imposer un règlement clair», signale le maire Lévesque, qui n'a jamais caché être en défaveur de la légalisation du cannabis.

Rappelons que mercredi, le maire de Saint-Jérôme Stéphane Maher a déclaré vouloir instaurer une interdiction étendue de consommer du cannabis dans les lieux publics de la ville. De son côté, l'Union des municipalités du Québec a plaidé pour que Québec donne les coudées franches aux villes, leur permettant d'établir une réglementation qui répondra à leurs attentes.

Une vision que ne partagent pas, du moins pour l'instant, les maires des différentes villes de la Mauricie et du Centre-du-Québec à qui *Le Nouvelliste* a pu parler. Jean-Guy Dubois, maire de Bécancour, est même d'avis qu'il s'agit là d'une démarche qui pourrait semer la confusion la plus totale. «Si on se met à légiférer chacun chez soi, on va perdre le contrôle. Ça va créer de la confusion dans la population et ce sera ingérable. À mon avis, cette question dépasse la question municipale», croit M. Dubois. Un avis partagé par le maire de Shawinigan, Michel Angers, qui estime que Saint-Jérôme met la charrue avant les bœufs dans ce dossier.



Les maires de la région espèrent qu'une interdiction de consommer du cannabis sur la place publique sera décrétée par les gouvernements.
— PHOTO: 123RF/PETER KSINAN

«On va attendre de voir ce qui va se passer, les règles qui seront dictées par Ottawa et les restrictions imposées par Québec. Il y a assurément un certain encadrement qui va se faire, mais en tant que municipalité, a-t-on simplement le droit de l'interdire? Je me le demande», indique-t-il.

Pour Michel Angers, il ne faudrait surtout pas tomber dans le piège d'une prise de position municipale quant à la légalisation du cannabis. «On n'a pas à dire si on est ou non en accord avec cette loi», signale celui qui a l'intention d'avoir des discussions avec l'UMQ mais aussi avec son conseil municipal lorsque les règles entourant la légalisation du cannabis seront connues.

À Louiseville, bien que le maire Yvon Deshaies se soit maintes fois prononcé en faveur de la légalisation du cannabis, il indique ne pas vouloir bouger en tant que Ville, du moins pas pour le moment en ce qui concerne la réglementation municipale sur la consommation du cannabis dans les lieux publics. «Je suis pour la légalisation, je suis pour l'implantation d'une usine de production de cannabis chez nous. Mais pour le reste, je laisse faire le fédéral. Ils ont ça dans les mains et je vais attendre de voir ce qu'ils vont décider. On ne sait même pas encore quand ce sera légal. Ils sont tellement mêlés qu'ils nous mêlent nous-mêmes. Pour le moment, moi je ne touche plus à rien, mais si un problème devait survenir lorsque ce sera implanté, c'est bien certain que nous ne resterons pas les bras croisés et que nous allons réagir», ajoute M. Deshaies.

À Nicolet, la mairesse Geneviève Dubois se dit elle aussi en attente de voir ce qui sera imposé par le fédéral et le provincial. «Mais je pense qu'à long terme, ce serait bien que le conseil s'assoit ensemble et ait une réflexion sur notre position. Nous allons devoir faire face à des questions d'ordre de protection, de sécurité publique et de santé. Je souhaite que dans les prochaines semaines ou les prochains mois, on prenne un temps d'arrêt et qu'on y réfléchisse ensemble», a-t-elle fait savoir.

AILLEURS AU QUÉBEC

À Sherbrooke

À Sherbrooke, le maire Steve Lussier se dit «grandement» préoccupé par la légalisation prochaine du cannabis. Mais il n'est pas encore en mesure de dire si Sherbrooke imitera Saint-Jérôme dans une démarche visant à interdire la consommation dans les lieux publics. «Actuellement, on dispose de très peu d'informations, ne serait-ce que sur les effets secondaires du cannabis, dit-il. Ce sont des informations qu'il faut aller chercher avant de se prononcer.» «Je lis beaucoup là-dessus et ce que je comprends, actuellement, c'est qu'ultimement, ce sont les villes qui vont être responsables. Or, on n'a rien comme redevances encore. Et ça, c'est le bout qui me fatigue un peu. » **LA TRIBUNE**

Trop tard pour réagir, selon le maire de Granby

Si le maire de Saint-Jérôme aimerait interdire la consommation de cannabis dans les lieux publics de sa municipalité, le maire de Granby, Pascal Bonin, croit pour sa part qu'une telle réglementation serait très difficile à appliquer. «Avez-vous pensé la responsabilité qu'on donnerait aux villes et le capharnaüm que ça serait dans les événements? À un moment donné, si tu légalises, tu légalises, point. Je trouve qu'il est tard pour sonner les clochettes», affirme le maire. «C'est beau en théorie, mais je pense qu'en pratique, ça ne s'applique pas. Une fois qu'une personne peut aller chercher la substance d'une façon légale et la consommer d'une façon légale, comment voulez-vous la délégaliser ou la mettre en infraction quand elle est consommée à l'extérieur dans un lieu public?» relève Pascal Bonin. **LA VOIX DE L'EST**

Lévis consultera ses citoyens

Le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, consultera les citoyens avant d'élaborer un règlement. «Nous allons former un comité de travail et il va y avoir des soirées de consultation dans les trois arrondissements. On va prendre le pouls, assure-t-il. «Est-ce qu'on est capable d'avoir dans les parcs le même contrôle qu'on a pour l'alcool, questionne-t-il encore, en faisant référence au règlement sur la paix et le bon ordre déjà en vigueur dans chaque ville de la province. Chose certaine, il veut s'assurer pouvoir faire respecter une éventuelle interdiction. «C'est beau dire qu'on ne le permet pas. Mais avant d'être restrictif, il faut voir notre capacité réelle à appliquer la réglementation», précise-t-il. **LE SOLEIL**

Gatineau encore incertaine

La Ville de Gatineau n'a pas encore statué sur la question du cannabis dans les lieux publics. La conseillère Renée Amyot, qui préside la commission Gatineau ville en santé, rappelle qu'un groupe de travail a été mis en place avant même l'adoption du projet de loi sur la légalisation du cannabis au Canada par la Chambre des communes. Le groupe de travail gatinois «s'est penché sur différents aspects, par exemple le volet sur l'urbanisme et le zonage pour les lieux de distribution et de vente, etc.» note Mme Amyot. Parmi «l'inventaire des enjeux» à traiter se trouve aussi celui de la consommation dans les lieux publics. **LE DROIT**

Saguenay vise les lieux publics

Le conseil de Saguenay analysera la possibilité d'adopter une réglementation municipale visant à encadrer la consommation du cannabis dans les lieux publics de son territoire, incluant ses propriétés comme les habitations à loyer modique (HLM). Interrogée sur le sujet, la mairesse Josée Néron mentionne que la Ville devra évidemment se prononcer sur les problèmes des lieux de consommation et de cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs de cannabis, afin de sauvegarder les droits des citoyens qui ont fait le libre choix de ne pas consommer. « De toute façon, nous aurons à statuer puisque des personnes cogneront à notre porte », affirme-t-elle. **LE QUOTIDIEN**

Ce que prévoit le gouvernement

Le gouvernement du Québec laissera chaque ville décider si elle veut être plus restrictive et empêcher la consommation de cannabis dans certains parcs ou dans les rues. Le projet de loi 157 prévoit que les joints de cannabis pourront être fumés aux mêmes endroits où la cigarette est permise, soit à l'extérieur, à neuf mètres des édifices. La consommation de cannabis sera toutefois interdite sur les terrains des écoles, des cégeps et des universités. Si les municipalités veulent être plus sévères, elles auront le droit d'agir en vertu de leur compétence actuelle. «Le respect de l'autonomie des villes est un élément auquel on attache beaucoup d'importance. Mais on étudie comment les villes qui veulent interdire le cannabis dans certains lieux pourraient être soutenues par le gouvernement», indique Alexandra Régis, attachée de presse de Lucie Charlebois, ministre de la Santé publique. **PATRICIA CLOUTIER**

ÉCRASEMENT AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Trop haut, trop vite, trop de travail

ANNIE MORIN
Le Soleil

Un avion difficile à manœuvrer, qui vole trop haut, trop vite. Un pilote débordé qui enchaîne les mauvaises décisions. Le Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada conclut que l'écrasement du 29 mars 2016, qui a entraîné dans la mort sept personnes dont le chroniqueur vedette Jean Lapierre, est dû à la poursuite périlleuse d'une approche non stabilisée vers les Îles-de-la-Madeleine.



Le Bureau de la sécurité des transports du Canada conclut que l'écrasement du 29 mars 2016, qui a entraîné dans la mort sept personnes dont le chroniqueur vedette Jean Lapierre, est dû à la poursuite périlleuse d'une approche non stabilisée vers les Îles-de-la-Madeleine. — PHOTO FOURNIE PAR LE BST

Les enquêteurs du BST n'ont pas utilisé l'expression «erreur humaine», mais c'est tout comme. Natacha Van Themsche, directrice des enquêtes aéronautiques, a confié au *Soleil* en entrevue téléphonique qu'elle voulait éviter de cibler un responsable et marteler plutôt ce message clé: «Que tous les pilotes sachent à quel point c'est important de considérer d'abandonner l'approche» si les conditions de succès de l'atterrissage projeté ne sont pas réunies.

La poursuite d'une approche non stabilisée jusqu'à l'atterrissage est une cause connue et commune d'accident et l'un des principaux enjeux de sécurité aérienne au Canada.

Dans son rapport de 73 pages publié mercredi, le BST ne fait aucune recommandation nouvelle.

Voici ce qui s'est passé le 29 mars 2016. En cours de vol, le pilote privé Pascal Gosselin décide de retarder sa descente vers Havre-aux-Maisons pour économiser du carburant et passer moins de temps dans les nuages.

En approchant de l'aéroport, l'homme se rend compte que l'appareil Mitsubishi MU-2B-60 vole trop haut et trop vite. Il réagit en diminuant la vitesse, laissant le système de pilotage automatique s'occuper de la trajectoire et de la descente. Au moment de sortir le train d'atterrissage et de déployer les volets, il ralentit encore. S'apercevant soudain qu'il approche dangereusement de la vitesse de décrochage, le commandant de bord déconnecte le pilote automatique et reprend les commandes. Il redonne la puissance maximale aux moteurs, mais l'avion déjà instable tangue vers la droite. M. Gosselin a le réflexe de redresser les ailes, mais il est trop tard : l'appareil s'écrase pratiquement à l'horizontale dans un champ, à 1,4 mille marin de l'aéroport. Les sept occupants périssent.

Mme Van Themsche a expliqué que la surcharge de travail dans ces minutes critiques a eu raison du bon jugement du pilote. Son ton sur les enregistrements confirme qu'il était «très réactif» et qu'il effectuait une tâche à la fois au lieu d'avoir une bonne vision d'ensemble.

Selon elle, bien d'autres pilotes «auraient pris les mêmes décisions dans les mêmes circonstances».

Toutefois, la bonne chose à faire aurait été de remonter et repenser l'atterrissage, a exposé la présidente du BST, Kathy Fox. Cela n'a jamais été évoqué dans les conversations enregistrées par un système léger de «boîte noire», *Wi-Flight*, développé et installé par Pascal Gosselin.

Cet équipement non obligatoire dans les petits appareils privés et commerciaux a fourni des informations — données d'accélération et du GPS en plus des conversation — «inestimables» pour les enquêteurs, a souligné Mme Fox. Leur utilisation n'est pourtant pas prescrite par Transports Canada.

LA MÉTÉO PAS EN CAUSE

Même s'il pleuvait et ventait sur les Îles-de-la-Madeleine ce 29 mars 2016, le BST a statué que la météo, même si elle n'était pas idéale, permettait de faire le vol au moment de quitter Saint-Hubert. Cela même si d'autres transporteurs commerciaux avaient décidé de ne pas voler.

Le pilote avait les certifications pour piloter l'avion MU2, de son petit nom, réputé capricieux à basse vitesse et sensible au givre. Pascal Gosselin n'avait toutefois pas vraiment d'expérience dans des conditions difficiles sur ce type d'appareil et peu d'heures de vol dans le mois précédent l'accident.

L'autre pilote à bord, Fabrice Labourel, était en formation et n'a rien pu faire pour aider. Pire, sa présence a probablement distrait le pilote de ses tâches puisque ce dernier lui a prodigué plusieurs conseils tout au long du vol.

Il a été confirmé que le poids de l'avion dépassait les normes au décollage. Il y avait près de 200 livres en trop. Toutefois, ce n'était plus un enjeu à l'atterrissage puisque beaucoup de carburant avait été brûlé. Autre manquement : le nombre d'occupants à bord n'avait pas été consigné au départ.

L'ex-ministre et chroniqueur politique Jean Lapierre, son épouse Nicole Beaulieu, sa sœur Martine, ses frères Marc et Louis, se rendaient aux funérailles de leur père quand l'écrasement a eu lieu.

Les rapports d'investigation du Bureau du coroner, rendus publics eux aussi mercredi, révèlent qu'ils sont tous décédés des suites de traumatismes crâniens sévères et d'hémorragies et souffraient aussi de plusieurs fractures. Six personnes sont décédées sur les lieux. Seul Marc Lapierre était conscient à l'arrivée des secours. Le polytraumatisé a été transporté à l'hôpital de l'Archipel, mais les manœuvres de réanimation n'ont pas permis de lui sauver la vie.

Le coroner Martin Clavet est allé plus loin que le BST, recommandant à Transports Canada d'encourager l'utilisation de systèmes de détection d'angle d'attaque. Ces systèmes permettent au pilote d'avoir une représentation visuelle de l'angle de l'avion par rapport au vent et ont pour objectif de prévenir le décrochage. Toutefois, des avertisseurs de décrochage (voyant lumineux, alarme ou vibration dans le manche) remplissent déjà la même fonction.

Dans la dernière phrase de son rapport, le Dr Clavet tape toutefois sur le même clou que Mme Van Themsche: «Il est essentiel de rappeler que la décision d'effectuer une remise des gaz ne représente pas un signe d'incompétence, mais reflète plutôt un processus décisionnel prudent de la part du pilote.»







éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

La dangereuse partie de poker

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



L'employeur avait eu beau insister sur le fait que l'offre déposée dans la nuit du 22 décembre dernier était finale, cela n'a pas empêché les syndiqués de l'Aluminerie de Bécancour de la rejeter massivement. Et si depuis quelques semaines on dit que la région entière retenait son souffle, elle est encore loin de pouvoir pousser un soupir de soulagement.

La partie de poker se poursuit entre les parties et on ne sait toujours pas quelle en sera l'issue. Le Syndicat des Métallos, qui représente les quelque 1030 employés de l'A.B.I., affirme qu'une entente négociée est toujours possible. On n'entend pas déclencher la grève même si un mandat en ce sens a déjà été obtenu auprès des syndiqués lors du rejet des offres précédentes, en novembre dernier.

C'est peut-être là le seul élément qui est un tant soit peu rassurant dans le vote exprimé au cours des derniers jours. Le syndicat montre une ouverture à poursuivre les négociations. Et même si on ne sait pas encore quelle sera la réponse de la direction, qui s'est contentée de dire mercredi par voie de communiqué qu'elle allait «évaluer les prochaines étapes», on ne peut que croiser les doigts pour qu'il y ait bel et bien des prochaines étapes.

Tout ce contexte de négociations pour le renouvellement de la convention collective à l'A.B.I. n'est pas facile pour le syndicat, qui doit mener une autre bataille importante, celle de l'opinion publique. Chaque mot devient important pour expliquer pourquoi on recommande le rejet des offres, pour répondre aux questions des médias. S'ils sont souvent perçus comme étant parmi les plus mobilisés de la région, les syndiqués de l'A.B.I. traînent, surtout sur les réseaux sociaux, une réputation de bébés gâtés et il n'est pas facile pour eux de se défaire de cette image.

Pourtant, l'enjeu de la présente négociation va bien au-delà des conditions salariales – avantageuses, il va sans dire – des employés de l'aluminerie. Il est principalement question du respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre ainsi que du régime de retraite et du partage des risques, des questions de principe qui échappent parfois à plusieurs détracteurs de la partie syndicale. Beaucoup ne voient que les salaires avantageux et les conditions de travail exceptionnelles dont bénéficient les travailleurs de l'aluminerie et ne peuvent que les envier.

Tant mieux si les conditions de travail à l'A.B.I. sont parmi les meilleures de l'industrie. Cela donne un pouvoir d'achat intéressant à plus d'un millier de travailleurs et à des centaines d'autres si on tient compte des emplois indirects créés par la présence de l'A.B.I. à Bécancour.

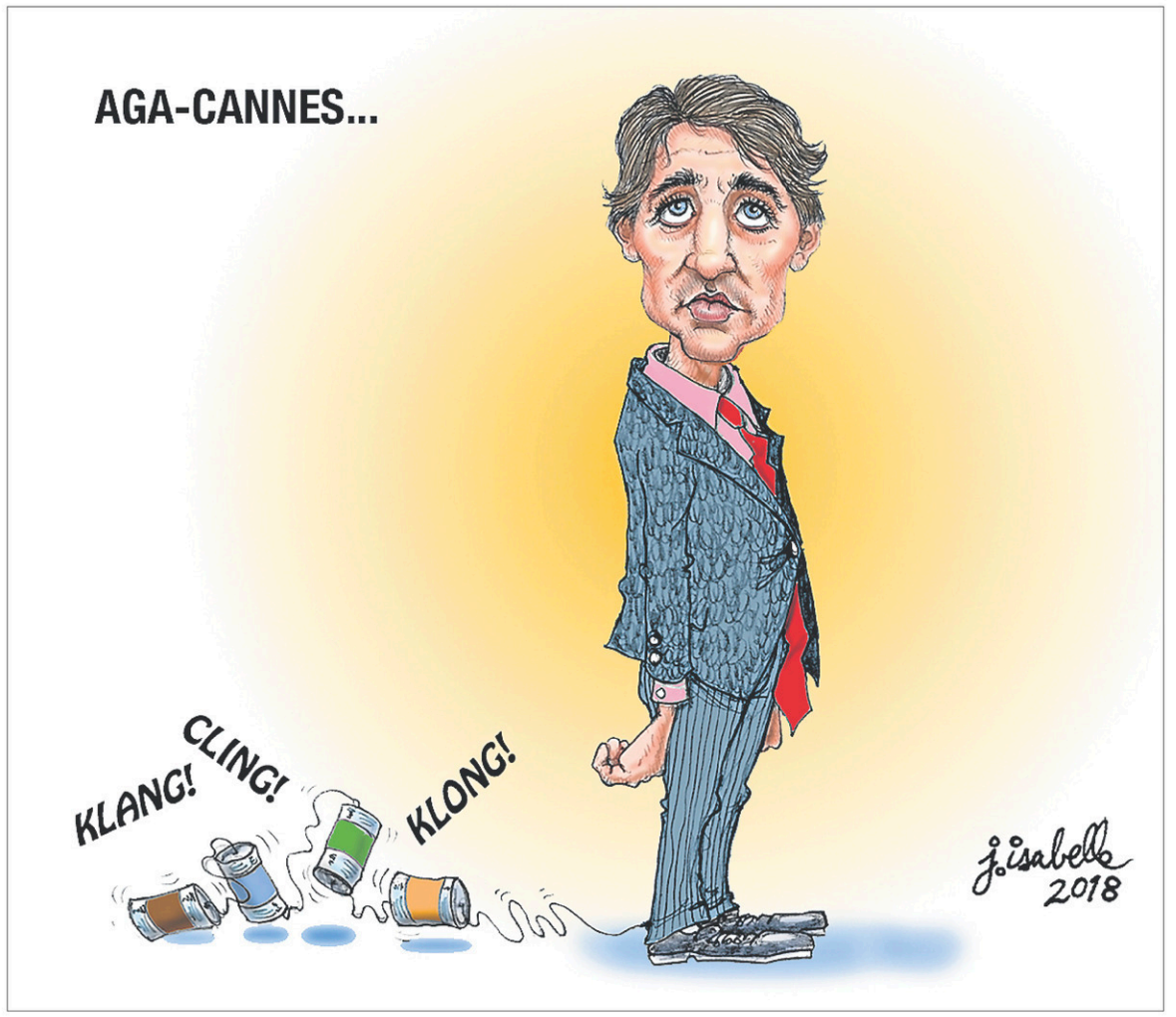
Là où le résultat du vote tenu mardi et mercredi suscite le plus d'inquiétude, c'est dans la pérennité de l'usine et dans le maintien des activités. L'employeur, lorsqu'il avait déposé son offre dite globale et finale, estimait qu'une entente sur cette base allait «assurer la pérennité de l'aluminerie dans le futur». La direction l'a redit mercredi, en réagissant au résultat du vote.

Il n'est pas étonnant que plusieurs représentants des milieux économique et politique de la région, de part et d'autre du fleuve, aient exprimé des inquiétudes au cours des dernières semaines. L'A.B.I. est toujours le plus important employeur industriel de la région. L'hypothèse d'une fermeture – ou même celle d'une grève ou d'un lock-out qui s'éterniserait – donne des sueurs froides.

On peut toutefois se consoler un peu en disant que les Métallos de la section locale 9700 et la direction de l'A.B.I. ont l'habitude des négos ardues. Des parties de poker. Et des bras de fer.

Si on ne peut que souhaiter un retour à la table des négociations et espérer du même coup une entente qui satisferait les deux parties, il faudra par la suite concentrer nos espérances sur une modernisation de l'usine.

Dans le cas de l'A.B.I., la paix industrielle ne suffit malheureusement plus.



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

La Corée du Nord va transformer ses missiles en bobsleighs.

CARREFOUR DES LECTEURS

La Vie et l'Univers

En réaction à la lettre de Roger Matteau intitulée «Deux nouvelles Terres», publiée le 27 décembre.

Dans sa lettre d'opinion, M. Matteau affirme qu'il sait qu'il ne sait pas. C'est bien. Il protège ainsi ses arrières concernant son affirmation sur la «pseudo existence de Dieu», comme il dit.

À mesure que l'on avance dans la découverte de notre Univers, il se trouve des gens pour affirmer que tout cela ne relève pas d'un agent créateur mais bien d'une extraordinaire coïncidence.

On sait que les lois de la physique et de la chimie sont strictement les mêmes dans l'univers. Il serait donc tout à fait logique que la vie y soit apparue tout comme sur notre Terre. Cela n'enlève absolument rien à l'action d'un Créateur. Vu les distances absolues qui nous séparent des autres astres, si on ne découvre pas la vie ailleurs ou bien si la vie d'ailleurs ne nous découvre pas, il faudra bien admettre que notre Terre est une extraordinaire exception.

Si la vie est apparue par hasard et qu'elle a évolué au cours des millions d'années dans des centaines de milliers de formes dont chacune est une merveille de fonctionnement, il faut quand même admettre que cette biodiversité doit nous porter à réfléchir. Et encore plus quand on constate que la forme de vie que l'on reconnaît comme la plus avancée, la nôtre, est porteuse d'un cerveau qui est capable de comprendre comment fonctionne la vie et comment fonctionne l'univers. Faut croire que le hasard fait bien les choses.

Claude Rompré
Shawinigan

Un moment de grâce

Une expérience inoubliable a été vécue le 17 décembre entre 32 choristes du Chœur du Rocher, 23 musiciens de l'ensemble à cordes Harmonie et près de 400 personnes rassemblées dans l'église de Sainte-Flore, à l'occasion du traditionnel Concert de Noël du chœur.

D'entrée de jeu, nous avions droit à des pièces légères et populaires ainsi que des chants plus solennels. Le groupe Harmonie a ensuite pris la relève avec des extraits de Handel, Mozart et André Gagnon. L'apothéose a eu lieu quand les deux ensembles ont uni leur talent pour présenter un répertoire de nos plus beaux chants traditionnels.

Ces pièces font partie de notre patrimoine religieux que nous nous devons de préserver.

Avec les grands bouleversements que vit notre monde, plus que jamais perturbé par les conflits, les scandales, les accommodements les plus loufoques et les aberrations de toutes sortes, il faisait bon de prendre une pause pour partager l'allégresse que nous procure la belle fête de Noël.

Puissions-nous connaître en 2018 une année où l'espoir d'un monde meilleur se pointe le bout du nez...

Gaston Bouffard
Shawinigan

CARREFOUR DES LECTEURS

Souffrance et bien-être, le point de bascule décentré



L'auteur de cette lettre se questionne sur plusieurs aspects de la santé. Il aimerait, entre autres, trouver un équilibre entre souffrance morale et physique . — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Au lendemain du jour de l'An 2018, j'ai accompagné ma mère à l'urgence du Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières pour des examens concernant certains symptômes apparents: une difficulté à respirer, jambes enflées, confusion, grande fatigue. Ma mère est centenaire depuis le 16 octobre dernier et elle commence à avoir du millage comme personne dans ce monde où tout roule à un train d'enfer et où ses capacités d'adaptation ont été sollicitées à outrance depuis octobre 1917.

Durant cet accompagnement de ma mère pendant huit heures à l'urgence de l'hôpital, quelle prise de conscience! Des sites pleins à déborder, du trafic à faire peur aux plus braves, des civières pleines alignées le long des corridors ou des stalles mi-fermées, du bruit à des décibels élevés, des arrivées, des sorties via ambulance, etc. Différentes sortes de patients: des jeunes et des vieux, des personnes avec des niveaux de malaises différents, des personnes souffrant de maladies psychiques (démences mentales à des degrés divers, détresse humaine, cas suicidaires, etc.) et d'autres démontrant des souffrances physiques intenses et très variées.

Quelle vocation que celle de ces employés, des préposées aux malades, des responsables de l'hygiène et de la salubrité des lieux, aux infirmières, aux médecins. Je n'ai vu que des professionnels de la santé bien engagés dans leurs tâches avec compassion et bienveillance et n'ai entendu que des personnes affables, polies, avec une attitude de service et de bons soins pour soulager les malades et contribuer à leur guérison du mieux qu'elles pouvaient. Je ne peux que leur exprimer toute ma gratitude et mon empathie devant leur attitude et comportement manifestés en de telles conditions!

Mon questionnement? Est-ce que le point de bascule entre la souffrance et le bien-être de notre humanité est à ce point décentré? Sommes-nous en train de perdre le contrôle de cet équilibre? Serait-ce que le poids de la souffrance soit plus important que le poids du bien-être? Élargissons cette situation à des observations similaires dans d'autres lieux de la vie personnelle ou sociale, où la vitesse, le bruit, la consommation exagérée, la culture des avoirs, l'individualisme de plus en plus évident dans les relations humaines, etc., quel portrait? Où en sommes-nous comme êtres humains intelligents et aptes à trouver des solutions pour un mieux-être personnel et collectif? Y aurait-il un gonflement de la souffrance humaine qui dépasserait notre capacité à y répondre comme humanité? Se pourrait-il que: ce ne serait pas la faute des professionnels de la santé; ce ne serait pas l'excuse du «système»; ce ne serait pas notre incapacité à payer la facture des soins de santé; ce ne serait pas un problème de structure même si tout est améliorable?

À ces questions, à ce portrait vu d'un angle sombre, il est possible d'y remédier. Nous pourrions nous permettre, personnellement et collectivement, de passer de la souffrance au bien-être, de recréer l'équilibre, de la même manière que plus jeunes, nous recentrions le madrier sur la balançoire-chevalet de jeu selon le poids des «balanceux». On sait que la souffrance morale ou physique fait partie intégrante de la vie. Chacun et chacune des personnes que nous sommes traversent des difficultés, faisons face à des traumatismes d'un côté du balancier, puis vivons des expériences gratifiantes, voire nourrissantes de l'autre côté. Selon A. Guillot, «La souffrance du corps est souvent utile à l'âme».

Certaines clés sont à la portée de chacun et chacune et tout dépend de notre perception des situations ou des personnes et de notre façon qu'on s'y prend pour gérer l'information qui nous arrive au présent. Sur le plan physique, offrons-nous le cadeau de bien préparer notre corps à vivre les exigences de la vie moderne en actionnant les trois leviers de la santé physique: repos réparateur, activité physique régulière, saine alimentation? Pour l'aspect psychique, exerçons bien notre esprit à s'acclimater vers un mieux-être? Nous pourrons atteindre cet état de quiétude en centrant notre conscience sur le moment présent. L'exercice consiste à tourner la page sur le passé et ses émotions négatives puis focaliser davantage sur ses expériences heureuses, en ne souciant pas ou peu du lendemain, période où personne n'a accès avec certitude et lieu où personne n'a atteint encore. Avec les ressources intérieures illimitées présentes dans chacun de nous, plusieurs personnes peuvent arriver personnellement à se repositionner sur le madrier et parvenir à un équilibre sur la balançoire-chevalet de la vie. D'autres auront besoin de coaching ou d'accompagnement ou de ressources extérieures pour avoir accès à cet équilibre qui apporte satisfaction face à la vie.

J'ai la ferme conviction que chacun et chacune peuvent aspirer au bien-être ou à simplement être en harmonie avec son propre destin!

Alain Guilbert
Nicolet

Netflix: une Joly bavure

En réaction au texte de David Crête intitulé «Ein Netflix Original», publié dans le cadre de la série «Regard sur 2017» le 4 janvier dernier.

C'est à la suite de la lecture d'un texte du professeur David Crête de l'UQTR que je me permets de réagir *a contrario* de ses arguments en faveur de la position fiscale du Canada vis-à-vis de Netflix. Je rappelle que ce professeur en marketing a applaudi la décision du gouvernement Trudeau d'exempter de taxe les produits de Netflix, la qualifiant d'innovatrice:

«Enfin, un gouvernement qui ose proposer un modèle nouveau. Nous le savons, ces entreprises web bouleversent considérablement leur industrie. Notre manière de consommer change, se transforme. Il faut donc revoir nos façons d'agir, de se comporter. [...] Avec [...] promesse de donner une visibilité aux productions canadiennes. Rappelons-nous que Netflix a, à ce jour, plus de 110 millions d'abonnés sur la planète.»

Est-ce avec ce genre de réflexion que nos universités préparent notre jeunesse à bâtir un monde meilleur que celui où nous y constatons de plus en plus de catastrophes sociologiques, économiques et écologiques? Le professeur ne pense que marketing (vente) sans aucune préoccupation sociétale: du divertissement, des jeux et de gros profits.

Poursuivons la lecture des arguments du professeur:

«Il faut cesser de se tourner constamment vers le législateur et travailler plutôt à bâtir une offre qui saura plaire chez nous. Se prendre en main quoi. Dans nos organisations, le fouet de l'innovation ne semble pas encore bien tendu.»

«Innovation», que signifie donc ce mot? Ou bien j'ai mal compris le concept de créativité et d'imagination qui existe depuis l'émergence de l'homo sapiens, ou bien l'innovation est née durant la semaine où Mélanie Joly a fait les beaux yeux à Netflix. D'après moi, l'innovation n'est justement pas l'exclusivité des gros; ce sont souvent les petits qui innovent, se prennent en main et créent ainsi l'adaptation et le changement.

Si nous écoutions le professeur Crête, il faudrait vite arrêter de taxer toutes les entreprises innovantes du Québec afin de se prendre en main! Je veux bien croire que notre système capitaliste crée des produits payants, mais l'argent doit aussi servir à autre chose qu'à faire de la visibilité et des jeux. L'argent doit servir aussi à humaniser notre société au complet. Il y a des entreprises qui sont tellement capitalisées qu'elles dirigent au doigt les gouvernements et le peuple, lesquels plient l'échine devant leurs montagnes de capitaux.

À nouveau les arguments du professeur en faveur de la décision Joly:

«Revoir les processus, les façons de faire, c'est aussi ça innover. Il y a bien sûr les lois, la sacro-sainte équité, des paradigmes au fort potentiel d'asphyxie. Méfions-nous.»

Netflix [...] a su faire évoluer son modèle d'affaires pour l'adapter. Tout commence d'abord par l'individu, la véritable bougie d'allumage.»

Oui, professeur; faisons tout sauter en l'air avant de nous étouffer dans ces monstruosités de taxes et impôts qui nous empêchent d'atteindre le paroxysme du plaisir dans nos loisirs et nos jeux; il faut s'éclater sans limites, et au diable les vieux, les malades, l'éducation et les enfants.

Question, professeur Crête: à quelles fins servent les Netflix de ce monde?

François Champoux
Trois-Rivières

Voleur de passeports

Dix mois de prison pour Jean-Pierre Dostie

LA TUQUE (AT) — Jean-Pierre Dostie a écopé de 10 mois d'emprisonnement mardi au palais de justice de La Tuque. Il a reconnu sa culpabilité pour de nombreux chefs d'accusation, dont trois introductions par effraction dans des maisons. L'individu volait notamment des papiers d'identité et des passeports.

Ce sont des appels anonymes qui ont amené les policiers aux trousses de l'individu qui faisait l'objet de plusieurs mandats d'arrestation datant d'environ deux ans dans le secteur de Shawinigan.

«Il y avait des traces fraîches dans la neige. Les policiers vont suivre les traces et trouver monsieur qui se cache en dessous d'un camion dans la cour arrière. Ils vont l'arrêter», a raconté le procureur de la Couronne, Me Éric Thériault.

En suivant d'autres traces dans la neige, les policiers ont découvert une valise et un coffre-fort dans lesquels se trouvent plusieurs effets personnels de différents résidents de La Tuque. Les documents seront par la suite reliés à des introductions par effraction qui s'étaient produites quelques jours auparavant.

«Quand les policiers ouvrent la valise, ils se rendent compte qu'elle contient des passeports», a indiqué le procureur.

L'individu a par la suite demandé la permission aux policiers de rentrer à l'intérieur de son domicile pour récupérer des effets personnels. Pendant que l'individu fait ses bagages, un policier a remarqué d'autres documents appartenant aux victimes. «Presque la totalité des objets volés ont été retrouvés chez M. Dostie, télévision, passeports, acte de naissance…», a fait savoir Me Thériault.

Le procureur de la Couronne a demandé au juge d'imposer une peine d'emprisonnement de 10 mois «de façon consécutive aux dossiers de Shawinigan» qui ont été réglés en décembre.

Il a fait remarquer au juge que l'individu avait beaucoup d'antécédents judiciaires, mais également qu'il avait plaidé coupable rapidement, que les biens avaient été retrouvés et qu'il avait collaboré avec les policiers. «Si monsieur avait rapatrié tous ces dossiers, il aurait eu une peine de détention de 16 mois. […] Ce n'est pas sévère, loin de là, mais ce n'est pas contre l'intérêt du public», a-t-il lancé.

Il s'agissait d'une suggestion commune des deux avocats, le juge David Bouchard l'a acceptée. «C'est une peine qui n'est pas contre l'intérêt de la justice», a-t-il indiqué.

LE TRIBUNAL SE PRONONCE SUR UN LITIGE CIVIL CHEZ DES COMPTABLES

Une lutte de pouvoir qui dépasse toute logique

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un jugement sans grand gagnant ni perdant. C'est ce qui ressort de la décision de la juge Danye Daigle rendue au terme d'un procès opposant les anciens associés d'un bureau de comptables renommé de la région.

Elle a d'ailleurs pris soin de préciser que son jugement fait suite à une audition de 15 jours dans laquelle le terme «saga judiciaire prend tout son sens». «Malgré qu'au terme du présent jugement, certains souhaitent clairement passer à autre chose et tourner la page, le tribunal n'entretient pas beaucoup d'espoir à ce sujet. La preuve entendue démontre de façon évidente qu'il s'agit d'une lutte de pouvoir qui dépasse l'entendement et toute logique», a-t-elle écrit.

Cette saga concerne les comptables Michel Dessureault, Guy Désaulniers, Guy Lemire, Martial Lanouette et Claude Gélinas. En 1991, ils avaient fondé la firme Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette (DLDGL).

Les affaires tournaient rondement jusqu'en 2011 lorsque l'un des associés, Martial Lanouette, a annoncé son intention de prendre sa retraite à compter de juin 2012. En vertu de son contrat de société, il a réclamé le remboursement des sommes d'argent, dont sa part du capital, mais Michel Dessureault a refusé de lui racheter ses parts. Ce dernier en a alors profité pour faire part de ses récriminations quant aux exigences de ses associés sur son mode de facturation. Il considérait qu'il était sous-payé en regard de son travail et de la clientèle qu'il recrutait et il envisageait de quitter DLDGL. Dès lors, le climat de travail a commencé à s'envenimer grandement.

«La preuve entendue démontre de façon évidente qu'il s'agit d'une lutte de pouvoir qui dépasse l'entendement et toute logique»

Pour assurer la pérennité de l'entreprise, plusieurs discussions ont été faites pour non seulement mettre fin au climat de travail malsain mais aussi pour intégrer de nouveaux membres ou même créer une nouvelle société mais en vain. Les associés Desaulniers, Gélinas, Lanouette et Lemire en ont eu assez de l'attitude de Dessureault avec qui aucune entente ne leur apparaissait possible. Ils ont voulu mettre fin aux activités de DLDGL mais n'ont pas réussi à la dissoudre. La juge a noté que Dessureault se considérait alors comme le seul maître à bord en refusant notamment de fournir des informations administratives.

À partir de décembre 2012, des poursuites croisées vont alors se succéder contre l'une ou l'autre des parties. Michel Dessureault est d'avis que ses quatre associés ont mis fin unilatéralement à leur association de sorte que la clause pénale prévue à leur contrat de société doit s'appliquer en lien avec leur partie du capital. Quant aux quatre autres comptables, ils soutiennent plutôt que celui-ci a agi en contravention avec les obligations prévues au contrat, ce qui justifie une expulsion. On aura compris que leurs prétentions peuvent être lourdes de conséquences sur le plan des pénalités financières pour les parties fautives.

La juge reconnaît que les associés de DLDGL ont agi pour maintenir la société dans laquelle ils ont investi temps et efforts depuis plus de 20 ans mais les négociations avec Michel Dessureault n'ont pas donné les effets escomptés. Selon elle, il a non seulement refusé de racheter les parts de M. Lanouette mais il a aussi entrepris des démarches pour s'adjoindre de nouveaux associés provenant de compétiteurs, ce qui a mis fin à leurs espoirs. Michel Dessureault a d'ailleurs créé une nouvelle entreprise, soit Dessureault CPA et associés. Puis ce fut au tour de Guy Desaulniers, Claude Gélinas et Martial Lanouette de former leur nouvelle société, Désaulniers, Gélinas, Lanouette. La juge précise qu'ils n'ont pas voulu se retirer mais que DLDGL ne pouvait plus être fonctionnelle dans un tel contexte.

Quant à savoir s'ils avaient raison de vouloir expulser Michel Dessureault, la juge a certes tenu compte des nombreux reproches qui lui étaient formulés par ses anciens associés comme d'avoir impliqué la société dans un litige privé. Il a aussi été question de frais de déplacements, d'achat d'œuvres d'art et de laxisme dans la facturation notamment.

Or, même si la juge a constaté un certain manque de transparence et de loyauté chez Michel Dessureault, elle estime que ses anciens associés ne pouvaient s'en plaindre pour justifier son expulsion puisqu'ils avaient tacitement accepté un tel comportement dans le passé.

En fin de compte, elle a conclu qu'il y a une cause légitime de dissolution de la société DLDGL, déclare que l'achalandage constitue un actif de cette dernière et en évalue les parts selon un pourcentage qui devra être assumé par les sociétaires lors de la dissolution.

Si elle a rejeté d'autres réclamations formulées à l'encontre de Michel Dessureault, elle lui ordonne par contre de rembourser à DLDGL et ses filiales une somme avoisinant les 66 000 $ pour des honoraires d'avocats, la facturation de services et l'achat d'œuvres d'art.

Incendie dans un garage sur la rue Bureau

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un incendie a ravagé, en fin de journée mercredi, un garage situé derrière un édifice à appartements de la rue Bureau à Trois-Rivières.

Selon Daniel Pilon, le gendre du propriétaire et occupant d'un des logements de l'édifice adjacent au garage touché, la construction touchée était séparée en trois sections, dont deux qui contenaient entre autres des outils servant à la mécanique automobile ainsi qu'à la rénovation. Le troisième était loué depuis peu par un homme qui y remisait une automobile. Il semble d'ailleurs que ce dernier ait été en mesure de sortir son véhicule lorsque les flammes ont fait leur apparition.

«J'ai été parti de la maison pendant quinze minutes et quand je suis revenu, les pompiers étaient là et ça flambait», raconte l'homme qui évalue à quelques milliers de dollars la valeur des équipements qui se trouvaient à l'intérieur.

Une trentaine de pompiers ont été mis à contribution pour contrôler l'élément destructeur qui, heureusement, n'a fait aucun blessé. À un moment donné, une épaisse colonne de fumée était visible à des kilomètres à la ronde. Un large périmètre de sécurité a été érigé entre les rues Gervais, Bellefeuille, Bureau et Saint-Denis. Par mesure préventive, quelques résidents du secteur ont été évacués. En raison du froid, un autobus fourni par la Société de transport de Trois-Rivières a été mis à leur disposition, où ils ont pu se réfugier. Ils devaient réintégrer leur résidence au cours de la soirée.



En fin de journée mercredi, le feu menaçait les locaux de l'entreprise Cooke et fils. Les pompiers ont été en mesure de circonscrire les flammes mais l'eau a tout de même causé des dommages, notamment dans l'entrepôt.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

À première vue, il semblerait que l'incendie soit d'origine accidentelle. Une enquête est présentement en cours afin de déterminer les circonstances exactes.

À un moment donné, les flammes menaçaient également les locaux de l'entreprise Cooke et fils, qui partagent un mur mitoyen avec le garage touché.

Les pompiers ont été en mesure de circonscrire les flammes mais l'eau a tout de même causé des dommages, notamment dans l'entrepôt.

IMPASSE À L'ALUMINERIE DE BÉCANCOUR

La région se croise les doigts

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Déception, inquiétude, espoir. Voilà autant de sentiments partagés par les intervenants socio-économiques et politiques de la région à la suite du rejet de l'offre finale et globale de l'employeur par les syndiqués de l'Aluminerie de Bécancour.



Avec le rejet de l'offre finale et globale de l'employeur, la roulotte syndicale se veut encore plus menaçante sur le site de l'Aluminerie de Bécancour. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

«Je suis sincèrement déçu. Je considérais l'ultimatum de la partie patronale quand même assez sérieux. Maintenant, la pression est sur le syndicat. Je respecte la décision des employés, mais le syndicat a mis sa tête sur la bûche. Ils ont certainement des motifs, des raisons de croire que l'employeur va se mettre à la table. J'incite la compagnie à y retourner et le syndicat, à faire une proposition très rapidement pour démontrer sa bonne foi et forcer un peu l'employeur à revenir à la table des négociations», a commenté le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel.

Celui-ci demande donc à la direction de l'A.B.I. de laisser au syndicat le temps de faire une contre-proposition dans le but de favoriser un rapprochement. Selon lui, une autre ronde accélérée de négociations pourrait faire en sorte de créer les conditions pour un accord.

«Prenons quelques jours de plus pour tenter un ultime effort. Le moins souhaitable des scénarios pour tous, employeurs, employés et pour l'ensemble des citoyens de la région, c'est l'arrêt des activités de cette usine. Évidemment, je souhaite toujours qu'une entente survienne rapidement, mais le syndicat doit comprendre qu'il joue très gros. Il doit faire preuve de responsabilité et démontrer qu'il souhaite arriver à un compromis satisfaisant pour tous», poursuit le représentant caquiste.

Pour sa part, le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, se disait confiant d'un règlement avec l'abandon d'un régime de retraite à deux vitesses dans la proposition patronale.

«Je ne juge pas sur le contenu. Ce sont des gens intelligents qui ont voté. Je n'ai aucune idée des clauses. Il y avait sûrement d'autres choses sur la table que je ne connais pas. Je ne peux pas m'avancer là-dessus. Je suis déçu du résultat parce que ça nous garde dans l'incertitude. Il va se passer quoi maintenant? Je n'en ai aucune idée. On va attendre la suite des choses. On ne part pas en peur non plus. Ces gens-là vont continuer à se parler, je l'espère et je le souhaite de tout mon cœur. Il n'y a qu'un seul objectif dans tout ça, garder l'usine ouverte et rentable», a déclaré le premier magistrat, qui n'a aucun message à lancer à l'une ou l'autre des parties «à ce moment-ci».



— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Prenons quelques jours de plus pour tenter un ultime effort. Le moins souhaitable des scénarios pour tous, employeurs, employés et pour l'ensemble des citoyens de la région, c'est l'arrêt des activités de cette usine.»

— Donald Martel

Son homologue de Trois-Rivières, Yves Lévesque, espère également «qu'on va pouvoir dénouer cette impasse». «Je pense aux travailleurs et à l'économie de la région. Une négociation, c'est comme une *game* de poker. Je ne connais pas la stratégie des parties. C'est toujours inquiétant. Le syndicat semble ouvert à des discussions. Et est-ce vraiment une offre finale?», questionne le maire tout en soulignant que la production d'aluminium à Bécancour est minime dans le marché mondial.

De son côté, le député fédéral de Bécancour-Nicolet-Saurel, Louis Plamondon, se dit surpris d'un tel climat de travail à l'A.B.I. alors que «ça va très bien» aux alumineries de Deschambault et Baie-Comeau. «Dans un endroit, il y a un syndicat, et dans l'autre, il n'y en a pas. Donc, ça n'a pas rapport au fait qu'il y a un syndicat ou pas. Les conditions de travail semblent à peu près les mêmes. Je ne suis pas au courant de tous les détails», a-t-il confié.

Ce qui l'inquiète, ce sont les mesures protectionnistes américaines qui risquent de s'étendre à l'industrie de l'aluminium après les secteurs du bois et du papier.

«Je souhaite que le syndicat ne déclenche pas la grève immédiatement et qu'il n'y ait pas non plus un lock-out de l'employeur», exprime le vétéran à la Chambre des communes.

Finalement, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec dit surveiller de près ce dossier.

«Tout le monde souhaite que le conflit se règle de façon positive. C'est l'un des plus gros employeurs en région, c'est une belle entreprise et c'est surtout de très bons emplois avec d'excellentes conditions. Ça créerait un bon trou s'il y avait fermeture. Est-ce que c'était vraiment une offre complètement finale ou il y aura un rebondissement? On souhaite que ce soit la deuxième option, qu'ils puissent continuer à négocier pour vraiment qu'il y ait une entente dans le dossier», a conclu le directeur général, Charles Guillemette.

affaires

TORONTO	16 247,95 **- 71,29**
NEW YORK	25 369,13 **- 16,67**
S&P 500	2748,23 **- 3,06**
PÉTROLE	$US 63,57 **$US + 0,61**
DOLLAR	¢US 80,03 **¢US - 0,27**
EURO	$CAN 1,4960 **¢CAN + 1,07**

facebook.com/lenouvelliste

MARCHÉ IMMOBILIER RÉSIDENTIEL À TROIS-RIVIÈRES

Les maisons de plain-pied ont la cote

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Si la tendance se maintient, le marché de la vente des maisons de plain-pied pourrait être à l'avantage des vendeurs en 2018 à Trois-Rivières.

C'est du moins ce qui ressort d'une étude de Royal LePage qui a été publiée mercredi et qui indique que le prix médian de ce type de maisons a connu une hausse de 3,5 % par rapport à la même période en 2016 pour atteindre 179 355 $ lors du quatrième trimestre de l'année 2017. De plus, les ventes pour ce style de propriété ont augmenté de 23,9 %.



Martin Leblanc, dirigeant-propriétaire de Royal LePage Mauricie. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Cette augmentation s'explique entre autres par le fait que de plus en plus de baby-boomers mettent leur propriété en vente et que ces maisons sont populaires auprès des jeunes familles et des acheteurs d'une première demeure.

«Les prix pourraient être amenés à augmenter dès le début de 2018. Nous serions alors dans un marché à l'avantage des vendeurs, où les prix augmentent alors que l'inventaire diminue», explique Martin Leblanc, dirigeant-propriétaire de Royal LePage Mauricie.

Cependant, cette condition du marché se limiterait à la catégorie du plain-pied. L'étude sur les prix des maisons de Royal LePage indique en effet que les prix du marché immobilier résidentiel sont demeurés pratiquement inchangés au cours du même trimestre. Ils ont en effet diminué de 0,5 % par rapport au même trimestre en 2016, le prix médian se chiffrant à 202 596 $.

M. Leblanc prévoit de plus que les prix des maisons devraient connaître une modeste augmentation en 2018 sur le territoire trifluvien en raison du choix limité de propriétés sur le marché. Ce dernier espère d'ailleurs que les efforts de différents acteurs du milieu économique de la région afin d'attirer de la main-d'œuvre qualifiée contribueront à stimuler le marché immobilier.

PAPIER JOURNAL

Des mesures qui suscitent la grogne

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La décision de l'administration Trump d'imposer des mesures punitives sur les importations canadiennes de papier journal et de papiers d'impression suscite de la grogne des deux côtés de la frontière, où l'on s'inquiète pour l'avenir de milliers d'emplois.

Critiquée de façon unanime par les trois ordres de gouvernement au pays, les syndicats et l'industrie, les tarifs préliminaires oscillant entre 0,65 et 9,93 % annoncés par le département américain du Commerce touchent environ 25 usines canadiennes, la plupart situées au Québec ainsi qu'en Ontario.

Selon le gouvernement Couillard, ce nouveau litige commercial concerne 10 usines québécoises de Produits forestiers Résolu (TSX:RFP), Kruger et Papiers White Birch, qui comptent quelque 2000 employés.

«Nous allons être très chanceux si l'on peut maintenir le statu quo en ce qui a trait aux mises à pied, s'est désolé le directeur québécois du syndicat Unifor, Renaud Gagné, mercredi au cours d'une entrevue téléphonique. Il faudra peut-être vivre avec des usines qui cesseront leurs activités pendant quelques semaines de temps à autre.»

Contrairement à l'industrie du bois d'œuvre, qui a pu compter sur une progression de la demande américaine pour garder la tête hors de l'eau malgré des tarifs douaniers, les perspectives ne sont pas aussi bonnes pour le papier d'impression, estime le syndicat, qui représente des travailleurs chez Résolu, Kruger et White Birch.

On craint également le pire au sud de la frontière, où les journaux et autres publications imprimées fournissent du travail à quelque 175 000 Américains.

«Ces tarifs ne pourront pas être absorbés par les éditeurs et imprimeurs, s'inquiète la News Media Alliance, qui représente 1100 journaux américains. Cela va forcer [des entreprises] à réduire leurs coûts et se traduira par davantage de pertes d'emplois.»

L'automne dernier, cet organisme avait effectué une sortie publique pour critiquer la plainte déposée par la North Pacific Paper Company (Norpac), qui exploite une usine d'environ 260 travailleurs dans l'État de Washington.

Plus important producteur nord-américain de papier journal, Résolu s'attend également à ce que des milliers d'emplois soient menacés au sud de la frontière.

Son porte-parole, Seth Kursman, estime qu'une hausse des prix du papier ne fera qu'accélérer le phénomène de la transition numérique, ce qui, à son avis, n'est pas de bon augure pour plusieurs travailleurs américains.

«Au total, l'industrie des journaux et le secteur de l'impression commerciale comptent près de 600 000 personnes», a-t-il expliqué lors d'un entretien téléphonique.



Les mesures punitives sur les importations canadiennes de papier journal et de papiers d'impression touchent environ 25 usines canadiennes, la plupart situées au Québec ainsi qu'en Ontario. — PHOTO 123RF/WATHANYU SOWONG

LE PROVINCIAL DÉÇU

À l'instar d'Ottawa, le gouvernement Couillard s'est montré très déçu de ce troisième litige commercial canado-américain, après ceux du papier surcalendré en 2015 et du bois d'œuvre l'an dernier, qui concerne l'industrie forestière.

Même si le département du Commerce a jusqu'ici toujours tranché en faveur de la partie américaine dans ses décisions finales, la ministre de l'Économie, Dominique Anglade, a indiqué, depuis Las Vegas, que Québec allait déployer tous les efforts dans l'espoir de faire annuler les droits compensatoires préliminaires.

«Le programme d'aide que nous avons mis de l'avant pour le bois d'œuvre sera élargi aux papiers d'impression et nous serons présents pour répondre aux besoins de liquidités pour éviter des pertes d'emplois», a-t-elle dit au cours d'une entrevue téléphonique.

Le gouvernement Couillard a également décidé d'élargir le mandat de Raymond Chrétien, négociateur en chef dans le dossier du bois d'œuvre, afin d'inclure le plus récent litige.

Selon le département du Commerce, les Canadiens ont exporté aux États-Unis pour environ 1,6 milliard $ de papier journal en 2016.

Dans sa plainte, Norpac, qui appartient à One Rock Capital Partners, un fonds de couverture new-yorkais, reprenait les mêmes arguments avancés dans le dossier du bois d'œuvre: les papeteries canadiennes feraient du *dumping* en vendant aux États-Unis le papier journal à un prix inférieur à la valeur du marché, et Ottawa subventionnerait de façon déloyale son industrie forestière.

«Une seule papetière américaine lève le doigt et on nous impose des droits punitifs, c'est ce qui est difficile à comprendre», a souligné M. Gagné.

Le département du Commerce a justifié sa décision en affirmant qu'elle allait mettre fin aux perturbations du marché provoquées par des subventions gouvernementales indues, a estimé le secrétaire au Commerce, Wilbur Ross.

«[Nous] allons continuer à évaluer le dossier tout en nous tenant debout pour les entreprises américaines ainsi que les travailleurs», a-t-il fait valoir. Une autre décision entourant les droits antidumping est attendue en mars.

GROUPE AUTOCAR JEANNOIS

Des bonus pour les employés

La pénurie de main-d'œuvre touche la grande majorité des industries du Québec. Des chefs d'entreprise optent pour la créativité quand vient le temps de contrer ce problème. Les six quotidiens du Groupe Capitales Médias ont répertorié une douzaine de « bonnes idées ». **À lire jusqu'au 16 janvier.**

DES IDÉES POUR CONTRER LA PÉNURIE



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Récompenser et valoriser le travail de ses employés autrement que par la simple paye, voilà comment a décidé de s'y prendre la direction de Groupe Autocar Jeannois pour attirer et garder sa main-d'œuvre.

Né en 1974 par l'intégration des opérations de trois entrepreneurs en transport scolaire des villages de Saint-Coeur-de-Marie et de Sainte-Monique-de-Honfleur au Lac-Saint-Jean, Groupe Autocar Jeannois compte aujourd'hui quelque 200 employés. L'entreprise, dont le siège social est situé à Alma, œuvre maintenant autant en milieu scolaire que dans l'offre de voyages nolisés au Québec, mais aussi au Canada et aux États-Unis.

Il y a quatre ans, la direction a décidé de mettre sur pied un système de bonification, afin de récompenser financièrement ses conducteurs ayant une attitude et une conduite qui se démarquent.

« Nous voulions récompenser le travail de nos conducteurs dans le secteur des voyages nolisés. On voulait attirer la main-d'œuvre, mais surtout garder celle qui était déjà avec nous. C'est en discutant avec les employés qu'on a mis sur pied ce système », explique le directeur des ressources humaines et des opérations scolaires, Philippe Plourde.

Le système est fort simple : les conducteurs ont droit à un bonus en argent s'ils atteignent les différents objectifs, notamment au niveau du service à la clientèle ou du respect du Code de la route.

« Tous nos autobus sont munis de dispositifs qui font en sorte qu'on sait si un conducteur respecte les limites de vitesse, par exemple. De plus, si nous recevons des commentaires positifs quant au service à la clientèle, nos conducteurs sont également récompensés. Même chose s'ils n'ont pas d'accrochage avec l'autobus », souligne Philippe Plourde, sans toutefois entrer dans les détails de la valeur des bonus. Quoi qu'il en soit, cette mesure a évidemment été très bien accueillie par les employés.

« Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'entreprises qui proposent ce genre de bonus. C'est très apprécié chez nous et c'est un plus qu'on peut offrir quand il est temps du recrutement », ajoute M. Plourde, qui était accompagné de la conseillère en ressources humaines et en santé et sécurité de l'entreprise, Jade-Émilie Poulin-Giguère. Cette dernière a effectué son stage chez Autocar Jeannois et a pu ensuite s'y placer. C'est d'ailleurs un autre aspect du recrutement privilégié à l'entreprise.

« Nous mettons beaucoup d'efforts pour proposer des emplois à nos stagiaires. Avec Jade-Émilie, je prépare un peu ma relève, puisque je ne rajeunis pas ! », lance Philippe Plourde, en souriant.

L'entreprise jeannoise, qui est également présente dans la région de Charlevoix, mise beaucoup sur le bien-être de ses employés, en offrant une bonne conciliation travail-famille, une flexibilité dans les horaires et en valorisant leur travail. « Nous organisons des soirées reconnaissances pour nos conducteurs en milieu scolaire, puisque nous sommes d'avis qu'ils effectuent un travail essentiel et important auprès des enfants. Ils sont le premier contact des jeunes avec le milieu scolaire », estime le directeur des ressources humaines.



Le directeur des ressources humaines et des opérations scolaires, Philippe Plourde, est accompagné de la conseillère des ressources humaines et de la santé et sécurité, Jade-Émilie Poulin-Giguère, qu'il considère comme sa relève.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

« Tous nos autobus sont munis de dispositifs qui font en sorte qu'on sait si un conducteur respecte les limites de vitesse, par exemple. De plus, si nous recevons des commentaires positifs quant au service à la clientèle, nos conducteurs sont également récompensés. Même chose s'ils n'ont pas d'accrochage avec l'autobus. »

— Philippe Plourde

D'autres initiatives ont été mises en place au fil des ans pour récompenser les travailleurs. La direction paie notamment une part de l'inscription au gym des employés en plus de leur offrir des formations gratuites et des ateliers sur la saine alimentation, par exemple.

« Les conducteurs qui oeuvrent dans le secteur nolisé doivent également être à la fine pointe de la technologie puisque l'utilisation d'applications et de matériel informatique est aujourd'hui essentielle lors des voyages organisés. Nous proposons donc aux travailleurs une aide financière pour des formations ou l'achat de tablette, par exemple », ajoute Jade-Émilie Poulin Giguère.

Et pour ceux qui commenceront une carrière de conducteur de trajets nolisés, ils pourront participer à ce qui est appelé « Jeannois Académie ». « Chaque nouveau conducteur partira pour les États-Unis, afin d'accompagner un conducteur expérimenté et voir comment est le travail », note Philippe Plourde.

Difficile de recruter des jeunes

Bien que le Groupe Autocar Jeannois ait mis au point plusieurs initiatives pour attirer et garder sa main-d'œuvre, il n'en demeure pas moins que le recrutement représente tout un défi. « C'est tout de même difficile. Nous ne poussons personne dehors, même si la moyenne d'âge chez nous tourne autour de 57 ans. Nous travaillons fort sur le recrutement et je sais que c'est un défi dans plusieurs autres entreprises », note le directeur des ressources humaines de l'entreprise, Philippe Plourde.

C'est dans le secteur scolaire où le recrutement est le moins facile. « Ce ne sont pas des horaires très stables et nous ne pouvons pas toujours offrir un 40 heures semaine. C'est donc important de valoriser le travail autrement. Nous avons beaucoup de femmes et de retraités qui postulent, c'est bien. On est d'ailleurs présents au salon de la FADOQ pour faire du recrutement chaque année. Mais on aimerait bien avoir des jeunes aussi ! », souligne M. Plourde. **PATRICIA RAINVILLE**

MARIO JEAN

De l'ancien au nouveau

ISABEL AUTHIER
La Voix de l'Est

Mario Jean passe beaucoup de temps à sa table de travail ces temps-ci. Petit à petit, il laisse aller *Moi, Mario* au profit de son prochain - et sixième - spectacle solo en préparation. Entretemps, il navigue doucement entre les deux.



Mario Jean est à l'écriture d'un sixième spectacle. — LE SOLEIL

«Dans la création d'un nouveau spectacle, j'aime partir de l'ancien. Des numéros s'ajoutent et le noyau grossit sans cesse: plus de la moitié est maintenant constituée de nouveau matériel. Je ne suis pas en tournée officielle, je fais plutôt du rodage dans des petites salles. Et plus le temps avance, plus le nouveau prend la place de l'ancien», raconte l'humoriste qui a étudié à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Celui-ci prévoit que la mouture entièrement renouvelée sera prête à l'hiver 2019.

Malgré plus de 200 représentations de *Moi, Mario*, le contenu n'a pourtant pas pris beaucoup de rides, estime-t-il.

C'est plutôt le marché qui dicte la donne.

«C'est ce qui me motive. Le marché d'ici a tellement changé; il y a désormais plus de monde en tournée sur la route. Quand un spectacle va bien, on peut faire deux, peut-être trois ans... Je pense que mon propos était encore d'actualité, j'aurais pu faire encore un bout avec mon show, mais c'est l'fun d'offrir du nouveau matériel.»

PETITS DÉFAUTS COLLECTIFS

Fidèle à lui-même, Mario Jean a bien l'intention de se moquer - encore - de nos petits défauts collectifs, en offrant un humour où tout le monde se reconnaît un peu... beaucoup.

«En ce moment, je suis dans un élan de positivisme. Me semble que ça ferait du bien qu'on retrouve notre sens de l'humour. On dirait qu'on l'a perdu un peu. J'ai envie de dire aux gens: oui, on a des travers de société, mais on va en rire et prendre ça avec un beau grain de sel. Ce petit message est sous-jacent dans les textes que j'écris», affirme-t-il en déplorant le fait que trop de gens prennent l'humour au premier degré.

«On dirait qu'on a peur de rire de tout. On veut accepter les différences, mais on les oublie en même temps. Moi, je suis gros et je peux en rire, calvâsse !»

PROJETS TÉLÉ

En marge de l'écriture du prochain spectacle, Mario Jean attend également des nouvelles de deux projets qu'il a déposés pour la télévision, en sachant pertinemment qu'il n'aura pas les réponses avant un bon moment. L'un ressemble au concept de l'émission *On va s'coucher moins niaiseux*, qu'il a animée durant huit saisons. L'autre est une fiction «dramatico-comique», résume-t-il.

«J'attends. C'est du long terme, mais je pense que ce sont de bons projets.»

TOURNÉE DE THÉÂTRE

Parlant de projet, l'automne 2018 le tiendra loin de la maison, le temps de partir en tournée québécoise avec la pièce Je vous écoute.

«J'ai envie de dire aux gens: oui, on a des travers de société, mais on va en rire et prendre ça avec un beau grain de sel.»

Une expérience qui l'a ravi, lui qui tâtait ce médium pour une première fois en carrière.

Installé dans le coin d'Eastman pour toute la saison estivale, Mario Jean a même mis ses temps libres à contribution, jouant du marteau et du pinceau pour retaper le théâtre avec son propriétaire, Marc-André Coallier.

«Ç'a été au-delà de ce que j'espérais. C'était l'fun de jouer au théâtre avec cette équipe de comédiens; ça m'a comblé, d'autant plus qu'on avait un bon texte. C'était plein pratiquement tout le temps et ç'a créé un regain dans le village. C'était vraiment un bel été», dit-il.

LES ARTS EN BREF

Inscription pour les Découvertes culturelles

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Les Découvertes culturelles sont à la recherche d'artistes non professionnels jusqu'au 10 février. L'équipe des Découvertes culturelles sera d'ailleurs dans la cour centrale des Rivières les 12, 13 et 14 janvier afin de fournir de l'information aux personnes intéressées et de recueillir les inscriptions. Il est par ailleurs également possible de s'inscrire par le biais du site internet v3r.net ou par la poste au 500, Côte Richelieu, C.P. 368, Trois-Rivières, GA9 5H3. Cette initiative de la Ville de Trois-Rivières permet aux citoyens de mettre en valeur leurs talents dans les arts de la scène ou dans les arts visuels.

Vieux presbytère de Batiscan

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Le Vieux presbytère de Batiscan offre pour l'hiver 2018 l'activité Au coin du feu. Plusieurs thématiques seront proposées.
Pour la soirée du 26 janvier, qui débute à 19 h 30, une découverte de vins est offerte au coût de 20 $. Le 23 février, 19 h 30, il sera question de la fabrication et de la symbolique du chocolat. Cette conférence de Planète Chocolat est offerte au coût de 10 $.
La dernière soirée du 23 mars, toujours à 19 h 30, sera animée par le collectif Vieux P. qui propose des improvisations à saveur historique.

SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES

Recrutement pour le stand Auteurs d'ici

TROIS-RIVIÈRES (KA)— Le Salon du livre de Trois-Rivières procède actuellement à une période d'inscription afin de recruter des candidats pour son stand des Auteurs d'ici. Quelques critères d'admissibilité s'appliquent pour être éligible. En plus d'être un résident de la Mauricie ou du Centre-du-Québec, le candidat doit avoir publié un livre entre le 1er septembre 2016 et le 22 mars 2018 et la maison d'édition de l'auteur ne doit pas avoir loué de stand au SLTR en 2018. Le coût de l'inscription est de 25 $ et elle peut être acheminée à Julie Brosseau par courriel, *direction@sltr.qc.ca*, ou par téléphone au 819 376-5308. La date limite est le 26 janvier à 17 h.

Chacun des auteurs aura le droit à des séances de dédicaces dont le nombre sera déterminé en fonction du nombre d'inscriptions.

L'amour est dans le pré *et ses 14 bébés*

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com



L'amourette entre Adamo et Alexandra, les gagnants d'*Occupation double Bali*, est déjà chose du passé. Non, pour le véritable amour, il faut plutôt regarder du côté de *L'amour est dans le pré*, qui ne fait pas les choses à moitié. Chaque année, on compile le nombre de bébés engendrés par les couples de l'émission, qui s'élève à 14 après six ans!

L'amour est dans le pré est l'émission la plus regardée en hiver à V. L'an dernier, elle a rallié 650 000 fidèles chaque semaine. Sachez que, des trois couples formés l'an dernier, deux ont tenu le coup : Gabriel et Clara, de même que Chloé et Olivier. Et ça s'annonce bien pour cette année, laisse entrevoir le producteur, Martin Métivier, chez Attraction Images. Toujours animée par Marie-Ève Janvier, l'émission sera désormais diffusée le jeudi à 21h, à partir du 18 janvier. Les habitués de l'émission seront en terrain connu; la formule est la même, d'année en année.

Le candidat qui risque de sortir du lot est Beauceron, Jean-Christophe, 25 ans, ancien footballeur du Vert et Or à l'Université de Sherbrooke, maintenant producteur maraîcher, de bovins et de porcs. Pas seulement par son physique, mais parce qu'il est le candidat parfait pour ce genre de téléréalité : sans filtre, drôle et franchement sympathique. Si le match n'a pas lieu, nul doute que plusieurs soupirantes l'attendront à la sortie.

Remarquez, les autres ne donnent pas leur place. Le plus jeune, William, a 21 ans, et vit encore avec ses parents. Producteur bio d'agneaux, de porcs et de grandes cultures à Saint-Gabriel-de-Rimouski, il vient d'une famille nombreuse et parle déjà d'avoir des enfants. Marco, 30 ans, spécialiste de l'épandage de fumier de Sainte-Martine en Montérégie, est fou de country et de tir au pigeon d'argile. L'aîné, Maxime, 33 ans, est producteur de bovins en Abitibi, et Simon, producteur laitier de 24 ans, vient de Granby.

Au moment où Marco rencontre ses cinq soupirantes, vous aurez un exemple parfait de courant qui ne passe pas à la première rencontre. Parmi les filles qui se présentent à eux, une attire particulièrement l'attention au premier épisode : Aimélie, oui, oui, Aimélie, une infirmière de Brossard, la plus expressive et entreprenante du groupe, qui déteste cuisiner. «Tu joues au hockey? J'peux-tu te marier tout de suite?» demande-t-elle à Marco. Elle pourrait se révéler la fauteuse de troubles du groupe. Cela dit, on n'est pas à *Occupation double*, ne vous attendez pas à du crêpage de chignon, prévient le producteur. Par contre, au moins un des couples vivra un voyage dans le sud plutôt tumultueux en fin de saison.

Vous remarquerez qu'aucune fille n'apparaît parmi les agriculteurs. C'est qu'aucune n'a su se démarquer durant la sélection. À quand un candidat de la communauté LGBT? Ça a failli avoir lieu l'an dernier, et il n'est pas du tout exclu que ce soit le cas dans une prochaine saison.



L'animatrice de *L'amour est dans le pré*, Marie-Ève Janvier, en compagnie des candidats de la 6e saison : Jean-Christophe, Maxime, William Marco et Simon. — PHOTO LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

EN TOUT CAS, NOUVEAUTÉ GAGNANTE

Des trois nouvelles fictions de l'hiver, *En tout cas*, qui marque le retour de Guylaine Tremblay à la comédie, a obtenu le plus grand succès avec 1 212 000 téléspectateurs à TVA. À la même heure lundi, la première de *Lâcher prise* a été vue par 667 000 fidèles sur ICI Radio-Canada Télé. *Fugueuse* s'est aussi bien démarquée, suivie par 986 000 curieux contre 742 000 pour *Les pays d'en haut*. Mardi, la première de *Hubert et Fanny* a attiré 716 000 téléspectateurs sur ICI RC Télé, devancée par *L'heure bleue* et ses 819 000 fidèles à TVA.

Céline Dion contrainte d'annuler des concerts sur l'ordre du médecin

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'équipe de Céline Dion a annulé un deuxième spectacle au Colosseum de Las Vegas.

Le spectacle aurait dû avoir lieu mardi soir, mais selon le compte Twitter officiel de la chanteuse, il a dû être annulé puisque «Céline a reçu l'ordre du médecin de se reposer».

L'équipe québécoise de relations de presse de Céline Dion a dit n'avoir aucun détail quant à son état de santé.

Un autre spectacle, prévu samedi au même endroit, avait lui aussi été annulé, pour les mêmes raisons. On disait alors que le spectacle du mardi 9 janvier allait avoir lieu comme prévu, ce qui n'a finalement pas été le cas.

Pour l'instant, le spectacle de vendredi doit toujours avoir lieu, indique-t-on sur Twitter.

Céline Dion poursuit sa résidence au Colosseum du Cesars Palace jusqu'au 9 juin.

Québecor réclame son droit d'acheter Juste pour rire avant tout autre acheteur

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Québecor estime que la vente de Groupe Juste pour rire ne peut se faire sans son consentement.

Le géant des médias privés du Québec demande à la Cour supérieure d'émettre une injonction pour faire respecter les droits qu'il a acquis en concluant une entente de partenariat avec le Groupe Juste pour rire en 2012.

En vertu de cette entente, Québecor détient un «droit de première offre», de sorte qu'une majorité des actions du Groupe Juste pour rire ne peut être vendue sans que Québecor n'ait la priorité comme acheteur potentiel.

Si Québecor refuse d'acheter le Groupe Juste pour rire au prix qu'il demande, l'entreprise de Gilbert Rozon ne peut être vendue à un autre acheteur à un meilleur prix que celui demandé à Québecor.

Le fondateur et actionnaire majoritaire de Juste pour rire, Gilbert Rozon, a annoncé la vente de ses actions dans l'entreprise qu'il a fondée en 1983 après avoir été l'objet d'allégations de harcèlement et d'agression sexuelle de la part de plusieurs femmes en octobre dernier.

La vente a été confiée à RBC Marchés des capitaux, qui est la partie visée par la demande d'injonction de Québecor.

Québecor estime qu'en faisant appel à un intermédiaire, «Groupe JPR a violé ses obligations au droit de première offre, puisqu'il était tenu de d'abord formuler une offre à QMI (Québecor Média inc.) et de négocier uniquement avec QMI pendant la période d'offre».

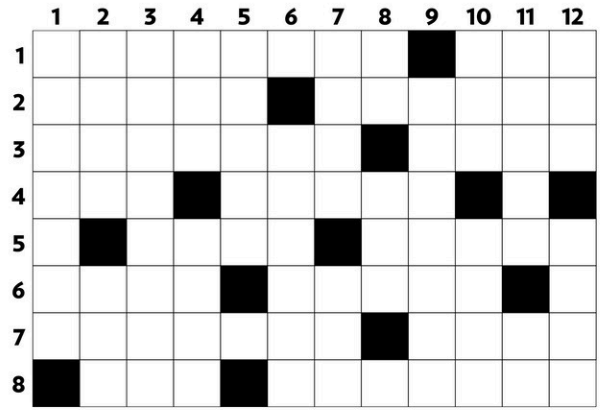
Québecor affirme avoir versé plus de 45 millions $ à Groupe Juste pour rire en partenariats et commandites depuis la conclusion de l'entente de 2012.

Le conglomérat, propriétaire notamment de TVA, du *Journal de Montréal* et de Québec et de Vidéotron, est le diffuseur de nombreuses productions de Juste pour rire.

La demande d'injonction, lourdement caviardée afin de garder confidentiels les montants discutés et les pourparlers entourant une éventuelle transaction, fait état d'une mise en demeure envoyée à Juste pour rire après l'annonce du mandat confié à RBC Marchés des capitaux.

Cette mise en demeure a mené à la conclusion, en décembre dernier, d'une entente intérimaire en vertu de laquelle Juste pour rire a bel et bien fait une offre de vente à Québecor. Bien que Québecor ait rejeté cette offre, elle affirme que l'entente intérimaire démontre que Juste pour rire reconnaît la validité du droit de première offre.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Attrait, éclat pouvant séduire et impressionner – Ne sent pas bon.
2 Arrondir les ongles avec un instrument – Mariages.
3 Qui manifeste de l'amitié – Se termine à l'aube.
4 Venue au monde – Petits papillons dont les larves rongent les étoffes de laine.
5 Beaucoup – Ouvrir une fenêtre pour faire de l'air.
6 Boîte crânienne – Tracas.
7 Hissées – Qui a la tête dure.
8 Abîmé à force de s'en servir – Privation de récréation.

VERTICALEMENT

1 Corps céleste qui gravite autour du Soleil.
2 Dans un poème, c'est un son qui est répété à la fin d'un vers – Désigné par élection.
3 Réduits en petits morceaux.
4 Comme le climat du Sahara – On aimerait qu'il se réalise.
5 Quadrillage d'un plan.
6 Enlever les aspérités.
7 Surveillance destinée à surprendre quelqu'un – Agit avec sans-gêne.
8 Préposition qui indique la matière – Constituant principal des êtres humains.
9 La sauterelle en est un.
10 Parasite de l'homme qui vit dans les cheveux – Même pas une miette.
11 Caractère de ce qui forme un tout – Désigne la 2e personne du singulier.
12 Côté de l'horizon où le soleil se lève – Elle est faite pour tourner.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	N	J	O	U	R	■	A	R	M	E
2	A	M	E	■	A	N	O	R	M	A	U	X
3	G	I	T	E	S	■	N	A	I	T	R	E
4	A	S	■	P	I	E	D	S	■	T	■	R
5	G	■	P	I	S	T	E	■	C	R	I	C
6	E	L	A	N	■	A	S	T	R	A	L	E
7	S	O	L	E	I	L	■	R	A	P	E	R
8	■	T	E	S	■	E	P	I	C	E	S	■

MOT MYSTÈRE

ARABA
ARRIERE
ASTRONEF

BALLON
BANNE
BENNE
BIMODE
BIREME
BRICK

CAB
CANGE
CANOE
CHEBEC
CHEVAL
CHIGNOLE
COCHE
COTRE
COUPE

DOGRE
DORIS
DUC

ECURIE
ESCALE
ESSIEU

FER
FLUTE
FREGATE
FRETER

HANGAR
HAQUET

JEEP
JUPE

KETCH

LINER
LORRY

MINICAR
MONTER

VEHICULES - Un mot de 8 lettres

C	H	E	V	A	L	E	P	O	L	A	C	R	E	R
E	A	H	A	N	G	A	R	O	T	G	U	A	S	E
D	T	C	A	N	O	E	F	E	O	E	E	C	C	F
N	U	O	A	R	R	I	E	R	E	L	I	I	A	F
O	H	C	T	E	K	N	N	C	E	E	S	N	L	I
T	A	H	I	V	N	S	O	E	U	T	S	I	E	K
O	Q	I	L	E	I	L	R	M	R	R	E	M	I	S
R	U	G	B	L	N	G	T	E	A	I	I	R	R	I
P	E	N	U	O	O	N	S	R	N	O	V	E	E	R
E	T	O	R	D	G	R	A	I	R	I	X	A	T	O
D	R	L	Y	K	C	I	R	B	A	L	L	O	N	D
O	I	E	U	O	R	P	I	Y	R	E	P	U	O	P
M	E	E	U	E	R	T	O	C	A	O	T	O	M	E
I	R	P	A	T	A	C	H	E	B	E	C	A	B	E
B	E	T	U	L	F	R	E	G	A	T	E	P	U	J

Solution du dernier problème : PAILLETTE 11-01-2018

MOTO
NAVIRE
ORBITAL
PATACHE
POLACRE
POUPE
PROUE
REMIS
ROTONDE
ROULIS
SKIFF
SLOOP
TAXI
TELEGA
TILBURY
TORPEDO
TRIERE
VELO

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

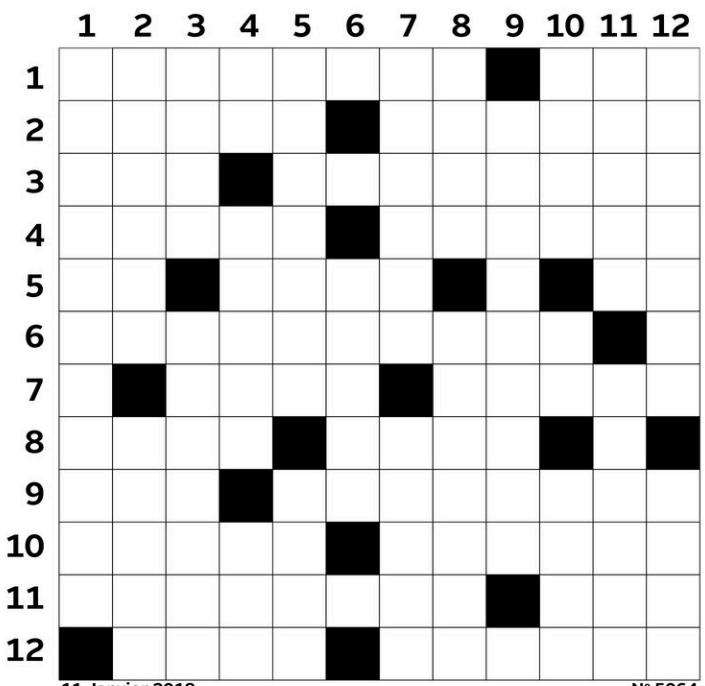
1. Rivière des États-Unis – Compagne d'Adam.
2. Vicié – Terrain fermé par une clôture.
3. Grande voile – Adoucie.
4. Spécialité nippone – Casse-pieds.
5. Indium – Blanc mousseux – Sept plus quatre.
6. Sécrétion excessive de salive.
7. Laxatif – Sueur animale.
8. Son bec est courbé – A tel prix.
9. Partie d'un vêtement – Trouillarde.
10. En premier lieu – Angoisse.
11. Imagine la perfection – Se dit au ping-pong.
12. Qui s'oppose à – Plante lacustre.

VERTICALEMENT

1. État des États-Unis.
2. Pas châtié – Bagage encombrant.
3. Grandes voiles triangulaires – Propre à l'âne.
4. Appris – Bronzés – Qui n'est pas lumineux.
5. Courte prière liturgique – Bien élevé.
6. Fait taire les canons.
7. Répondre à une action extérieure – Marque l'égalité.
8. On y parle hindi – Frappés.
9. Établir une liaison électrique.
10. Personne choisie – Obtenu – Affluent de l'Oubangui.
11. Engagement dans l'état religieux – Auteur de Lorenzaccio.
12. Alcaloïde toxique – Estonien.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	A	C	K	K	E	R	O	U	A	C	■
2	O	P	U	S	■	M	U	N	S	T	E	R
3	H	I	L	O	T	E	■	G	E	O	L	E
4	N	O	■	U	R	U	B	U	■	M	E	S
5	A	N	T	R	E	■	R	E	V	E	R	S
6	D	■	A	■	S	A	U	N	E	■	I	E
7	A	N	U	S	■	E	X	T	R	A	■	N
8	M	A	R	T	Y	R	E	■	T	R	O	T
9	S	T	E	■	U	E	L	E	■	R	I	■
10	■	T	A	N	K	■	L	I	S	E	N	T
11	P	E	U	■	O	P	E	R	E	T	T	E
12	T	E	X	A	N	■	S	E	M	E	E	S



11 Janvier 2018 N° 5064

SUDOKU

6			7				2	
				9			1	
9	5	7		3	1			
7	1		9	2			4	3
			1			2		8
	2				9	1		
3						8		5
	9	8		5		7		

4340

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	2	5	3	8	6	9	7	1
7	9	6	1	5	2	8	4	3
3	1	8	4	9	7	6	2	5
9	6	2	7	4	1	3	5	8
8	7	1	5	2	3	4	9	6
5	3	4	8	6	9	7	1	2
6	4	9	2	1	8	5	3	7
1	5	3	6	7	4	2	8	9
2	8	7	9	3	5	1	6	4

4339

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E	I	R	U	R	U	A	A	S	E	E	S	S	U
N	N	E	N	T	N	U	J	L	P	M	O	L	O
U	P	Q	A		E	N	E	O	U	R	R	N	D
S		E	O		O		B	U	T		P		S
R		P			T								

Thème : Citation de Giacomo Léopardi
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Citation de Pierre Baillargeon: Ne jamais oublier qu'on s'exprime avec les mots des autres...

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

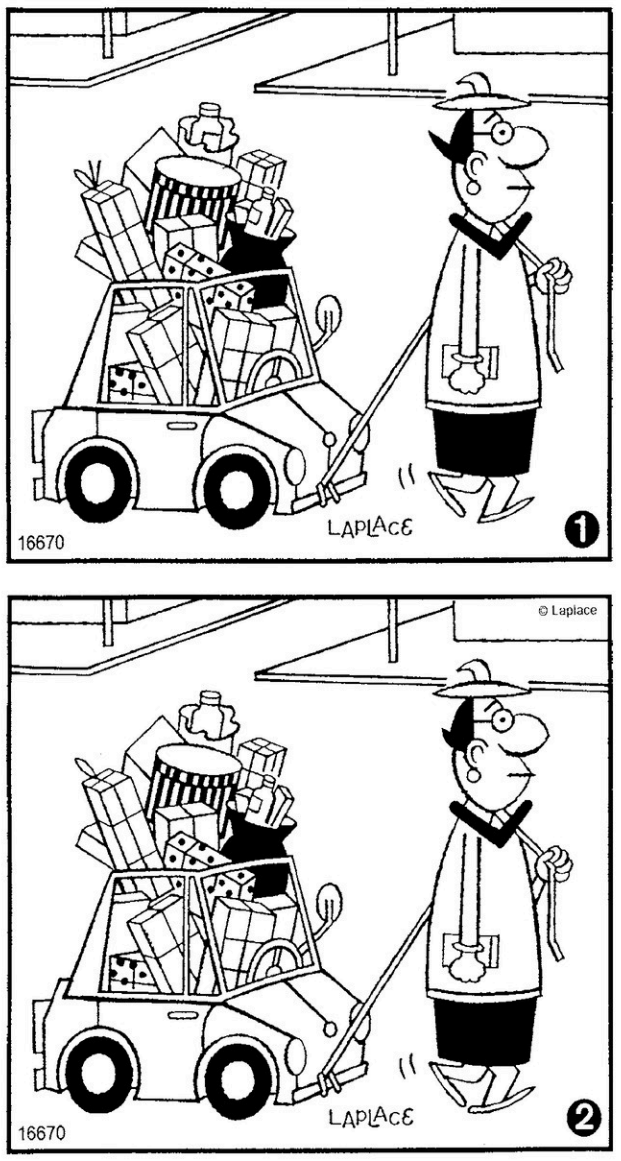


BEN



Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Chevelure de la femme plus courte. **2** Son bras gauche a été abaissé. **3** Son talon droit est plus long. **4** Nez du capot de la voiture incomplet. **5** La tige du rétroviseur est plus longue. **6** Le coffre arrière de la voiture est plus haut. **7** Étiquette de la bouteille du haut. **8** Le nœud d'attache du gros paquet.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Il faut espérer puisqu'il faut vivre. Il ne faudrait pas croire que la présence de Saturne maintenant au carré de votre Signe doive systématiquement nuire à la réalisation de vos souhaits. Considérez plutôt que l'influence de cet astre favorise les affaires sérieuses et les projets à long terme, soit ceux qui requièrent un réel engagement de votre part. Et la Lune est en Scorpion...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Pourquoi faire tant d'efforts pour vous placer sur la route de quelqu'un? Faites plutôt confiance au hasard des rencontres. Il ne sert à rien de modifier votre trajectoire. Les gens que vous devez rencontrer croiseront votre chemin. Les surprises surviennent toujours lorsque l'on s'y attend le moins. Inutile d'essayer de les provoquer, surtout avec l'appui des astres en Scorpion...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Une situation pourrait comporter une problématique à laquelle vous n'aviez pas songé. La Lune en Scorpion pourrait vous donner l'impression d'avoir peu de marge de manoeuvre, mais vous aurez assez de présence d'esprit pour vous tirer d'affaire rapidement sans perdre la face. Faites-vous confiance et n'essayez pas d'aller trop vite. La nervosité demeure votre principal adversaire.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Tandis que cinq astres se trouvent dans votre Signe opposé-complémentaire, le Capricorne, une période de changements s'ouvre à vous. Cependant, mieux vaudra vous concentrer sur un seul objectif plutôt que de disperser vos efforts. Même si un choix s'avère plus difficile à effectuer, il est déconseillé de courir deux lièvres à la fois. Vos démarches auront du succès en respectant cette consigne.

Lion (23 juillet au 22 août)

Il est primordial de prendre le temps de se ressourcer. La configuration planétaire vous invite à freiner votre rythme accéléré et à vous accorder davantage de repos. En prenant du recul, vous aurez une meilleure perspective de vos projets. Et n'hésitez pas à vous divertir. C'est le meilleur moyen de régénérer votre inspiration. Et puis, ne croyez-vous pas l'avoir bien mérité?

Vierge (23 août au 22 septembre)

Passant au trigone de votre Signe, les cinq astres actuellement en Capricorne annoncent une étape plus importante de changements. Il n'est pas impossible d'atteindre le maximum ou de surpasser d'anciens records. Parallèlement, la Lune en Scorpion pourrait aiguiser votre flair intuitif. Faites confiance à vos pressentiments pour déterminer quelle voie emprunter.

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Étant donné cette étape Capricorne, avec cinq astres dans ce Signe de Terre au carré de votre Air, il ne faudrait pas compter sur cette période pour vous mettre le vent dans les voiles. Au contraire, cet aspect risque de favoriser le camp adverse. La partie n'est toutefois pas perdue pour autant, et la roue tournera dès l'entrée du Soleil en Verseau, c'est-à-dire très bientôt.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

La perfection, ce n'est pas de faire quelque chose de grand et de beau, mais de faire ce que l'on fait avec grandeur et beauté. Encore de passage dans votre Signe, le cycle de la Lune pourrait biaiser votre perception quant à vos accomplissements, ou à ceux des autres. Rappelez-vous que la modestie et la simplicité ne sont pas des défauts, mais plutôt des atouts.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

En cherchant à éviter le tigre, on court le risque de rencontrer le crocodile. Tandis que la Lune se trouve encore en Scorpion, les mesures excessives pour vous mettre à l'abri d'un problème peuvent en créer un autre. Contentez-vous de prendre les précautions de base et n'anticipez pas trop sur ce qui pourrait arriver. Vivez simplement et pleinement votre instant présent.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Étant donné que Mercure « flirte « maintenant avec Saturne dans votre Signe, on pourrait vous confier davantage de responsabilités, ou encore vous attribuer un rôle plus important dans un processus décisionnel. Si vous manquez d'assurance, rappelez-vous que si les autres vous placent dans une position, cela témoigne de leur confiance envers vos aptitudes.

Verseau (20 janvier au 18 février)

L'actuel amas de cinq astres en Capricorne pourrait bien mettre l'importance de vos rapports interpersonnels en relief. Une opportunité intéressante pourrait également résulter des services que vous accepterez de rendre à autrui. Évidemment, il ne faudrait pas donner strictement en vue de recevoir, mais n'est-il pas logique de récolter ce que l'on a semé?

Poissons (19 février au 20 mars)

Il n'est pas nécessaire de faire tant de recherches pour trouver le bonheur. D'ailleurs, il se trouve peut-être là où vous ne penseriez même pas à regarder. Il semble inutile de faire des pieds et des mains pour altérer le destin ou provoquer les situations. Avec les aspects du ciel actuel, le hasard des rencontres pourrait effectivement très bien faire les choses. Et 2018 pourrait être un tournant...

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, CHAUFFÉ, écl., câble compris, pour personne de 65 ans et +, et chambre à louer, au mois, ch., écl., câble compris, 819-694-0445

1½, CHAUFFÉ, écl., câble compris, pour personne de 65 ans et + 819-694-0445

1½, STUDIO, 1er étage, 340$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 819 376-3372

2½-3½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, 819 378-9325

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre.
819 996-6452, 819 374-2184

2½ , RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

4 1/2 450$ PAR MOIS,
Peinture et ménage fait, bois franc céramique, eau chaude incluse , 2 balcons, intercom , rangement, 819-609-0425

4½ 1 MOIS GRATUIT
. Ascenceur, stats int.Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux.
819 609-0425.

4½, 495$/MOIS
Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stationnement., 819 609-0425

4½ 5½, près Les Rivières,
ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom., refait à neuf,
3790 Jacques de Labadi; 565$ à 650$/mois
819 448-6123

4½ à Louiseville, demi s/sol, entrée privée, stat., 625$. Libre imm., Yvon 819-269-0964.

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

5 1/2, 3000 rue Thibeault, sect. St-Louis de France, acc. à la cour, 560$ pas ch./écl., disp. 1er fév. 819-668-7048

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935$, capital + intérets + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8761 Chambres à louer

CHAMBRE à louer, au mois, ch., écl., câble compris, 819-694-0445

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE
local semi-industriel, 600 volts
819 375-6585 ou 819 698-6585

Lundi à mercredi: 9 h à 17 h 30
Jeudi à vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

GRANDE VENTE DE L'ÉQUIPE JPL SE CONTINUE
Oui papa, amenez-en de la compétition! 90358 personnes aiment cette annonce
LES PRIX SONT TELLEMENT BAS QUE NOS CLIENTS VIENNENT DE PARTOUT.
LE PLUS GROS VENDEUR DE CASQUES GMAX ET ZOAN AU QUÉBEC, C'EST JPL.
On en vend des mille et des mille
99$ 39$
Pneus de moto 45% d'escompte Payez et emportez!
Mise de côté possible Certificats-cadeaux disponibles
Ailleurs vous payez trop cher, chez JPL vous payez pas cher.
CASQUE MODULAIRE VISIÈRE INTÉRIEURE TEINTÉE AMOVIBLE
AVEC VISIÈRE DOUBLE 129$ ~~249,95$~~
AVEC VISIÈRE CHAUFFANTE 179$ ~~328,95$~~
COULEURS DISPONIBLE
NOIR LUSTRÉ • NOIR MAT • ROUGE • ORANGE • ROSE • BLEU • JAUNE • SILVER • VERT • BLANC MAT
** VENTE FINALE **
VESTE CHAUFFANTE 199,99$
4 pour 399 $ INCROYABLE
6 ply
25-8x12 (99$)
25-10x12 (109$)
XGEN DE TJD SPÉCIAL POUR UN TEMPS LIMITÉ
Kit complet avec braquet (chenille 12 pouces de large)
4 saisons, le meilleur ! Avec chenille Camoplast
~~3999$~~ 2899$
Lisse au carbure 59$/Paire + Paire de lisse au carbure bricoleur 25$
Woody's correcteur Lisse stabilisatrice en U 77$/Ch (Slim Jim)
Les meilleures Double carbure
Chariot 159$
Chenilles Camoplast Prix Imbattables
579$
Gratte pour VTT avec attache rapide
269$ COFFRE VTT
COFFRE DE VTT AVANT 6205 et 6004 3.79$ 99,95$
BOTTES DE LOUP MARIN DE VILLE
Rabais surprises en magasin
Mitaines pour enfant 11,95$
GKS 24$
JPL 79$
Bas 8,95$
Bougie BR8ES BR9ES BR10ES 2,39$
-100 c ~~385$~~ 239$
Huile Injection 1 gallon semi-synthétic 39,95$
24$
Botte Loup-marin
Coffre avant 2 bidons 124$
Bottes motocross 169$
Coffre écono ~~259$~~ 189$
761, rue Saint-Laurent Est, Louiseville • 819 228-3124 • 1 800 363-8880

Regardez-moi tous ces prix... OUF! que c'est dur à battre...
GROS RABAIS SUR HABITS MOTONEIGE ET VTT
CHOKO EDCO FXR GKS
PRIX TROP BAS POUR ÊTRE AFFICHÉ

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

MÉLANIE 819 371-7505
Excellent massage, prenez du temps pour vous. Secteur Ste-Marguerite 9 h à 20 h

RELAXOTHÉRAPIE
Vous avez besoin de relaxer
20 ans d'expérience. Chantal: 819 377-2507

Vivez une expérience unique en massothérapie
Dès 8 h 819 698-8084

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8798 Déneigement

DÉNEIGEMENT DE TOITURE
Estimation gratuite,Trois-Rivières et environ
Les Entreprises David Cloutier
819 691-5523 819 699-7153

Estimation gratuite
Déneigement de toitures, résidentiel commercial et industriel, avec assurance responsabilité, 819 699-6786

8799 Déménagement, transport et entreposage

À BAS PRIX
Déménagement J.-P. GÉLINAS : 692-7229

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

JOLIE FILLE TE REÇOIT
bon massage
Shawinigan: 819 989-0899

8819 Messages personnels

Mégane vous reçoit
en privée, discrétion assurée
819 719-1282

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

Avant le 20 janv. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours ww.régimesplus.net, 819-548-5752

CUISINIER (ÈRE) et TÉLÉPHONISTE demandés(e)
Se présenter à la Pizzéria Papa Georgios ou composer le 819 693-7444.

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires demandé(e), 32h et + par sem.. prime de nuit,
Expérience un atout + RCR. URGENT!
Saint-Luc-de-Vincennes 819 377-8726.

URGENT! Chauffeur de tracteur pour déneigement, payons très bon salaire, selon exp. 819-375-5436, 819-383-7408

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.net

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

ENSEMBLE antique de s/manger, 1 table, 6 chaises, bahut et vaissellier, 819-378-3667

8882 Meubles et électroménagers

MEUBLES À VENDRE, cause déménagement, tél : 819-374-9288.

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

COUPE de bois à vendre, environ10 arpent, dans le rang 13, 418-284-1300.

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS
1 855 852-7784

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

APPEL D'OFFRES

Remplacement du système de réfrigération et travaux connexes
Aréna Gilles-Bourassa

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour le remplacement du système de réfrigération ainsi que des travaux connexes à l'Aréna Gilles-Bourassa.

Les soumissions seront reçues à la division approvisionnement de la Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville (**5e étage**), Shawinigan, G9N 6V3, **jusqu'à 11h, le 1er février 2018**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « **IMM-13-001C** ». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Nathalie Bégin, acheteur
Division approvisionnement

Le travail des proches aidants naturels souligné

FANNIE MASSEY
fannie.massey@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Janvier est le mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer qui touche près de 142 000 personnes au Québec. L'organisme Appui Mauricie pour les proches aidants d'aînés veut souligner l'engagement et le travail des proches aidants qui viennent en aide à une personne aînée, qu'elle soit atteinte d'une maladie ou en perte d'autonomie

Un des enjeux majeurs demeure la reconnaissance des proches aidants. «Nous sommes tous touchés d'une manière ou d'une autre par la proche-aidance», affirme Vanessa Bouchard, agente de communication et de développement pour l'Appui Mauricie.

Ce nombre ne cesse d'augmenter, c'est donc un enjeu majeur pour l'organisme. Ce qui justifie l'investissement de près de 29 500 $ octroyé pour les différents projets offerts par l'organisme.

«On connaît tous quelqu'un qui vit avec cette maladie, mais il ne faut surtout pas oublier les gens qui gravitent autour. Il faut soutenir les proches aidants grâce aux différents projets offerts», affirme Vanessa Bouchard.

Plusieurs projets seront mis en avant-plan afin de conscientiser la population au rôle des proches aidants. Les Regroupements des aidants naturels de la Mauricie proposent deux projections de films dont *Toujours Alice* qui aura lieu le 12 janvier à 13 h 30 au Filozen café à Grand-Mère. *Le cœur qui meurt en dernier* sera présenté le 25 janvier à 13 h au cinéma le Tapis rouge de Trois-Rivières. Une conférence sera aussi organisée par le Regroupement des aidants naturels de la Mauricie inc. le 22 janvier à 19 h au restaurant La Porte de la Mauricie.

Pour obtenir tous les détails concernant les activités du mois de janvier, il est possible de consulter le site internet de l'Appui au *www.lappui.org/Mauricie*.



Florence Pauquay, Vanessa Bouchard et Marianne Daveluy étaient présentes afin d'expliquer l'importance de l'organisme l'Appui Mauricie pour les personnes atteintes d'une maladie dégénérative et pour les proches aidants. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Avis public

Dépôt du rôle de perception

Conformément à l'article 503 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1.- Le rôle général de perception de l'année 2018, comprenant toutes les taxes, tant générales que spéciales, est maintenant complété et il est déposé au bureau de la trésorière.

2.- Les comptes de taxes sont datés du 19 janvier 2018 et ils seront envoyés à cette date.

3.- Ces taxes sont payables dans les 30 jours de la date d'envoi du compte, en demandant le paiement aux personnes inscrites audit rôle.

4.- Lorsque le total des taxes foncières dont le paiement est exigé dans un compte est inférieur à 300$, le débiteur de ces taxes doit le payer, en un versement unique, dans les 30 jours de sa date d'envoi. À l'expiration de ce délai, les taxes encore dues produiront des intérêts au taux de 14 % l'an, sans qu'il soit nécessaire qu'une demande spéciale soit faite à cet effet.

5.- Lorsque le total des taxes foncières dont le paiement est exigé dans un compte est égal ou supérieur à 300$, le débiteur de ces taxes peut les payer en deux versements égaux. Le montant indiqué sur le coupon de versement nº 1 doit être acquitté au plus tard le 19 février 2018. Le montant indiqué sur le coupon de versement nº 2 doit être acquitté au plus tard le 5 juillet 2018. À l'expiration de l'un de ces délais, les taxes qui devaient alors être l'objet d'un versement et qui seront encore dues produiront des intérêts à compter de cette date au taux de 14 % l'an, sans qu'il soit nécessaire qu'une demande spéciale soit faite à cet effet.

6.- Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes 10 jours après la publication du présent avis est prié de le signaler à la trésorière.

7.- Tout montant dû à la Ville peut être acquitté :

7.1 par la poste, grâce à une enveloppe-retour (dans ce cas, il serait prudent, pour éviter d'avoir à payer des intérêts, d'acheminer votre paiement au moins cinq jours avant la date d'échéance du montant dû);

7.2 au guichet de toutes les banques et caisses populaires (S.V.P., notez que vous devez entrer votre numéro de matricule de 17 chiffres apparaissant sur vos coupons du compte de taxes);

7.3 auprès des mêmes institutions financières, mais par Internet ou par téléphone (S.V.P., notez que vous devez entrer votre numéro de matricule de 17 chiffres apparaissant sur vos coupons de compte de taxes);

7.4 au comptoir de la trésorerie municipale situé au rez-de-chaussée du 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville (où l'on peut notamment payer par carte de débit).

Trois-Rivières, ce 11 janvier 2018

Nathalie Cournoyer, OMA
directrice adjointe aux Finances et trésorière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4600 – Télécopieur : 819 372-4630

trois-rivières



› COLLISION SUR LE PONT LAVIOLETTE

Une collision survenue mercredi matin entre deux véhicules sur le pont Laviolette a entraîné une importante congestion. L'accident s'est produit vers 8 h 15. Les véhicules circulaient en direction sud lorsque l'impact s'est produit. Selon la Sûreté du Québec, personne n'aurait subi de blessures à la suite de cette collision. L'accident a toutefois causé un bouchon de circulation qui s'est étiré sur plusieurs centaines de mètres sur l'autoroute 55 à Trois-Rivières. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES PAR L'ALCOOL OU LA DROGUE

22 arrestations à Trois-Rivières en décembre

TROIS-RIVIÈRES (MLA) — Un total de 22 conducteurs ont été arrêtés pour avoir conduit un véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool ou les drogues au cours du mois de décembre sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

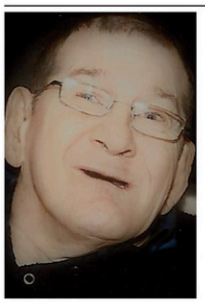
Ces arrestations ont eu lieu au cours de 12 opérations, dont une qui s'est faite conjointement avec les patrouilleurs de la Sûreté du Québec et une autre en compagnie de représentants de Contrôle routier Québec, qui se sont échelonnées tout au long du mois ponctué par le congé des Fêtes.

Environ 2100 conducteurs ont été interpellés par les policiers dans le cadre de ces opérations. Parmi les 22 arrestations effectuées, deux étaient en matière de drogue au volant.

De plus, une campagne de sensibilisation s'est déroulée en parallèle dans les établissements licenciés où les policiers y ont distribué des dépliants sur le sujet.

Au cours du mois de janvier, les policiers seront tout particulièrement attentifs aux comportements répréhensibles en ce qui concerne la conduite hivernale ainsi qu'aux véhicules qui ne seraient pas encore munis de pneus d'hiver.

nécrologie



ASSELIN
M. JEAN
«Jeannot»
1943-2018

« En douceur, comme une colombe prenant son envol, l'âme de Jean s'en est allée vers la lumière »

Au CIUSSS MCQ-Pavillon St-Joseph de Trois-Rivières, le 3 janvier 2018 est décédé à l'âge de 74 ans et 11 mois, monsieur Jean Louis Germain (Jeannot) Asselin, fils de feu André Asselin et de feu Yvette Dufour. Il demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 205, rue Rochefort Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 17 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.
Jean était natif de Chicoutimi et ses cendres seront mises en terre sur le terrain familial du Cimetière St-François Xavier à une date ultérieure.
Une messe sera célébrée à ce moment à la Cathédrale de Chicoutimi.

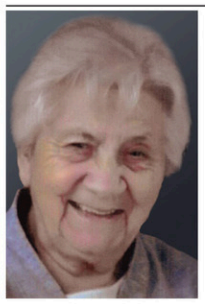
Il laisse dans le deuil ses soeurs : Françoise (Robert Charland), Denise (feu Roger Thibeault) et Susanne (Serge Bergeron); ses neveux : François, Marc (Sarah Belzile) et Simon Thibeault (Émilie Dugas) et Jean Nicolas Charland (Cynthia Cossette); ses petits-neveux : Victor, Emma et Jeanne Thibeault - Marika et Jérôme Thibeault et Lyana et Maeva Charland. Il laisse également dans le deuil sa cousine Michèle Bittner (Jean-Baptiste Gauthier) ainsi que ses cousins et cousines Asselin, Cloutier et Dufour.

Nous aimerions ici remercier particulièrement le personnel soignant et les bénévoles du Centre St-Joseph où il a vécu durant les 24 dernières années en soulignant le travail extraordinaire d'accompagnement dont il a bénéficié quotidiennement, dans un grand respect et beaucoup d'amour. Pour ne pas en oublier, nous ne nommerons personne en particulier, mais sachez que chacun et chacune avez notre affection, notre gratitude et notre reconnaissance.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation RSTR-Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières ou à l'Association de la paralysie cérébrale de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Renseignements : (819) 370-2883
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BEAULIEU
DÉSILETS
MME
JEANNE D'ARC
1921-2018

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cloutier-du Rivage, le 4 janvier 2018 est décédée à l'âge de 96 ans, madame Jeanne d'Arc Beaulieu, épouse de feu monsieur Bertrand Désilets, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 205, rue Rochefort Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heures d'accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.
Les cendres seront déposées au Columbarium de la Coopérative Funéraire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Claire), Roger, Denis et Nicole (Pierre); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses soeurs : Denise, Pierrette et Lise; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cloutier-du Rivage pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 370-2883
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BÉDARD
M. MARCEL

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre de la Mauricie, le 4 janvier 2018 est décédé à l'âge de 87 ans monsieur Marcel Bédard, époux de madame Alice Jobin, demeurant à Sainte-Thècle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée 281, rue Dupont Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 en l'église de Sainte-Thècle à 11 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Monsieur Bédard laisse dans le deuil son épouse Alice Jobin; ses enfants : Marlaine Bédard (Steve Leclair), Annie Bédard (Roch Roy), Stéphane Bédard (Mélanie Decelles); ses petits-enfants : Dave (Émilie), Jim (Valérie), Jonathan (Sandra), Samuel, Flavie et Jeanne; ses arrière-petits-enfants : Nolan, Rose et Livia; ses frères et soeurs : Gisèle Bédard (Marcel Michaud), Jean Bédard (Carmen Tremblay), Jacques Bédard (Marie Gélinas), Yvonne Bédard (Ange-Albert Béland); ses beaux-frères et belles-soeurs : Georgette Jobin (feu Prima Plamondon), Steven Jobin (Marielle Trottier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411
Télécopieur : 418 289-3963
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



BÉLIVEAU
M. ALAIN
1958 - 2018

À son domicile, le 3 janvier 2018 est décédé à l'âge 59 ans, M. Alain Béliveau fils de feu Ferdinand Béliveau et de feu Carmelle Lafond, demeurant à Saint-Wenceslas.

La famille accueillera parents et amis au :

Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle 1010 rue Principale Saint-Wenceslas

Heures d'accueil : le vendredi 12 janvier de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi dès 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier à 14 h en l'église de Saint-Wenceslas.

M. Béliveau laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Jean-Paul (Rita Béliveau), Lucienne (Yvon Tourigny), Clément (Madeleine Houle), Madeleine (Jean-Paul Duhaime), Thérèse (Yvon Huot), Pauline, Claire (Jean-Marc Lemay), Irène (Claude Piché), Julien (Diane Paquette), Robert (France Levasseur); ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis.

Direction funéraire
Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle
Tél. : 819-224-4033 / 1-800-561-2881
Téléc. : 819-477- 4289
www.yveshoule.com



BÉNÉDICT
MME DIANE

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 1er janvier 2018, est décédée à l'âge de 61 ans, Mme Diane Bénédict amie de coeur de Raymond Lefebvre, fille de feu Harry Bénédict et de feu Laurette Lamarre, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au

Salon Funéraire Oscar St-Ours 2203, av. Champlain Shawinigan, G9N 2L5

Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie à partir de 10 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 20 janvier 2018 à 14 h au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, outre son ami de coeur Raymond Lefebvre, ses enfants : Karine Isabelle (Claude Huard) et Steve Isabelle; ses petits-enfants : Kassandra, Shawn, Steve, Océane, Jegens et Edouane; son frère et ses soeurs : Réal Bénédict (Bernadette Pellerin), Nicole Bénédict (Denis Beaudoin) et Raymonde Bénédict (Roger Bélanger); le père de ses enfants, René Isabelle, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à un organisme de votre choix lequel serait apprécié par la famille.

Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain, Shawinigan
Tél. : 819 536-3717
Fax : 819 536-4259
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BLANCHETTE
M. JEAN-RINO

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 31 décembre 2017, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Jean-Rino Blanchette, époux de Mme Lucette Rousseau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Maison Funéraire Richard & Philibert 1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières

Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.

La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 15 h en la chapelle de la Maison funéraire.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Chantal; sa petite-fille : Noémie Thériault; ses frères et soeurs : Michel (Micheline Turcotte), Diane (feu Bob Olivier), Normand (Monique Croteau). Il était également le frère de feu Monique, feu Réal et feu Benoit (Suzanne Lamy). Il laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs: Ghislain Rousseau (Line Boucher), Jacques Rousseau (Erika Cabanas), Nicole Rousseau (Georgette Gauthier), Laval Emond (feu Martine Rousseau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Maison Albatros et du CLSC pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros.

Renseignements : 819-378-3838
Télécopieur : 819-375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site internet : www.richardphilibert.ca



BOUCHARD
M. JEAN-CHARLES
1950 - 2017

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 25 décembre 2017, est décédé à l'âge de 67 ans, monsieur Jean-Charles Bouchard, époux de madame Danielle Bilodeau, fils de feu monsieur Charles Bouchard et de feu madame Marguerite Leblanc. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Coopérative Funéraire de la Mauricie 4620, boul. Royal Shawinigan G9N 7X9
Heures d'accueil : vendredi, jour de la liturgie, à partir de 18 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 12 janvier 2018 à 21 h à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Danielle, ses soeurs : Jacqueline, Suzanne (François Hébert) et Sylvie (Robert Martin); ses beaux-parents : Fernand Bilodeau et Violette Lafrenière; son beau-frère et sa belle-soeur : Yves Bilodeau (Martine Lortie) et Marlène Bilodeau (Guy Paquin); son ancien beau-frère Bernard Gélinas, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

Remerciements sincères au personnel du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 539-5000
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Sidaction mauricie
819-374-5740
www.sidactionmauricie.ca

MONUMENTS BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca

Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc.
amour patience espoir harmonie
1900, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4K9 • 819 691-0342
www.apeh.ca

MAISON DES TROIS COLOMBES
Aidez-nous à poursuivre notre grande mission d'accompagner les personnes malades en fin de vie.
Merci pour votre don en ligne au : maisondestroiscolombes.com
C.P. 1171 Val-Mauricie, Shawinigan G9P 1N4



BRONSARD

M. ROBERT

1944-2017

" On ne doit garder du passé que les plus doux souvenirs "

Au CHUL de Québec, le 29 décembre 2017, est décédé à l'âge de 73 ans M. Robert Bronsard, époux de Mme Marguerite Voyer, fils de feu Lucien Bronsard et de feu Gratia Rivard, demeurant à Lac-aux-Sables.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon Funéraire
St-Amand et Fils Ltée
130, rue Principale
Lac-aux-Sables (Qc) G0X 1M0

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 en l'église St-Rémi du Lac-aux-Sables à 14 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Rivière-à-Pierre à une date ultérieure.

L'a précédé, son fils Jacquelin.

M. Bronsard laisse dans le deuil outre son épouse Marguerite Voyer; ses filles : Myrianne (Jean Tremblay), Jacinthe (Rémi Tessier); ses petits-enfants : Camille, Laurie, Jean-Félix et Claudianne; ses frères et soeurs : Denise (Jacques Naud), Ginette (feu Bernard Julien), André (Nicole Gauthier), Fernand (Pierrette Béland), Claude (Hélène Trudel), Nicole (André Huard), Jacques, Danielle (Jean-Claude Cloutier), Lyne (Denis Borgia); ses beaux-frères et belles-soeurs : Raymond (Ghislaine Goyette), Jean-Claude (Laurianne Béland), Juliette (feu Jean-Charles Goyette), Maurice (Jeannette Précourt), Marie (feu Edouard Cloutier), Fernande (Robert Therrien), ainsi que ses tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du CHUL de Québec pour leur écoute et leurs bons soins prodigués à M. Bronsard et plus particulièrement aux Dr Benoit Dubuc et Dr Bernard Larochelle ainsi qu'à l'abbé Grégoire.

Des dons au département des soins palliatifs du CHUL de Québec seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411
Télécopieur : 418 289-3963
Courriel :
stamandetfils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

---



CHAMPAGNE

M. GILLES

1945-2017

Au CIUSSS MCQ CHAUR de Trois-Rivières, le 28 décembre 2017, est décédé à l'âge de 62 ans, monsieur Gilles Champagne, fils de feu monsieur Dollard Champagne et de feu madame Pierrette Larente. Il demeurait à Trois-Rivières.

Monsieur Champagne a été confié à la :

Coopérative Funéraire
de la Mauricie
205, rue Rochefort
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 7J6

Selon les volontés du défunt, il n'y aura aucune cérémonie religieuse.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine à une date ultérieure.

L'ont précédé, ses parents : Dollard Champagne et Pierrette Larente de même que ses frères : Jean-Pierre et Michel.

Il laisse dans le deuil ses frères : Alain et Serge, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements : 819 370-2883
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



CORMIER

M. RAYMOND

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 4 janvier 2018, est décédé à l'âge de 77 ans, monsieur Raymond Cormier, conjoint de Marie-Claire Séguin, fils de feu Gratien Cormier et de feu Colette Morrissette, demeurant à Saint-Célestin.

La famille accueillera parents et ami(e)s au

Funérarium L. G. Gaudet
3900, boul. de Port Royal
Bécancour
secteur Saint-Grégoire

Heures d'accueil : le samedi 13 janvier 2018, jour des funérailles, de 9 h 30 à 12 h 45.

Les funérailles auront lieu, le samedi 13 janvier 2018, en l'église de Saint-Grégoire à 13 h.

L'ont précédé son frère Yvon et sa soeur Elaine.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Marie-Claire; ses enfants : Josée, Linda (Yves Gauthier) et Daniel (Ginette Gagnon); ses petits-enfants : Alexandre et Mélissa Cormier Caron, Carolane, Jean-Samuel et Laurie Guévin et Stéphane Cormier; ses arrière-petits-enfants : William, Thomas, Alice et Jules; son frère et ses soeurs : Jean-Marie (Micheline), Pierrette, Carmel, Lucie (Eve) et Marielle, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Merci à toute l'équipe des soins palliatifs du CHRTR.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.

Renseignements : 819 297-2928
Télécopieur : 819 297-2727
Courriel : info@lgastongaudet.ca
www.lgastongaudet.ca



CÔTÉ

MME HUGUETTE CLOUTIER

1938 - 2018

Entourée de sa famille, au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 3 janvier 2018, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Huguette Cloutier, épouse de feu Georges Côté, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

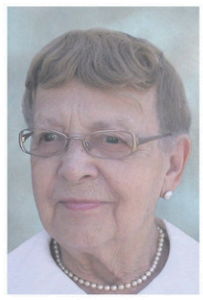
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 janvier à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, son amoureux, Marcel Héroux; ses enfants : Guylaine (Jean-Pierre Clément), Maryse (Sylvain Robert), Alain (France Maillette), Cynthia (Stéphane Lefebvre); sa belle-fille Sylvie Héroux (René Fortier); ses petits-enfants : Bryan, Carol-Ann, Sabrina, Alexandra, Miguel, Alyson, Félix et leur conjoint(e); son arrière-petite-fille Justine; ses beaux-frères et belles-soeurs : Marcel Côté (feu Hélène Plamondon), Claudette Côté (Fidel Bédard), Rolande Joyal (feu Maurice Côté); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, de nombreux ami(e)s dont sa grande amie de toujours, Lise Cloutier.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour la qualité des soins prodigués et des services reçus.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec (6070, rue Sherbrooke Est Bureau 104 Montréal, (Québec) H1N 1C1).

Renseignements : 819 374-6225
Sans Frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces



CÔTÉ

MME JACQUELINE VINCENT

1927 - 2017

Au CIUSSS MCQ – Centre d'hébergement Laflèche, le 9 janvier 2018, est décédée à l'âge de 90 ans, madame Jacqueline Côté, épouse de feu monsieur Jacques Vincent, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative Funéraire
de la Mauricie
4620, boulevard Royal
Shawinigan
G9N 7X9
Heures d'accueil :
dimanche de 10 h 30 à 13 h 30.
Un dernier Adieu lui sera rendu le dimanche 14 janvier 2018 à 13 h 15 à la Coopérative Funéraire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Hélène Vincent, René Vincent (Louise Gaudreault) et Denis Vincent (Édith Pelletier); ses petits-enfants : Cindy Bernier (Alexandre Pilon et leurs fils Nathan), Véronique Bernier (Dany Marchand) et sa fille Delphine, Félix Vincent (Valérie L'Heureux); ses frères et sa soeur : Fernand Côté (Marie Jacques), Marcel Côté (Georgette Champagne) et Louiselle Côté; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du CIUSSS MCQ – Centre d'hébergement Laflèche pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, des dons à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 539-5000
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : ww.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

---



CRÊTE

M. ALAIN

1961-2017

À Shawinigan-Sud, le 26 octobre 2017, est décédé à l'âge de 55 ans, monsieur Alain Crête, conjoint de madame Angèle Basile, fils de feu monsieur Philippe Crête et de feu madame Thérèse Laing. Il habitait à Shawinigan.

Monsieur Crête a été confié à la

Coopérative Funéraire
de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

Selon ses volontés, aucune cérémonie n'aura lieu.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil : sa conjointe Angèle Basile (fille de Thérèse Basile), avec qui il a partagé sa vie durant 17 années; ses soeurs et frères : Louise (feu Claude Magnan), Pierre (Suzie Meagher), Jean (Aline Descôteaux), Jeanne (Normand Héroux) et Gilles (Hélène Rousseau); ses beaux-enfants : Jacqueline Basile-Martel (Garry Petiquay) et Sonia Basile-Martel (Kenny Lacoursière); ses beaux-petits-enfants : Gaïven, Noah et Mikona; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

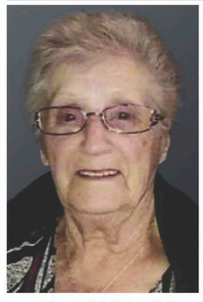
La famille désire remercier le personnel du CLSC de Shawinigan et du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, des dons à la Société canadienne du cancer (1-888 939-3333 ou cancer.ca) seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel: mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



CRÊTE

MME THÉRÈSE LAING

1927 - 2018

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice, le 1er janvier 2018 est décédée à l'âge de 90 ans, madame Thérèse Laing, épouse de feu monsieur Philippe Crête et fille de feu monsieur Hector Laing et de feu madame Ida Godin, demeurant à Shawinigan.

La défunte a été confiée à la :

Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105 e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

Selon les volontés de la défunte, aucune cérémonie n'aura lieu.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.

L'a précédée son fils Alain (Angèle Basile).

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louise (feu Claude Magnan), Pierre (Suzy Meagher), Jean (Aline Descôteaux), Jeanne (Normand Héroux) et Gilles (Hélène Rousseau); ses petits-enfants : Mélanie et Sébastien Crête, Chantal et Isabelle Héroux, Valérie Magnan, Cindy et Kevin Crête, Mélissa et Francis Crête; ses arrière-petits-enfants : Zara-Mimi, William, Kelly-Ann, Mégane, Camille, Ryan, Océanne, Flavie et Laurent; ses soeurs : feu Hortense Laing (feu Lauréat Poirier), Cécile Laing (feu Robert Veillette), Georgette Laing (feu Martin Gervais), Rita Laing (feu Eldège Gélinas), Colombe Laing (feu Pertien Beauchamp), Rolande Laing (Henri Dione) et Hélène Laperrière (René St-Pierre); son frère feu Jean-Louis Laperrière, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de l'unité 4 du CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice et le Dre Andrée Jiona pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, des dons à la Société canadienne du cancer (1 888 939-3333 ou cancer.ca) seraient appréciés.

Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DÉRY

HÉBERT

MME MADELEINE

1927-2017

À La Tuque, en CHSLD faisant partie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 25 décembre 2017, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Madeleine Déry, épouse de feu Marcel Hébert, fille de feu Émile Déry et de feu Fédora Mongrain, demeurant à La Tuque et autrefois de Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Résidence funéraire Caron
602, rue Commerciale
La Tuque

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

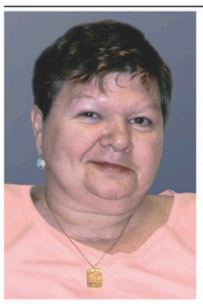
Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h en l'église St-Zéphirin de La Tuque.
Par la suite, les cendres seront déposées au Columbarium de la Résidence funéraire Caron.

Mme Déry laisse dans le deuil ses enfants : Lorraine Hébert (Denis Lacombe) et Jean-Guy Hébert; ses petits-enfants : Katheline Dugas et Stéphane Hébert; ses arrière-petits-enfants : Andrew Bitar; Alexis Bitar et Mason Hébert; sa belle-soeur et ses beaux-frères : Paquerette Gagnon (feu Lionel Déry), Lucien Hébert et Camil Hébert (Rachel Pilon), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CIUSSS MQC de La Tuque, secteur hébergement du 5e et 4e étage pour la qualité des soins prodigués et leur grand dévouement ainsi que Dr Judith Bourgault.

Des dons à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice seraient appréciés.

Renseignements :
Téléphone : 819 523-3566
Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com,
Site web : www.residencecaron.com



DESAULNIERS
MME CAROLE
1953-2017

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice, le 27 décembre 2017, est décédée à l'âge de 64 ans, madame Carole Desaulniers, fille de feu monsieur Venant Desaulniers et de madame Claire Matteau. Elle demeurait à Shawinigan.

Madame Desaulniers a été confiée à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h en l'église St-Jean-Baptiste 1251, 5e Avenue Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2N6
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, ses soeurs : Lise (Mario Savard), France (Pierre Chainé), Denise (Marco Déry) et Chantal (Yvon Bousquet); ainsi que plusieurs neveux et nièces cousins, cousines, oncles, tantes, parents et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice pour la gentillesse et l'empathie démontrées.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DESPINS
MME
YVONNETTE

Avant, chère Mère, tu étais parfois là où nous étions, maintenant tu seras toujours là où nous serons.

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 14 décembre 2017, est décédée à l'âge de 89 ans et 7 mois, Mme Yvonnette Despins épouse en premières noces de feu Léo Lefebvre et en deuxièmes noces de feu Jacques Leblanc, fille de feu Marie-Anne Bérubé et feu Benoit Despins.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon Funéraire Oscar St-Ours 2203 av. Champlain Shawinigan G9N 2L5

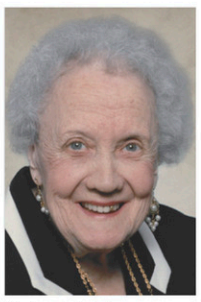
Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie à partir de 11 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 janvier 2018 à 13 h 30 au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.

L`ont précédée, sa soeur Jacqueline et son frère Aurèle.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Réjean Tremblay), Jacques, Nicole (Jean-Pierre Paradis), Johanne (André Gagnon), Richard (Francine Pelletier) et Hélène (Alain Grégoire); ses petits enfants : Rachel, François, Véronnique, Michelle, Éric et Samuel; ses arrière-petits-enfants : Audrey, Maude, Rose, Arianne, Alexia, Anthony et Rémi, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier chaleureusement le personnel de l'unité de soins palliatifs du CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional ainsi que le personnel de la résidence Cardinal Roy de Trois-Rivières pour leur soutien et les bons soins prodigués.

Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan
Tél. : 819 536-3717
Fax : 819-536-4259
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet: www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



DUPONT
MME ÉMILIENNE
CHAMPAGNE
1919-2018

Entourée des membres de sa famille au CIUSSS MCQ - Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, le mardi 2 janvier 2018, à l'âge de 98 ans et 7 mois, est décédée madame Émilienne Champagne, épouse en premières noces de feu Freddy Dupont et en secondes noces de feu Joseph Lyonnais et fille de feu Généré Champagne et de feu Édouardina Dubé, domiciliée à Trois-Rivières.
La famille vous accueillera au :

Centre Funéraire Châteaudun 971, boul. Thibeau Trois-Rivières, Qc, G8T 7B1
Vendredi de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h 30.
Les funérailles auront lieu samedi 13 janvier 2018 à 14 h en l'église St-Odilon au 440, rue du Charbonnier, Trois-Rivières, Qc, G8T 6S6.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

L'ont précédée, son frère et ses soeurs: Lucien (feu Jeanne Blais), Louisa (feu Rosario Fillion), Gisèle (feu Raymond Lafrenière), Lucienne (feu Hector Drolet), Jacqueline (feu Marcel Giguère).
Mme Champagne laisse dans le deuil sa fille Pauline (André Garceau); ses petites-filles : Manon (Normand Cyrenne) et Louise (Raymond Bolduc); ses arrière-petits-enfants : Valérie, Mathias, Simon et Mélina; ses frères et soeurs : Rita (feu Willie Cossette), Clémence (feu Maurice Beaumier), Fernande (feu Marcel Vincent), Angèle (feu Joseph Boisvert, Robert Gélinas); ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Lucille Vincent (feu Roger Champagne), Yvette Pelletier (feu Raynald Champagne), feu Raymond Lafontaine, feu Anita Dupont (feu Raoul Marcotte), feu Marie-Claire Dupont (feu Paul-Émile Vézina), feu Marie-Flore Dupont (feu Laurent Pépin), Noëlla Délisle (feu Gérard Dupont), feu Ernest Dupont ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Nos plus sincères remerciements au personnel du 5e étage de Cloutier-du Rivage pour les bons soins prodigués tout au long de ces années.
Pour renseignements:

Groupe Garneau Thanatologue 819-375-2414 Site web: www.salonchateaudun.com Entreprise membre de la Corporation des Thanatologues du Québec Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

LA MAISON DE LA FAMILLE DE TROIS-RIVIÈRES INC.
946, rue St-Paul, Trois-Rivières
www.maison-famille.org
819 691-0387



DUPUIS
MME
JACQUELINE
1934-2018

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 7 janvier 2018, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Jacqueline Dupuis, épouse de feu Jean-Jacques Ducharme, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h 30. Samedi, jour des funérailles, la famille reçoit directement à l'église, à partir de 10 h 30.

Un service religieux aura lieu le samedi 13 janvier à 11 h au Centre communautaire Jean XXIII 5815 de la Montagne Trois-Rivières, Qc G8Y 3S3
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Françoise Dupuis (Gaston Fugère), Marcel Dupuis (Thérèse Gagnon), Rachel Dupuis (Pierre Gagnon), Danielle Dupuis (Norman Hélie), Denise St-Onge (feu Laurent Dupuis), Micheline Blais (feu Paul Dupuis), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédée, ses frères et sa belle-soeur : Marc Dupuis (Rolande St-Onge), Laurent Dupuis, Paul Dupuis.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières « RSTR » (731, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, QC, G9A 1Y1).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

Centre prévention suicide les Deux Rives
INQUIET POUR UN PROCHE?
1 866-APPELLE (277-3553)



FORTIER
M. ANDRÉ
1951-2018

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 janvier 2018, à l'âge de 66 ans, est décédé monsieur André Fortier, fils de feu Edouard Fortier et feu Noëlla Perreault.
Il laisse dans le deuil ses deux enfants : Dominique et Nicolas; son ex-épouse Manon; ses frères et soeurs : Alain (Nicole), Nicole (Serge), feu Daniel (Patricia) et feu Micheline (feu François) ainsi que de nombreux parents et amis.
La famille accueillera parents et amis au :

Complexe funéraire LeSieur et frère 95, boul. Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu J2W 1E2 450 359-0990 lesieuretfrere.com le samedi 20 janvier 2018 à compter de 16 h.
Une célébration de la Parole aura lieu à 18 h, en la chapelle du complexe funéraire.



FRIGON
MME JEANNE
1928-2017

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Joseph de Trois-Rivières, le 28 décembre 2017, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Jeanne Frigon, fille de feu Lorenzo Frigon et de feu Germaine Garceau, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 14 janvier à 14 h au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses soeurs, son frère, ses belles-soeurs, son beau-frère : Denise Frigon, Guy Frigon (Gilberte Ricard), Angèle Frigon (Louis Roberge), Suzanne Godin (feu Pierre Frigon), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

L'ont précédée, ses frères et ses belles-soeurs : Georges Frigon (Florette Mailhot), Jacques Frigon (Rita St-Pierre), Jean Frigon (Colombe Sévigny), François Frigon (Gertrude Croteau).
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement St-Joseph, pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, (Québec) G8Z 2N7).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



GABOURY
RABOUIN
COLOMBE
1940-2017

Au CHAUR, le 31 décembre 2017 est décédée à l'âge de 77 ans et 4 mois, Mme Colombe Rabouin, fille de feu Arthur Rabouin et de feu Germaine Lesage demeurant à St-Léon-le-Grand.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence Funéraire St-Louis 92, rue Saint-Laurent Ouest Maskinongé

Heures d'accueil : samedi 13 janvier de 12 h à 15 h

Les funérailles auront lieu le samedi,13 janvier 2018 à 15 h en l'église de Maskinongé.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Maskinongé à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil: son époux Arthur Gaboury, sa fille France (Jocelyn Harnois), son fils Alain (Dany Francoeur); ses petits-enfants: Florence, Jasmine, Kevin (Marianne), Jonathan (Stéfanny) ; Sa soeur et ses frères, ses belles-soeurs et ses beaux-frères : feu Thérèse (feu Claude Milette), feu Viateur (Anita Toupin), feu Jean-Guy (Nicole Laplante), Albert Gaboury (Estelle Paillé), feu Jacques (feu Claudette Chicouine), Jacqueline (Bruno Paillé), feu André (Louise Savoie) Lucie, Denise (Paul Bellemare), Ghislaine (Marcel Bérard) et Jean-Pierre (Claire Lafrenière), Gertrude (Michel St-André), Normand (Nicole Beaudry) et Fernand.
La famille désire témoigner une reconnaissance spéciale à son inhalothérapeute Danielle Morin pour les bons soins prodigués.
Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.
Résidences funéraires St-Louis
Renseignements : (819) 227-2372
Télécopieur : (819) 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca

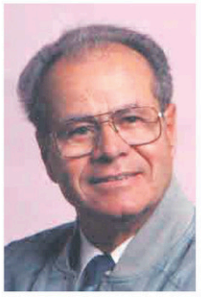
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

CAVAC Région de la Mauricie
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
www.cavac.qc.ca
Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;
- l'orientation vers les services spécialisés.
819 373-0337 1 888 552-2822
Services gratuits et confidentiels



GARIÉPY
M. JEAN-RAYMOND

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 24 décembre 2017, est décédé paisiblement M. Jean-Raymond Gariépy, tendre époux de Mme Geneviève Bouillé, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison Funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite à
Trois-Rivières
Heures d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.
La liturgie de la Parole
aura lieu
le dimanche 14 janvier 2018 à 14 h
en la chapelle de la
maison funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière St-Louis
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses soeurs : Jocelyne (Jacques Bellemare) et Josette (feu Jean-Guy Plante); son beau-frère Yvon Bouillé (feu Raymonde Breton), ainsi que plusieurs membres de la famille Bédard, neveux, nièces, cousins, cousines, bons ami(e)s et M. et Mme Biron, leurs précieux voisins.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CHAUR pour les excellents soins prodigués ainsi que leur support moral.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site : www.richardphilibert.ca



GAUTHIER
M. RICHARD

Au Centre hospitalier Laval de Québec, le 14 décembre 2017, est décédé à l'âge de 92 ans Monsieur Richard Gauthier, époux de madame Gertrude Trépanier, fils de feu Émilien Gauthier et de feu Clara Arcand demeurant à Québec, autrefois de Saint-Tite.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 13 janvier 2018 en
l'église de Saint-Tite
à 11 h.
L'inhumation des cendres aura lieu
à une date ultérieure.
L'a précédé, son frère Lucien (Marie-Rose Roy) Monsieur Gauthier laisse dans le deuil son épouse madame Gertrude Trépanier; ses enfants :

Albatros
Cellule Albatros
Trois-Rivières
Métropolitain
Vous ou un membre de votre famille aimerait être accompagné dans cette étape importante qu'est la fin de vie. Nous pouvons être là.
Information : 819 375-1429

Yvon (Guylaine St-Amant), Ghyslain (Andrée Cossette), Lisette (Alain Bédard); ses petits-enfants : Sylvain, Joannie, Dany, Geneviève, Francis, MarieFrance, Claudia et Myriam; ses arrière-petits-enfants : Alexy, Magaly, Élyam, Darren, Lauralie, Méliane, Léo et Liam; son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Séverin Gauthier (feu Claire Thibault), Paul Trépanier (feu Madeleine Gauthier), Louisette Cauchon (feu Clément Gauthier), Réjeanne Trépanier (feu Martin Perron), Noëlla Trépanier (Jean-Guy St-Arnaud),Margot Massicotte (feu Victorin Trépanier), Suzanne Bédard (feu Yvanhoé Trépanier); son filleul et ses filleules : Réal Gauthier, Josée St-Arnaud et Geneviève Gauthier, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés.
Monsieur Gauthier a été confié au :
Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin,
Saint-Tite
G0X 3H0
Renseignements : 418 365-6322
Courriel : salonlac@cgocable.ca



GÉLINAS
MME IRÈNE
BERGERON
1938-2017

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, entourée de l'amour de sa famille, sereine et tout en douceur, le 31 décembre 2017, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Irène Gélinas, fille de feu M. Raymond Gélinas et de feu Mme Blandine Bernier, épouse de M. André Bergeron, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe Funéraire J. D. Garneau,
274 rue St-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7
Heures d'accueil : le samedi, jour de la cérémonie à partir de 13 h.
Un service religieux aura lieu
le samedi 13 janvier 2018
en la chapelle du complexe
funéraire à 15 h.
L'inhumation aura lieu à une date
ultérieure.
À son départ, Irène laisse dans le deuil son époux depuis 59 ans, M. André Bergeron; ses enfants adorés : Lucie (René Dessureault de Crabtree), Christian (Christiane Loranger de Joliette), Guy (Louise Rondeau de Crabtree) et Josée (Christian Desrosiers de Memphis); ses merveilleux petits-enfants et arrière-petits-enfants : Marie-Pier Bergeron (Julien Paré et leurs 2 filles : Laurie-Ann et Sara-Ève), Marc-André Dessureault (Sammie Ducharme), Guillaume Desrosiers (Julie Fortin et leurs 2 filles : Éléanore et Louane), Julie Bergeron (Benoit Trudel et leur fille Élizabeth), Patrick Dessureault (Raphaëlle Venne et leur fils Victor), Antoine Desrosiers (Sarah Chapman), Jean-François Bergeron, Mylène Bergeron (Francis Provost) et Audréanne Bergeron; ses frères et soeurs : Michel (Denise Blanchette), Jean-Guy (Francine Bertrand), Thérèse (Michel Binette) et Yvon (Céline Gamache); ses belles-soeurs : Lucienne Noël (feu Martin Bergeron), Lise Chevrette (feu Roger Gélinas), Lise Moreau (feu Jacques Gélinas), Claudette Brassard (feu Denis Gélinas), Marie-Marthe Larose (feu Marcel Gélinas); ses beaux-frères : Jean-Luc Bergeron (Denise Steven) et Jean-Eude Comtois (feu Pauline Gélinas); ainsi que plusieurs neveux et nièces, filleuls, filleules et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, plus précisément aux équipes du 1er et du 2e étage.
Des dons à la Société Alzheimer du Québec seraient grandement appréciés.
Pour renseignements : 819 376-3731.
Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



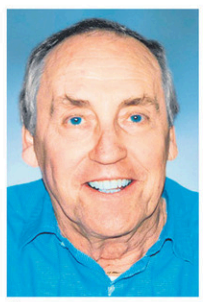
GÉLINAS
DR MARTIAL
1934-2018

Au CHRDL de Joliette, le 3 janvier 2018, est décédé à l'âge 83 ans, Dr Martial Gélinas, époux de dame Marielle Boucher, demeurant à Saint-Barthélemy, fils de feu Roméo Gélinas et de feu Imelda Lambert.
Dr Gélinas repose au
Centre Funéraire Yves Houle
650, rue Papineau
Saint-Barthélemy
Heures d'accueil : le vendredi 12 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, samedi 13 janvier dès 11 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 13 janvier à 14 h
en l'église de Saint-Barthélemy,
inhumation au cimetière
paroissial.
Dr Gélinas laisse dans le deuil outre son épouse Mme Marielle Boucher, ses enfants : Christine (Émile Rocheleau), Denis (Lyne Bérard), feu Pascale, Gilbert (Manon Dupuis); ses petits-enfants : Maxime (Élie), Marie-Pier (Loïc), Elizabeth (Anthony), Anthony (Ariane) et Frédéric; ses deux arrière-petites-filles adorées : Anais et Koraly; sa soeur Marie-Claire Gélinas (Paul Ferland), ses belles-soeurs : Claire Matteau (feu Réal), Ghislaine Garceau (feu Camille) ainsi que tous ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs l'ayant précédé : Fernand (Armande Gélinas), Réal (Claire Matteau), Rita (Lucien Bélanger), Monique (Roger Bellerive), Rosaire (Régine Imbeault), Jules, frère de l'instruction chrétienne, Germain (Louise Fortin), Camille (Chislaine Garceau). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-soeurs : Yolande Boucher (feu Wilfrid Founier), Estelle Boucher (Gilles Desbiens), Gaétane Boucher (feu Yvon Déry), Lise Boucher (feu Pierre Caron), Solange Boucher, Marie-Marthe Boucher, feu Jean-Pierre Boucher (Hélène Lacerte), Carmelle Boucher (Denis Houde), Constance Boucher (Louis Beaudoin), Normande Boucher (Pierre Pellerin), Jules Boucher, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et autres parents et amis.
Des dons à la Fabrique de Saint-Barthélemy seraient grandement appréciés.
Direction funéraire
Centre Funéraire Yves Houle
Tél. : 450-885-3335 /
1-800-561-2881
Téléc. : 450-836-2584
www.yveshoule.com



GÉLINAS
MME MICHELLE
CAYER

Aux Soins palliatifs du Centre d'hébergement Mgr Paquin du CIUSSS MCQ de Saint-Tite, le 29 décembre 2017 est décédée à l'âge de 76 ans Madame Michelle Cayer épouse de feu Raymond Gélinas, fille de feu Adrien Cayer et de feu Irène Matteau demeurant à Saint-Tite.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire J. M. Lacoursière
et fils inc.,
341, rue du Moulin,
Saint-Tite G0X 3H0
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 13 janvier 2018
en l'église de Saint-Tite à 14 h.
Madame Cayer laisse dans le deuil ses filles : Christine (Claude Loranger) et Danielle; ses petites-filles : Sarah-Ève Gélinas (Laurence Caya), Justine Loranger (Gabriel Croteau) et Alexandra Pilote (Pierre-Olivier Letarte); ses arrière-petites-filles : Léa Gélinas Caya et Béatrice Letarte; les enfants de Claude Loranger : Jessica Loranger (Marco Roussel), Samuel Loranger (Karine Bouchard et leur fils Thomas); sa soeur, son frère et sa belle-soeur : Jean-Guy Cayer, Micheline Cayer (feu Claude Guimond), Nicole Hill (feu Pierre Cayer), la famille Loranger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédée, ses soeurs : Pauline, Denise (Gilles Garon) et Diane.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Karine Petit, à Cathy Veillette, infirmière, et au personnel des Soins palliatifs du Centre d'hébergement Mgr Paquin.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : 418 365-6322
Courriel : salonlac@cgocable.ca



GENEST
M. NORMAND
1934-2018

À l'unité de soins palliatifs du CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 7 janvier 2018, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Normand Genest, époux de Mme Marie-Paule Grandmont, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.

Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le dimanche 14 janvier à 17 h
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au
cimetière de Champlain
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Marie-Paule Grandmont; ses enfants : Louis Genest (Johanne Bellemare), Laval Genest (Nadine Latreille), Charles Genest (Chantal Loranger), Béatrice Genest (François Cadoret); ses petits-enfants : Carolanne, Étienne et Benoit Genest, Nicolas Genest, Camille et Mathieu Genest, Dominic, Florence et Raphaëlle Cadoret; ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Jean-Marc Genest (Denise), Arsène Genest (Micheline), Guy Genest (Ghyslaine), Pauline (feu Emmanuel Genest), Omer (feu Dolorès Genest), Yves Grandmont (Anne-Marie), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa profonde reconnaissance à Mme Ginette Pothier, aidante naturelle.
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec



GIGNAC
M. ROGER

Au Centre d'hébergement Cooke du CIUSSS MCQ, le 3 janvier 2018, est décédé à l'âge de 76 ans M. Roger Gignac, fils de feu Arthur Gignac et de feu Anne-Marie Toupin, demeurant autrefois à St-Maurice.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence Funéraire
Patrice Trodechaud inc
2462, boul. St-Jean
St-Maurice, Qc
G0X 2X0
Heures d'accueil: samedi jour des funérailles à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 13 janvier à 14 h
en l'église de St-Maurice.
L'inhumation aura lieu au
cimetière de St-Maurice
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil sa soeur Lise Gignac (feu Jacques Ayotte); son beau-frère Gérard Gervais (feu Lorraine Gignac), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un remerciement au personnel du 3D du Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières.
Des dons à la paroisse St-Laurent-de-la-Moraine, communauté de Saint-Maurice, 2391, boul. St-Jean, St-Maurice, Qc G0X2X0 seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles à la Résidence Funéraire.
Renseignements : 819 372-1095
Télécopieur: 819 372-0667
Courriel : ptrodechaud@videotron.ca

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
6002837-5749
LES MONUMENTS Trudel INC.
2778773
MANUFACTURIER DE MONUMENTS



GUILLEMETTE
MME OLIVETTE

Ce matin, mon corps s'est éteint et mon âme s'est envolée vers la lumière qui conduit au chemin de l'éternité. Adieu à tous mes enfants et petits-enfants que j'ai tant aimé. Ne pleurez pas, soyez heureux la vie est si courte.
Dans son sommeil, le 3 janvier 2018, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Olivette Guillemette épouse de Roger Garceau, fille de feu Marie-Louise Lafontaine et feu Joseph Guillemette, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon Funéraire Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5

Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 14 janvier 2018 à 16 h 30 au salon funéraire.
Les cendres seront déposées au Columbarium Oscar St-Ours.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux Roger Garceau; ses enfants : Mario (Doris Anglehart), Line (feu Roger Desmeules) et Manon (Sylvain Tellier); ses petits-enfants : Martin Desmeules (Ashley Law), Dany Cavalier, Caroline Garceau, Christine Garceau (Michel Guy), Audrey-Anne Tellier (Gabriel Comtois) et Pierre-Alexandre Tellier (Sara-Jane Garceau); ses arrière-petits-enfants : Kysha, Thomas, Tamara et bébé Noah-James; ses soeurs et frères : feu Gilles Guillemette (Jacqueline Roy), Huguette Guillemette (feu Roland Beaulieu), Réjean Guillemette (Denise Bergeron), Denise Guillemette (feu Jean-Paul Rivest), Yvon Guillemette (Margot Diamond), Carole Guillemette (feu Jean-Guy Lajoie), Michel Guillemette (Gisèle Roy), Raymond Guillemette (Denise Labelle) et Richard Guillemette (Diane Loranger); ses belles-soeurs et beaux-frères : Louise Duchênes (feu Émilien Garceau), feu Hélène Garceau (feu Gaston Arcand), feu Rosaire Garceau (feu Pauline Héroux), feu Cécile Garceau, (feu Roland Duchesne), feu Gisèle Garceau (feu Roland Veillette), feu Maurice Garceau (Monique Roberto), Lise Garceau (feu Henri-Paul Gélinas), René, Réjean Garceau (Pierrette Bonenfant), Rolande Garceau (Michel Lefebvre), Micheline, feu Roland Garceau (Ginette Boisvert) et Diane Boisvert, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC lequel serait apprécié par la famille.

Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain, Shawinigan
Tél. : 819 536-3717
Fax : 819 536-4259
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

In memoriam
Fondation
de la SSS de l'Énergie
Donner, c'est compter.
50, 119e Rue
Shawinigan G1P 5K1 **819 536-7508**
fondation_ssse@ssss.gouv.qc.ca



HARNOIS
M. YVES
1951-2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 30 décembre 2017, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Yves Harnois, fils de feu Maurice Harnois et de feu Thérèse Marchand, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Une cérémonie aura lieu le samedi 13 janvier à 11 h au Mémorial du centre funéraire.

Yves laisse dans le deuil, ses enfants : Marie-Andrée (Louis-Philippe Biron), Isabelle (Jean-Philippe Morin), Nathalie (Carl Bergeron), Jonathan (Éloïse Lavoie), ainsi que leur mère Gaétane Baribeau; ses petits-enfants : Clément Morin, Lorik, Abel et Maxim Bergeron; sa soeur, ses frères et sa belle-soeur : Lize Harnois (feu Léo Bussière), Pierre Harnois (Noellyne Fréchette) et Louis Harnois; ses neveux et ses nièces : Suzanne Bussière (Éric Minot), Éric Bussière, Julie Harnois (Éric Milette), Martin Harnois (Véronique Delisle); ses petits-neveux et petites-nièces : Véronique, Philippe, Vincent et Nicolas, Ariane et Charles-Antoine, Émile et Félix; ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec (6070, rue Sherbrooke Est, Bureau 104, Montréal, (Québec) H1N 1C1).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



LAFONTAINE
MME RÉJEANNE
MASSICOTTE

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de notre mère bien-aimée. Elle est partie rejoindre son fils Réjean et sa petite-fille Stéphanie Bourassa.
Entourée de l'amour de ses enfants à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 8 janvier 2018, est décédée à l'âge de 76 ans Madame Réjeanne Massicotte épouse de monsieur Marcel Lafontaine, fille de feu Freddy Massicotte et de feu Germaine Gauthier demeurant à Saint-Tite.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils inc.,
341, rue du Moulin,
Saint-Tite, G0X 3H0

Heures d'accueil : vendredi à partir de 12 h 30.

Les funérailles auront lieu le vendredi 12 janvier 2018 en l'église de Saint-Tite à 15 h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Madame Lafontaine laisse dans le deuil son époux Marcel; ses enfants : Guylaine (Alain Bourassa), Yves (Louise Grondin) et Dany (France Gauthier); ses frères et soeurs : Robert (Jeannette Lafontaine), Jacqueline (feu Normand Aylwin, Réginald Fournier), Lise (Jacques Lafontaine), Carmen (feu Henri Lefebvre), Roger (Diane Beauchesne), Huguette (Marcel Robitaille), Ginette (André Allaire); ses beaux-frères et belles-soeurs : Clément Lafontaine (feu Claudette Lacombe), Léonce Lafontaine, Jeannine Lafontaine (feu André Pelletier), Carmen (feu Réjean Rodrigue); sa tante Colombe Baril Gauthier, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : 418 365-6322
courriel : salonlac@cgocable.ca



LALLEMAND
M. ROGER
1948 - 2018

Le 4 janvier 2018, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédé M. Roger Lallemand, époux de Mme Huguette Thibeault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères : feu Jean-Guy (Jacqueline St-Onge), Yvan (Pierrette Leclerc), Jacques (Roseline Gagnon), Gérard (Lise Vincent), André (Hélène Bruneau), Claude (Francine Asselin) et feu Gilles (Céline Fournier); ses beaux-frères et belles-soeurs : Sr Rolande osu, feu Roland (Denise Bertrand), Hilda (feu Gilles Gagné), Marguerite (Jacques Mongrain), Gérard (Nicole Dion), Rita, Micheline (Jean-Claude Désilets), Carmen (René Lemire) et Michel (Liliane Turcotte); sa tante Blanche Lallemand ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances le dimanche 14 janvier 2018 de 11 h à 13 h à la :

Coopérative funéraire du Grand Montréal
Résidence funéraire Curé-Poirier
635, boulevard Curé-Poirier Ouest
Longueuil, Québec J4J 2H8
Tél. : 450 677-5203
Une cérémonie suivra à 13 h en la chapelle de la résidence funéraire.

Vos messages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Pierre-Boucher.
La famille tient à remercier tout le personnel du CHUM, du CLSC Simone-Monet-Chartrand et de l'Hôpital Pierre-Boucher.



LAPERRIÈRE
M. JEAN-PAUL
1930-2018

À son domicile, le 1er janvier 2018, est décédé à l'âge de 87 ans, monsieur Jean-Paul Laperrière, époux de feu madame Micheline Germain et fils de feu madame Alexandrine Caron et de feu monsieur Philippe Laperrière. Il demeurait à Shawinigan (secteur Ste-Flore de Grand-Mère).
La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 14 h en l'église Ste-Flore de Grand-Mère
3333, chemin de Ste-Flore
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 1A5
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Ste-Flore de Grand-Mère à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son frère et ses soeurs : Marcel Laperrière (Nora Laperrière), Madeleine Laperrière et Gisèle Laperrière (Guy St-Arnault); ses neveux et nièces : France Champagne (Jean-Pierre Maurais), Michel Champagne (Manon Fortier), Diane Laperrière (Claude Lapierre), Carole Laperrière, Christian Germain (Michelle Fournier) et Mathieu Germain (Véronique St-Aubin); sa filleule Louise Veillette (Pierre-Yves Gauthier); un ami Yvan Lafontaine (Danielle Gervais) ainsi que de nombreux ami(e)s.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LAVERGNE
M. LOUIS

À son domicile, le 2 janvier 2018, est décédé subitement à l'âge de 72 ans, M. Louis Lavergne, époux de Mme Pierrette Gélinas, demeurant à St-Barnabé-Nord.

Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas de cérémonie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Louis Jr (Stéphanie Côté), Annie (Daniel Lynch); ses petits-fils : Mathieu et William Lynch; ses soeurs et frères : Jeanne, Jean (Lise Deschamps), René (Lise Héon), Pierre (Arlette Simard), Lucie (Richard Lacoste); ses belles-soeurs et beaux-frères : Georgette Gélinas (feu Maurice Milot), Louise Gélinas (Pierre Leblanc), feu Jean-Guy Gélinas (Marguerite Lamirande), Paul Gélinas (Isabelle De La Cruz); son cousin Germain Lavergne (Thérèse Lupien),
ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Maison Funéraire
Richard & Philibert
623, rue Principale
St-Barnabé-Nord
G0X 2K0

Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur: 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site internet : www.richardphilibert.ca

HAMAC
705, rue Viger
Shawinigan 536-4169
Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris
Le temps de retrouver ton chemin



LEMIRE
M. BERTRAND
1951 - 2018

À son domicile, le 2 janvier 2018, est décédé à l'âge 66 ans, M. Bertrand Lemire, fils de feu Elphège Lemire et de feu Thérèse Fleurent, demeurant à Saint-Léonard d'Aston.

La famille sera présente à l'église, le samedi 13 janvier à compter de 10 h, pour rencontrer parents et amis et recevoir les marques de sympathie.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier à 11 h en l'église de Saint-Léonard d'Aston.
Inhumation au cimetière paroissial.

Lui ont précédé, ses frères : Fr. André (F.I.C.) et Gérald.
M. Lemire laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs : Réal (Carole Deshaies), Bernadette (Réjean Tessier), Léo-Paul (Olive Deshaies), Lise (feu Gilles Fleurent), Johanne (André Lajeunesse); ses oncles et tantes, neveux et nièces : Nathalie Tessier, Marie-Hélène, Pascale et Sylvie Lemire, Chantal et Sylvain Fleurent, Eric Lajeunesse ainsi que leur conjoint-conjointe et autres parents et amis.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

Direction funéraire
Centre Funéraire
A. Lauzière/Yves Houle
236, rue Principale
Sainst-Léonard d'Aston

Tél. : 819-399-2446 / 1-800-561-2881
Téléc. : 819-477-4289
www.yveshoule.com



LEMYRE
M. JEAN-PAUL
1930-2018

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 4 janvier 2018, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Jean-Paul Lemyre, époux de feu Denise Francoeur, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

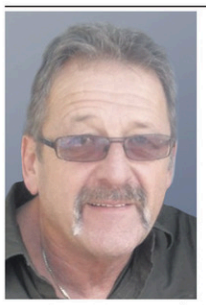
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 janvier à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
Les cendres seront déposées au Columbarium Rousseau.

Le défunt laisse dans le deuil ses belles-soeurs : Céline et Louise Francoeur, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : 819 374-6225
Sans Frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit!
819 840-0965



MARCHAND
M. GILLES
1950 - 2017

Au Lee Memorial Hospital de Fort Myers Fla., le 29 décembre 2017, entouré de sa famille est décédé à l'âge de 67 ans, monsieur Gilles Marchand, époux de madame Jerrie Noyes, demeurant à Fort Myers Fla. et originaire de Batiscan.

La célébration de la vie aura lieu au 175, Bahia Via à Fort Myers Beach Fla. Une messe sera également célébrée à son intention le dimanche 28 janvier 2018 à 9 h 30 en l'église Batiscan 691, rue Principale Batiscan G0X 1A0

Les informations ont été fournies par la :

Coopérative Funéraire de la Mauricie 205, rue Rochefort Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6

M. Marchand laisse dans le deuil ses enfants : Jessica (Richard Porter) et Rachael (Joshua Woodbury); ses petits-enfants : Noah Porter, Austin, Syrus and Estelle Woodbury; sa soeur, son frère, ses beaux-frères et sa belle-soeur : Lise Marchand (Jocelyn Bonin), Alain Marchand et Gary Noyes (Debbie Conley); son neveu Maxime Bonin, ses nièces Judy Bonin et Barbara Bonin, de même que ses cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : (819) 370-2883
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel: mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au:
:www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



MARCHAND
M. PIERRE
1927 - 2017

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 31 décembre 2017, est décédé à l'âge de 90 ans, monsieur Pierre Marchand, époux de madame Marielle Boucher, fils de feu monsieur Ernest Marchand et de feu madame Marie-Anna Barrette. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Coopérative Funéraire de la Mauricie 2280, 105e Avenue Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1 Heures d'accueil : samedi 13 janvier de 10 h à 13 h. Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 12 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire. Ensuite, les cendres seront déposées au Columbarium de la Coopérative Funéraire.

Outre son épouse Marielle Boucher, il laisse dans le deuil son fils Louis (Suzanne Parle); ses petits-enfants : Philippe et Amélie; son frère Paul-Maurice (Gisèle Laliberté); ses belles-soeurs et son beau-frère : Micheline Boucher (Robert Lemyre) et Hélène Bélanger (feu Gilles Boucher), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux Dr Mario Raymond, Dr Burelle, Dr Parent et Dre Camille Dumais, ainsi qu'au personnel de l'unité 4 du CIUSSS MCQ- Hôpital Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués, l'empathie et le dévouement démontrés.

Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



MASSICOTTE
MME ROLANDE
PAQUETTE
1929-2018

À son domicile, le dimanche 7 janvier 2018, à l'âge de 88 ans, est décédée paisiblement madame Rolande Paquette, épouse de feu Jean-Denis Massicotte, fille de feu Charles Paquette et de feu Alexandrine Massicotte, domiciliée à Ste-Geneviève-de-Batiscan.

La direction des funérailles a été confiée à :

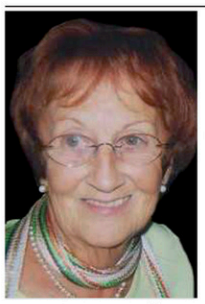
Roland Hiyon 41, rue de l'Église Ste-Geneviève-de-Batiscan, Q0X 2R0 La famille vous accueillera à l'église de Ste-Geneviève-de-Batiscan samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h. Les funérailles auront lieu samedi 13 janvier 2018 à 14 h, en l'église de Ste-Geneviève-de-Batiscan. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

L'a précédée, son petit-fils Stéphane Gervais.

Mme Paquette laisse dans le deuil ses enfants : Lorraine, Denise (Normand Charest), Jacinthe (Léo Vallerand), Monique (René Adam), Jacques (Carole Germain), France (Donat Massicotte), Sylvie (Luc St-Arnaud), Alain (Isabelle St-Arnaud) et Chantale (Gérald St-Arnaud); ses dix-sept petits-enfants et ses quatorze arrière-petits-enfants; son frère et ses soeurs : Guy Paquette (Véronique Massicotte), Thérèse Paquette (Alain Naud) et Nicole Paquette (Henri-Paul Grenier); son beau-frère et sa belle-soeur : Denise Lacroix (feu Jean-Paul Paquette) et André Fugère (feu Yolande Paquette) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Elle était la soeur de feu Jeannine (feu Guy Trudel), feu Réjeanne (feu Philippe Bertrand), feu Luce (feu Jacques Boulard) et elle a rejoint tous ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Massicotte.

Pour renseignements:

Groupe Garneau Thanatologue 418-325-2462 Site web: www.rolandhivon.com Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec. Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.



LEMIRE
MME LOUISETTE
MOTTET
1927-2017

Au CIUSSS du Nord de l'Ile de Montréal, CHSLD Laurendeau, le 20 décembre 2017, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Louisette Mottet, épouse de feu M. Jean-Marie Lemire, demeurant à Montréal, autrefois de Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Nouveau Centre funéraire J.N. Rousseau 770, boul. Louis-Fréchette Nicolet, J3T 1V5

Heure d'accueil : le samedi 13 janvier, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Les funérailles seront célébrées le samedi 13 janvier 2018 en la Cathédrale de Nicolet à 14 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet à une date ultérieure.

L'ont précédée plusieurs frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Hélène (Pierre Plante), Marie (Pierre Thérien), Bernard et Gilbert (Marie-Hélène Tremblay); ses petits-enfants : Bruno Lemire Plante (Julia Godolphin), Philippe (Samuelle Fillion) et Gabrielle (Charles Couturier) Lemire Thérien, Maxime et Olivier Lemire; ses arrière-petits-enfants : Charlotte et Léo Thérien, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements : 819 293-4511
Télécopieur : 819 293-8212
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
www.jnrousseau.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



PAILLÉ
M. CLAUDE

Calmement à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 3 janvier 2018, est décédé à l'âge de 74 ans, M. Claude Paillé époux de Louise Boisvert, fils de feu Léopold Paillé et de feu Fleur-Ange Branchaud.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon Funéraire Oscar St-Ours 2203, ave Champlain Shawinigan, G9N 2L5. Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie à partir de 11 h. Une liturige de la parole sera célébrée le dimanche 14 janvier 2018 à 15 h 30 au salon funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan le lundi 15 janvier 2018 à 13 h 30.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Louise Boisvert, sa fille Julie Paillé; son petit-fils adoré Félix Paillé Dowell; son beau-frère Raymond "cowboy" Boisvert (feu Denise Lemarié) et leurs 2 filles : Annie et Manon Boisvert; ses tantes et oncles : Simone Branchaud (feu Benoit Baril), Roland Branchaud (Claire Croisetière), Élianne Branchaud (feu Paul-Émile Pichette), Réal Croisetière (feu Anita Branchaud), Alice Pichette (feu Raymond Branchaud) et Lucille Lafrenière (feu Gérard Branchaud), ses deux meilleurs amis Gérald et Brigitte Briand ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le Dr Christian Carrier, l'infirmière pivot Mia Grenier ainsi que tout le personnel de l'unité d'oncologie de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer lequel serait apprécié par la famille.

Salon Oscar St-Ours
2203 ave Champlain, Shawinigan
Téléphone : 819-536-3717
Télécopieur : 819-536-4259
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



POISSON
DENISE
HÉBERT
1928-2018

Aux Jardins du Haut St-Laurent, le 6 janvier 2018, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Denise Hébert, fille de feu monsieur Lucien Hébert et de feu dame Rosalia Delisle, épouse de feu monsieur Guy Poisson. Elle demeurait à Québec, autrefois de Deschaillons.

La famille vous accueillera au Complexe de la Cité 1600, av. Le Gendre Québec, QC, G2G 2W5 Le dimanche 14 janvier 2018 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole suivra à 11 h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Michel (Chantal-Andrée Lacerte), Alain (Josette Leblanc) et Normand (Marie-Josée Turcotte); ses petits-enfants : Suzie, Myriam, Gabriel et Laurie, ses arrière-petits-fils : Émile et Olivier; ses frères et soeurs : Marie-Reine (feu Léon Beaumier), feu Jacques (feu Pauline Dussault, Bibiane Lord), feu Jacqueline, feu abbé Marcel, feu Gertrude (feu Jules Vaillancourt), feu Yves (Thérèse Martel), Marie-Paule (feu Lucien Picotte), Paulin (feu Josette Lamontagne), Ghislaine, Guy (Magella Gagnon), René (Nicole Verret), Gilles (Micheline Lafond) et Lise (feu Jean Frenoy), sa belle-soeur Marcelle Poisson (feu Martin Gaboury) ainsi que plusieurs neveux, nièces des familles Poisson et Hébert, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel des Jardins du Haut St-Laurent pour les bons soins prodigués ainsi que le personnel des Jardins Lebourgneuf qui l'a accompagné au début de sa maladie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Société Alzheimer de Québec, 305-1040, avenue Belvédère, Québec (Qc), G1S 3G3, T 418 527-4294.

Pour renseignements :

ATHOS
Téléphone : 418 658-1600
Télécopieur : 418 658-2415
Courriel : infocomplexe@athos.ca

Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoire de la personne décédée : www.athos.ca

Lépine Cloutier Athos



POTHIER
MME
JEANNE D'ARC
GÉLINAS
1930-2017

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 29 décembre 2017, à l'âge de 87 ans, est décédée entourée des siens, madame Jeanne d'Arc Gélinas, fille de feu monsieur Omer Gélinas et de feu madame Marie-Jeanne Bourassa. Elle demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Coopérative Funéraire de la Mauricie 4620, boul. Royal Shawinigan G9N 7X9 Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h. Les funérailles seront célébrées le samedi 13 janvier 2018 à 11 h en l'église l'Assomption 4393, boul. des Hêtres Shawinigan G9N 4V5 L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédée, son fils Jocelyn (Annie Coulombe); ses belles-filles : Martine Bérubé (Marcel Pothier) et Lucie Brodeur; sa précieuse amie Laurette Marcouiller; sa soeur Marie-Marthe (feu Salvator Lafrance); ses frères : Bernard (feu Fernande Lafrance) et Jules; ses belles-soeurs : Juliette (feu Roland Houle), Rolande (feu Gérald Mathieu) et Gisèle (feu Ovide Gélinas).Outre son conjoint Gérard Pothier, elle laisse dans le deuil ses garçons : Marcel (feu Martine Bérubé) et Lorain (Carole Pothier); sa belle-fille Annie Coulombe; ses petits-enfants : Annie, Josiane (Maxime Garceau), Virginie (Pascal Rochon), Charles, Laurie (Russel Larouche), Jean-Gabriel (Eugénie Sanche-Mailhot) et Dominique (Émilie Maltais-Lacombe); ses sept arrière-petits-enfants : Anaïs, Florence, Léa-Maude, Cloé, Olivia, Violette et Justin; sa belle-famille : Monique (feu Olier Lacerte), Philippe (Angèle Gélinas), Wilfrid (Gisèle Lefebvre) et Hermance (feu Armand Duguay); ses filleul(e)s : Annie Pothier, Roger Mathieu, Lorraine Gélinas, Lise Lafrance et Alain Lacerte, ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire remercier tout le personnel et les bénévoles de l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud. Un merci spécial aux Dre Stéphanie Perron et Dre Marianne Boulanger pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la SSS de l'Énergie (unité des soins palliatifs Dr Gaston Brunelle) du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

Renseignements : 819 539-5000
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet, bureau 107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



PRONOVOST
M. MARCEL

Paisiblement à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 29 décembre 2017, est décédé à l'âge de 94 ans, M. Marcel Pronovost époux de feu Suzanne Lacombe, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Funéraire Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan
G9N 2L5
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 janvier 2018 à 15 h 30 au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure lors d'une cérémonie privée.
Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Pierre Pronovost (Josette Lefebvre), Roger Pronovost (Nicole Desmarais) et Johanne Pronovost; ses petits-enfants : Sophie Pronovost (Faïcel Ben Maaouia), Martin Boisvert (Amélie Simard) et Nathalie Boisvert (Stéphane Dorion); ses arrière-petits-enfants : Nassim Pronovost Maaouia, Laurie Boisvert et William Meunier (son père Billy Meunier); sa soeur Jeanne d'Arc Pronovost (feu Russel Gabanna); ses belles-soeurs Marielle Lacombe (Réjean Tremblay) et Simonne Bourgeois (feu Jean-Claude Pronovost; son beau-frère Claude Lacombe (Nicole Buisson) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de l'unité 5, le personnel de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS-MCQ et plus spécialement Mme Chantal Lapointe pour les bons soins prodigués et le soutien humain à la famille.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à un organisme de votre choix lequel serait apprécié par la famille.
Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan
Téléphone : 819 536-3717
Télécopieur : 819 536-4259
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site Internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec





PRONOVOST
MME PIERRETTE
1929 - 2018

Paisiblement entourée de l'amour des siens au CIUSSS-MCQ CHSLD et CLSC (site St-Narcisse), le 8 janvier 2018 est décédée à l'âge de 89 ans et 2 mois, Mme Pierrette Pronovost, fille de feu M. Alfred Pronovost et de feu Mme Marie-Rose Adam, demeurant à Saint-Narcisse comté Champlain.
La famille accueillera parents et amis à la :
Résidence funéraire
André Trudel Béland
181, rue Principale
St-Narcisse, Québec
G0X2Y0
Heures d'accueil : vendredi à partir de 12 h 30.
Les funérailles auront lieu le vendredi 12 janvier 2018 à 15 h en l'église de Saint-Narcisse. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.
A son départ, Mme Pronovost laisse dans le deuil ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Lucille Pronovost (feu M. Henri-Paul Gagnon), Mme Mariette Pronovost (M. Yvon Bonenfant), M. Jean-Rock Pronovost, Mme Céline Pronovost, M. Jean-Louis Cossette (feu Mme Yvette Pronovost), Mme Andréa St-Amant (feu M. Yves Pronovost), Mme Denise Trudel (feu M. Paulin Veillette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et amis.
L'ont précédée, sa soeur et son frère : Mme Etiennette Pronovost (M. Paulin Veillette) et M. Marcel Pronovost.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'accueil de Saint-Narcisse pour tous les bons soins prodigués et leur dévouement.
Des dons à la Fabrique Saint-Narcisse, 350 de l'Église, St-Narcisse G0X 2Y0 seraient appréciés.
Renseignements : 418 328-4142
courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



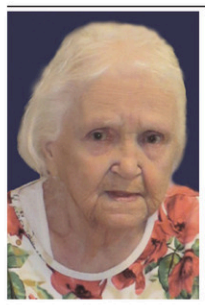
ROUSSEAU
MME LOUISETTE COMEAU
1927 - 2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 25 décembre 2017, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Louisette Comeau, épouse de feu Roland Rousseau, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 janvier à 14 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Madeleine (Donald Bordeleau), Gilles, Pierrette, Normand (Sylvie Hubert), Yvan (Carole Gauthier); ses petits-enfants : Éric Bordeleau, Julie Bordeleau (David Saucier), David Rousseau (Valérie Boucher), Pascal Bergeron (Judith Stafford), Sara Bergeron, Caroline Boisvert(Jonathan Lemay), Martine Boisvert (Dale Bergeron), Laurie Boisvert-Rousseau, Anthony Rousseau; ses arrière-petits-enfants; son beau-frère André Rousseau (feu Murielle Villemure), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Le Coin St-Paul et du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour les bons soins prodigués, ainsi qu'au Dr Benoit St-Onge pour son humanisme et sa grande disponibilité.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières, (Québec) G9A 5K4).
Renseignements : 819 374-6225
Sans Frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



SIMARD
MME MADELEINE
1941-2018

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 2 janvier 2018, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Madeleine Simard, demeurant à Grand St-Esprit.
La famille accueillera parents et ami(e)s au:
Nouveau
Centre funéraire J.N. Rousseau
770, boul. Louis-Fréchette
Nicolet, J3T 1V5
Heure d'accueil : dimanche 14 janvier, de 13 h à 15 h 30.
Une réunion intime pour la famille et les amis proches aura lieu à 15 h 30.
Les cendres seront déposées au Columbarium du Centre funéraire J.N. Rousseau.
L'a précédée, sa soeur Michelle.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lyne et Daniel (Jocelyne); son petit-fils Maxime (Marion); son arrière-petit-fils Nathan; ses frères : Marcel (Rita), Alain (Jocelyne) et Ghislain (Nicole); son amie Nicole.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.
Renseignements : 819 293-4511
Télécopieur : 819 293-8212
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



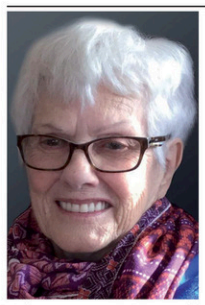
THIFFAULT
MME SOLANGE

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre de la Mauricie, le 6 janvier 2018, est décédée à l'âge de 89 ans, madame Solange Thiffault, fille de feu André Thiffault et de feu Claudia Baril, demeurant à Sainte-Thècle.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Funéraire
St-Amand et Fils Ltée
281 rue Dupont Sainte-Thècle
(Québec) G0X 3G0
Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 11h.
Les funérailles auront lieu le vendredi 12 janvier 2018 en l'église de Sainte-Thècle à 15 h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
L'ont précédé ses frères et soeurs : Armand Thiffault (Jeannette Baril) et Léo Thiffault (Lisa Baril) de Sainte-Thècle, Marie Thiffault (Paul Migneault), Magella Thiffault (Hervé Aubé) et Lise Thiffault (Oscar Vaillancourt) de Varennes.
Mme Thiffault laisse dans le deuil, sa soeur Jeannine Thiffault (feu Florent Goyette); sa filleule Lyna Goyette (Yves Giguère) de Saint-Sulpice; son filleul Mario Thiffault (Carole Garon) de Shawinigan, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s de la Résidence La Montagne
La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du CIUSSS MCQ Hôpital Centre Mauricie pour les bons soins et leur dévouement.
Renseignements : 418-289-2411
Télécopieur : 418-289-3963
Courriel :
stamandetfils@globetrotter.net

artisans DE LA PAIX

- **Tablée populaire** de 11 h 30 à 13 h
- **Comptoir de vente meubles et articles divers** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h , vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie Artisans de la Paix** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie sportive Accès Sport** au 676 rue Champflour du mardi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 10 h à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie Nouveau Départ** au 676 rue Champflour du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Distribution alimentaire** les jeudis , appelez pour inscription au 819-371-3366.

Les Artisans bénévoles de la Paix en Mauricie
700 rue Sainte-Cécile,
Trois-Rivières, Qc, G9A 1L2
819-371-3366
www.artisansdelapaix.org



TREMBLAY
MME GAÉTANE PLANTE
1928 - 2018

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de notre mère adorée, madame Gaétane Tremblay, survenu le 4 janvier 2018 à l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Maurice, à l'âge de 89 ans et 7 mois. Elle était l'épouse de feu monsieur Paul-Émile Plante et la fille de feu monsieur Joseph Tremblay et de feu madame Hélèna Pilotte, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).
La direction des funérailles a été confiée à la :
Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1
La famille accueillera parents et ami(e)s pour recevoir les condoléance à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 14 h en l'église St-Sauveur
615, 123e Rue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 3R3
L'ont précédée, ses frères Raymond et Gaétan ainsi que sa soeur Mariette.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yves (Mireille Beaulieu), Guy (Christine Laniel) et Louise (Carole Guy); ses petits-enfants chéris : Frederick (Karine Desrochers), Karine (Dave Boucher), Charlotte, Émile et Édouard; ses adorables arrière-petits-enfants : Émilianne, Éloi, et Charles Olivier; ses soeurs : Sr Micheline Tremblay, Olivette Tremblay (feu André Lepage) et Ginette Tremblay (feu Normand Bruneau); sa belle-soeur Pauline Rheault (feu Gaétan Tremblay), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Également une très bonne et chère amie depuis de nombreuses années, madame Rita Paquin.
Du fond du coeur un merci à sa nièce et filleule Ruth Tremblay, ainsi qu'à une bonne amie, Colette Rodier pour son dévouement. Un merci spécial au Dr Bégin et à toute son équipe, ainsi qu'au personnel de l'unité des soins palliatifs Dr Gaston Brunelle pour leur soutien et leurs bons soins.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer et la Fondation Albatros 04 Centre-Mauricie.
Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefuneraire mauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

LE PHÉNIX
ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.
Notre mission : Ton autonomie
Notre but : Briser ton isolement
(819) 539-1980
(418) 365-5762



TRUDEL
MME DENISE
BARRY
1930-2018

« C'est avec un grand coeur et une grande sensibilité que tu as éduqué et chéri tes trois enfants. Que tu as amoureusement accompagné ton mari René tout au long de vos 61 ans de mariage. Cette nouvelle vie auprès de lui soit paisible et qu'ensemble vous puissiez continuer à soutenir la nôtre. »

Au CIUSSS MCQ-Foyer La Pérade, le 5 janvier 2018, est décédée à l'âge de 87 ans et 7 mois, Mme Denise Barry, épouse de feu René Trudel, demeurant à Ste-Anne-de-la-Pérade. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Maison Roland Hivon
225, rue Principale
Ste-Anne-de-la-Pérade
G0X 2J0

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h en l'église de Ste-Anne-de-la-Pérade.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pérade.

L'a précédé son conjoint René Trudel, Mme Barry laisse dans le deuil : ses enfants : Serge Trudel (Jeanne Leblanc), Gaétane Trudel, Daniel Trudel (Hélène Desmeules); ses petits-enfants : Julie Trudel (Dany Cantin), Éliane Trudel, Élizabeth Fugère, Félix Desmeules Trudel (Dillon Orr), Charles Desmeules Trudel, Camille Desmeules Trudel (Félix Brousseau Plante); ses arrières-petits-enfants : Alexy et Laurence Lanctôt, Loïc et Jade Cantin; ses frères et soeurs : feu Marcelle Barry (Marius Dolbec), Pierre-Paul Barry (Gisèle Lecomte), René Barry (Thérèse Carrier), Yolande Barry (Gérald Lessard), Édith Barry, Gilles Barry (Louise Lamarche); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Simone Trudel (feu Jérôme GrandBois), Isabelle Trudel (Pierre Fleurent), Thérèse Trudel, Jean-Paul Trudel (Monique Gaboury), Damien Trudel (Claudette Picard), Lorraine Trudel (Marius Frigon), feu Raymonde Trudel (Marc Rompré), Gérald Trudel (feu Pierrette Lacasse), Joachim Gingras (feu Denise Trudel), Thérèse Frigon (feu Roland Trudel), feu Roger Trudel et feu Jacques Trudel, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dre Sophie Leblanc pour son grand dévouement et sa compassion ainsi qu'au personnel du Foyer La Pérade pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la fondation du Foyer de La Pérade inc, 60, rue de la Fabrique, C.P. 217, Ste-Anne-de-la-Pérade, Qc, G0X 2J0.

Pour renseignements :
Groupe Garneau Thanatologue
Téléphone : 418 325-2462
Site Web : www.rolandhivon.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.

Coup de Main Mauricie
Organisme de soutien à l'intégration socioprofessionnelle
Pour personnes présentant une limitation motrice
819 379-6110
www.coupdemainmauricie.org



VILLEMURE
M. ROLAND
1925 - 2017

Au CIUSSS MCQ- Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 31 décembre 2017, est décédé à l'âge de 92 ans et 5 mois, monsieur Roland Villemure, époux de feu Marie-Claire Huard, fils de feu monsieur Sévère Villemure et de feu madame Marie-Emma Champagne. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5
Heures d`accueil : vendredi le 12 janvier de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 13 h en l'église St-Jean-Baptiste
1251, 5e Avenue
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2N6.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Louis de Grand-Mère à une date ultérieure.

L'ont précédé, ses soeurs : Gisèle (feu André Deschênes), Germaine et Louise (Soeurs de la Providence); ses frères : Jean-Paul et Réal et son beau-frère Normand (feu Gisèle Fillion); Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Angèle (son ami Bertrand Girard), Denis (Erika Neszvecsko) et Johanne (Marcel Mireault); ses petits-enfants : Yanick, Patrick, Marc, Gaston, Maurice, Eulalie, Lucien, Nicolas, Sylvain et Mathieu; ses arrière-petits-enfants : Nathan et Rosalie Côté ainsi qu'Annabelle et Cassandra Villemure; ses soeurs et ses frères : Aline (feu Albert Bourassa), Jacques (feu Ghislaine Mongrain), Pauline, Monique (Normand Gélinas), Rolande (feu Oscar Bourassa et son ami Jean-Guy Domaine), Claude (Frère de l`Instruction Chrétienne du Japon), Florette (Benoît Larochelle) et Gilles; ses beaux-frères et belles-soeurs : Raymond Huard (Jeannine Rivard), Lise Huard (feu Gérard Aubry), René Huard (Louise Crépeau); sa filleule Ginette Huard (feu Fernand Marcouiller) et Claude Huard (feu Pierrette Champagne et son amie Louise Julien) et Réjean Groleau (feu Jeannine), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, entre autre Serge Gaumont pour ses chaleureuses visites.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de la Résidence Chartwell Cascade, ainsi que celui des Résidences Olivier pour les bons soins prodigués. Il en est de même pour le Dr Normand Bordeleau qui visitait Roland aux deux semaines, tout en composant incessamment avec les besoins de son patient, et surtout, en le réconfortant.

Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES
leNouvelliste cyberpresse.ca
Publiées chaque jour
(Pour une fréquence rapide et élevée auprès des consommateurs)



VEILLETTE
M. JEAN-BAPTISTE
1926-2017

Dans la sérénité, au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 20 décembre 2017, est décédé à l'âge de 91 ans, monsieur Jean-Baptiste Veillette, époux de feu madame Graziella Lafontaine et fils de feu monsieur Armand Veillette et de feu madame Yvonne Rémilliard, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
G9T 2J5
(secteur Grand-Mère)
Heures d'accueil : samedi 13 janvier à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 15 h 30 à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son fils Jean-Pierre Veillette; ses soeurs : Lorraine Veillette (Rock Paquin) et Nicole Veillette (Paul Joncas); son frère René Paul Veillette (Kim Om); ses belles-soeurs et beaux-frères : Yvonne Lebel (feu Jacques Yvon Veillette), Benoit Paquin (feu Anita Veillette), Colombe Lafontaine (feu Florent Héon), Anita Lafontaine (feu André Marcotte, Ronald Évard), Berthe Marcouiller (feu Albany Lafontaine), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. L'ont précédé, ses frères et soeurs : Hilarion (feu Mariette), Gildas, Carole et Guy ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs : Simone (feu Eddy Bordeleau), Lisonne "Lise" (feu Bruno Marchand) et Anthony.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à l'Association pulmonaire du Québec ou à la Fondation SSS de l'Énergie (Fonds Gaston-Brunelle, unité de soins palliatifs).

Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Maman, ta présence est encore bien présente dans nos pensées et notre cœur. Tout l'amour que tu nous as apporté vivra en chacun de nous tous les jours de notre vie. Ta force et ta détermination demeureront un exemple pour nous tous.

Maman, veille sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 14 janvier 2018 à 9 h 30 à l'église de Saint-Stanislas à la douce mémoire de

Mme ROSE-ALICE VEILLETTE
(décédée le 26 décembre 2016)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous.

Ses filles Lise, Nicole, Diane, Gaétane, conjoints et petits-enfants

915 Messes anniversaires

DÉJÀ 1 AN !



Ton amour et ton sourire illuminent les souvenirs que tu nous as laissés.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 14 janvier 2018 à 10 h 15, en l'église St-André de Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud), à la mémoire de

M. JULIEN LEFEBVRE
(décédé le 15 janvier 2017)

Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Ses enfants et leur conjoint(e)

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Tant et aussi longtemps que le coeur se souvient, les êtres que nous aimons y demeurent et y vivent…

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 14 janvier 2018 à 9 h 30, en l'église de Saint-Stanislas, à la douce mémoire de

Mme JANINE TRÉPANIER MASSICOTTE
(décédée le 14 janvier 2017)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Son époux M. Louis-Philippe Massicotte, ses fils Pierre (Lorraine) et Jacques (France), ainsi que ses petits-enfants.

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Tu nous a quittés doucement avec tout l'amour que tu avais pour chacun de nous. Lorsque nos larmes ruissellent sur nos joues et que nos pleurs s'élèvent jusqu'à toi, c'est l'envoi de l'amour que nous avons pour toi.

Ton absence laisse un vide immense, le temps qui passe ne suffit pas à atténuer la douleur qui nous habite. De là-haut, près des tiens, l'espoir que tu es heureux nous aide à mettre un baume sur notre chagrin.

En ton honneur, le dimanche 14 janvier 2018, sera célébré une messe à l'église de Charette à 10 h.

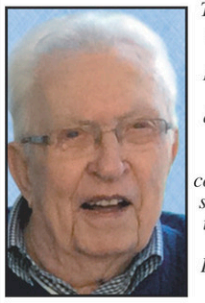
M. CLOVIS BOULANGER
(15 janvier 2017)

Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous.

Ta tendre épouse, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Nous avons été privilégié(es) de t'avoir dans nos vies. De là-haut, continue à veiller sur nous comme tu l'as toujours si bien fait. Repose en paix, tu l'as bien mérité.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 14 janvier 2018 à 10 h, en l'église Ste-Catherine-de-Sienne, à la douce mémoire de

M. ROSAIRE LEMAY
(décédé le 18 décembre 2016)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, soit en pensée ou par leur présence.

Son épouse et ses enfants

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS



Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur compassion et le réconfort de leur amitié lors du décès de

M. MAURICE PAUL
(survenu le 3 décembre 2017)

soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, dons, télécopies, courriels, visites ou assistance aux funérailles.

Que chacun retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Son épouse Marie-Thérèse Lanneville, ses enfants Pierre, Renée et Cécile Paul et leur famille

Regroupement des aidants naturels
Région 04 nord
81, rue Rocheleau, Trois-Rivières
secteur Cap-de-la-Madeleine G8T 5A4
«Tu as une personne en perte d'autonomie à la maison? Tu as besoin de répit? Nous t'offrons un service de GARDIENNAGE-RÉPIT peu coûteux»
Tél.: 819 693-6072

SAVIEZ-VOUS QU'AU MOINS 50 % DES CAS DE CANCER POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS?
Pour en savoir plus :
Canadian Cancer Society Société canadienne du cancer
1 888 939-3333 | www.cancer.ca

THOMAS HARDING ET LA TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC

Verdict de conduite dangereuse

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En plus du verdict de négligence criminelle causant la mort de 47 personnes à Lac-Mégantic le 6 juillet 2013, le verdict de conduite dangereuse du train de la Montreal, Maine & Atlantic (MMA) a été soumis au jury pour le conducteur Thomas Harding.

Le sort des trois ex-employés de la MMA, soit celui du directeur de l'exploitation Jean Demaître, du contrôleur de la circulation ferroviaire (CCF) Richard Labrie et de Thomas Harding a été remis, mercredi, entre les mains du jury à la suite de leur procès pour négligence criminelle causant la mort de 47 personnes au palais de justice de Sherbrooke.

Le jury doit en venir un verdict hors de tout doute raisonnable concernant Richard Labrie et Jean Demaître relativement à cette accusation.

Le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure a soumis les verdicts moindres et inclus de conduite dangereuse de matériel ferroviaire causant la mort de 47 personnes et de conduite dangereuse de matériel ferroviaire pour Thomas Harding.

«Vous devez comprendre que cette infraction ne s'applique pas à Jean Demaître ou Richard Labrie puisqu'ils n'ont pas conduit le train. Vous devez également comprendre que vous ne pouvez pas prendre en considération ce qui s'est passé après que Thomas Harding a pris le taxi, car il a cessé de conduire le train», souligne le juge Dumas.

Il a résumé la théorie de la couronne concernant Thomas Harding par les cinq omissions qui lui sont reprochées en matière de négligence criminelle causant la mort soit d'avoir laissé le train sans surveillance en haut de la pente alors qu'il n'a pas informé le CCF en autorité du fait que la locomotive projetait de l'huile, qu'il n'a pas mis un nombre suffisant de freins à main, qu'il n'a pas vérifié l'efficacité des freins à main, qu'il s'est fié sur le système de frein à air pour retenir le train et que lorsqu'informé que la locomotive a été éteinte, il n'a pas non plus signalé toutes ces informations au CCF.

«La Couronne n'a pas à prouver tous les cinq éléments. Il est suffisant pour la Couronne de prouver l'un ou l'autre. Vous n'êtes pas obligés de vous entendre sur quel élément la Couronne a fait sa preuve», indique le juge Dumas.



Thomas Harding
— PHOTO LA TRIBUNE

EXERCICE INDIVIDUALISÉ

Pour Jean Demaître et Richard Labrie, il a expliqué que la poursuite reproche à Jean Demaître d'avoir omis de remplir l'obligation qui incombe à quiconque dirige un travail.

Le juge Dumas a insisté sur le fait que l'exercice doit être individualisé pour chacun des accusés.

Le magistrat a instruit le jury concernant l'obligation d'être convaincu hors de tout doute raisonnable du verdict de négligence criminelle pour chacun des accusés, soit «d'avoir omis de faire quelque chose qu'il était de son devoir d'accomplir. Ce faisant, qu'il a montré une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui. Et que ce comportement a causé la mort des 47 victimes de la tragédie», a signalé le juge Dumas en rappelant que ce n'était pas le procès de la MMA ou une commission royale d'enquête.

Le juge a demandé au jury de ne se fier qu'à la preuve entendue au procès pour rendre leur verdict.

«Tout verdict à l'égard d'un chef d'accusation doit être unanime. Vous ne pouvez acquitter un accusé à moins d'être tous d'accord sur sa non-culpabilité. Vous ne pouvez non plus en déclarer un coupable à moins d'être tous d'accord sur sa culpabilité», explique le juge Dumas.

Le magistrat a mentionné que la négligence criminelle devait être appréciée «de l'entièreté de la conduite de l'individu placée dans son contexte [...] Vous devez prendre en compte l'ensemble de la preuve».

Il ajoute : «Je veux simplement réitérer la précaution qu'il est important de ne pas criminaliser toute omission de se conformer à une loi ou un règlement, peu importe les conséquences qui peuvent être survenues ultérieurement», explique le juge Dumas.

Il a soumis la théorie de la poursuite de même que celle de chacun des accusés avant de conclure ses directives.

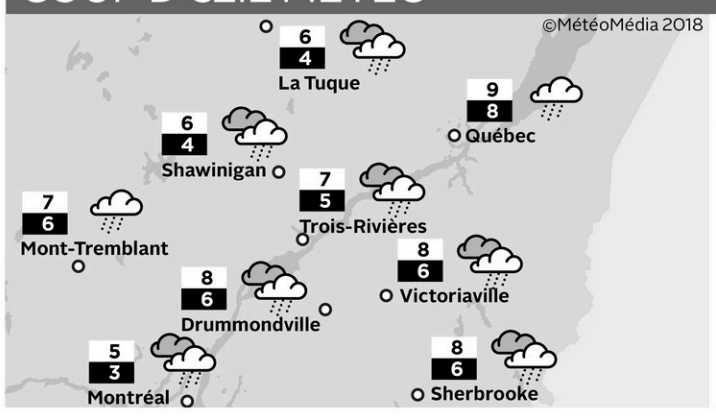
Le jury est maintenant composé de 12 personnes à la suite d'un tirage au sort. Les huit hommes et quatre femmes resteront séquestrés tant qu'ils ne se seront pas entendus sur un verdict pour chacun des accusés.



BABILLARD

CHERCHEURS DE L'ESSENTIEL
Conférence «Tout arrive pour une raison» présentée par Carol Boucher, jeudi le 11 janvier à Saint-Boniface à la salle Roger-Lupien, 110 rue principale (à l'arrière de l'église - porte blanche) à 19 h. Coût: 5 $ Info: Huguette 819 535-3582

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 8
Min. -11
Faible pluie
Précipitations : 90 %
Vents du sud 31 km/h

Samedi
Max. -11
Min. -23
Neige
Précipitations : 80 %
Vents du nord 25 km/h

Dimanche
Max. -18
Min. -23
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. -16
Min. -19
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

LE SOLEIL

7h31 16h25
Durée du jour : 8h54

LA LUNE

Lever : 2h29 Coucher : 12h56
16 janv. 24 janv. 31 janv. 07 fév.

ALMANACH

Maximum normal	-7,0°
Minimum normal	-17,8°
Record max	5,6°/1975
Record min	-37,8°/1976

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
3h33	0,9 m	5h30	0,9 m
7h12	1,3 m	8h36	1 m
15h18	0,8 m	17h09	0,9 m
19h15	1,5 m	20h27	1,1 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Plu et nei	4	2
Barrage Gouin	Pluie	8	6
Calgary	Ave neige	-22	-26
Charlottetown	Plu et nei	4	2
Edmonton	Ensoleillé	-25	-33
Fredericton	Averses	5	4
Gaspé	Ave neige	3	1
Gatineau	Averses	8	7
Halifax	Averses	8	7
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	2	0
La Malbaie	Averses	4	2
La Tuque	Averses	6	4
Ottawa	Averses	7	5
Québec	Pluie	9	8
Regina	Beau	-22	-28
Rimouski	Averses	6	4
Rivière-du-Loup	Averses	6	4
Saguenay	Pluie	6	4
Sept-Îles	Ave neige	-1	-3
Toronto	Pluie	7	6
Val-d'Or	Pluie	8	-13
Valleyfield	Averses	8	6
Victoria	Pluie	6	5
Victoriaville	Averses	8	6
Yellowknife	Beau	-34	-36

LE MONDE

Amsterdam	Éclaircies	7	3
Athènes	Averses	12	3
Boston	Beau	10	7
Bruxelles	Averses	8	3
Buenos Aires	Averses	33	26
Hong Kong	Éclaircies	12	10
Lisbonne	Variable	15	6
Londres	Nuageux	7	5
Los Angeles	Soleil	21	11
Madrid	Beau	9	1
Mexico City	Soleil	24	7
Moscou	Nuageux	-6	-12
New York	Beau	8	6
Paris	Averses	7	4
Rio	Éclaircies	32	23
Rome	Averses	13	5
Tokyo	Ensoleillé	8	2
Washington	Nuageux	13	9

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	27	24
Bermudes	Nuageux	21	19
Barbades	Orages	27	26
Cancun	Averses	26	21
Fort Lauder.	Variable	25	21
Freeport	Averses	25	20
Key West	Beau	24	21
La Havane	Soleil	27	21
Martinique	Averses	29	23
Myrtle Beach	Averses	19	14
Montego Bay	Orages	29	23
Orlando	Averses	26	18
Phoenix	Soleil	18	8
Puerto Plata	Orages	27	23
Puerto Vallarta	Soleil	26	13
San José	Averses	33	21
Tampa	Beau	25	18
West Palm B.	Variable	26	20

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	43	31	9	1	2	29	160	107	65	17-3-1-0	14-6-0-2	7-2-0-1	G-2
Boston	40	23	10	5	2	21	131	102	53	14-5-3-0	9-5-2-2	8-0-1-1	P-1
Toronto	45	25	17	2	1	21	146	131	53	13-7-1-0	12-10-1-1	4-4-2-0	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	43	27	13	2	1	24	135	121	57	18-5-0-0	9-8-2-1	7-1-1-1	G-5
Columbus	44	25	16	0	3	20	121	121	53	15-7-0-0	10-9-0-3	5-3-0-2	G-2
New Jersey	41	22	11	4	4	19	130	125	52	12-5-2-1	10-6-2-3	5-2-1-2	P-5

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	42	22	15	1	4	19	128	117	49	15-7-1-2	7-8-0-2	5-3-0-2	P-1
Pittsburgh	44	22	19	2	1	20	126	138	47	13-7-1-0	9-12-1-1	5-5-0-0	G-2
Philadelphie	42	19	15	5	3	19	123	122	46	11-8-3-1	8-7-2-2	5-4-0-1	G-3
Caroline	42	19	15	5	3	16	119	131	46	10-4-3-1	9-11-2-2	5-4-1-0	P-2
N.Y. Islanders	43	21	18	3	1	18	146	158	46	13-5-2-1	8-13-1-0	3-6-1-0	G-1
Floride	42	18	18	3	3	16	120	137	42	10-6-1-2	8-12-2-1	6-3-0-1	G-1
Detroit	41	17	17	6	1	14	112	127	41	10-7-5-1	7-10-1-0	6-4-0-0	P-1
Montréal	**42**	**18**	**20**	**3**	**1**	**16**	**108**	**129**	**40**	**11-8-3-0**	**7-12-0-1**	**4-6-0-0**	**G-2**
Ottawa	**42**	**15**	**18**	**4**	**5**	**14**	**117**	**149**	**39**	**9-8-2-3**	**6-10-2-2**	**4-4-1-1**	**G-1**
Buffalo	43	10	24	8	1	10	96	150	29	5-11-2-1	5-13-6-0	2-6-2-0	P-5

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	44	26	11	6	1	25	151	121	59	16-3-1-0	10-8-5-1	7-1-1-1	G-3
Nashville	42	25	11	2	4	22	131	114	56	13-4-0-2	12-7-2-2	4-4-1-1	G-2
St. Louis	46	26	17	3	0	23	134	122	55	15-9-0-0	11-8-3-0	4-5-1-0	P-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	41	29	10	0	2	27	143	113	60	18-2-0-1	11-8-0-1	9-1-0-0	G-2
Los Angeles	42	24	13	5	0	22	126	99	53	11-6-3-0	13-7-2-0	4-4-2-0	P-2
San Jose	40	21	13	4	2	19	110	106	48	12-6-1-1	9-7-3-1	4-3-2-1	P-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	43	24	16	2	1	21	132	118	51	16-5-1-0	8-11-1-1	6-2-2-0	G-2
Minnesota	44	23	17	3	1	21	127	127	50	14-4-3-0	9-13-0-1	5-4-1-0	G-1
Calgary	42	22	16	1	3	20	118	121	48	12-11-0-0	10-5-1-3	6-3-0-1	G-4
Chicago	43	21	16	5	1	21	134	118	48	11-7-2-0	10-9-3-1	4-5-1-0	P-1
Colorado	41	22	16	2	1	21	135	124	47	15-7-1-0	7-9-1-1	7-2-1-0	G-5
Anaheim	43	19	15	4	5	17	117	120	47	10-8-3-0	9-7-1-5	5-4-0-1	P-2
Edmonton	44	18	23	2	1	17	119	143	39	9-12-1-0	9-11-1-1	3-6-1-0	P-3
Vancouver	43	16	21	3	3	16	111	143	38	7-12-2-1	9-9-1-2	1-7-1-1	P-5
Arizona	43	10	27	4	2	9	98	150	26	5-13-1-1	5-14-3-1	3-6-0-1	P-1

LNH

Mardi 9 janvier
Winnipeg 7 Buffalo 4
Vancouver 1 Washington 3
Chicago 8 **Ottawa** 2
Caroline 4 Tampa Bay 5
Floride 7 St. Louis 4
Edmonton 1 Nashville 2
Calgary 3 Minnesota 2 (P)
Mercredi 10 janvier
Ottawa 4 Toronto 3
Minnesota à Chicago, 20h.
Jeudi 11 janvier
Columbus à Buffalo, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Calgary à Tampa Bay, 19h30.
Vendredi 12 janvier
Vancouver à Columbus, 19h.
Calgary en Floride, 19h30.
Washington en Caroline, 19h30.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Edmonton en Arizona, 21h.
Samedi 13 janvier
Detroit à Pittsburgh, 13h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 13h.
Boston **à Montréal**, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Winnipeg au Minnesota, 19h.
Colorado à Dallas, 21h.
Edmonton Vegas, 22h.
Arizona à San Jose, 22h30.
Anaheim à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 14 janvier
Detroit à Chicago, 12h30.
Calgary en Caroline, 15h.
N.Y. Rangers à Pittsburgh, 19h30.
Vancouver au Minnesota, 20h.
Lundi 15 janvier
Dallas à Boston, 13h.
Anaheim au Colorado, 15h.
San Jose à Los Angeles, 16h.
N.Y. Islanders **à Montréal**, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 10 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	33	60
Mackinnon, Col	18	34	52
Stamkos, TB	17	35	52
Giroux, Phi	14	38	52
Wheeler, Win	14	38	52
Tavares, NYI	22	29	51
Voracek, Phi	8	43	51
Bailey, NYI	12	38	50
Gaudreau, Cal	13	36	49
McDavid, Edm	15	33	48
Kessel, Pit	18	29	47
Ovechkin, Was	27	19	46
Kane, Chi	18	27	45
Tarasenko, STL	19	25	44
Kopitar, LA	17	27	44
Schenn, STL	17	27	44
Huberdeau, Flo	16	27	43
Crosby, Pit	15	28	43
Couturier, Phi	23	19	42
Stone, Ott	18	24	42
Malkin, Pit	17	25	42
Hall, NJ	15	27	42
Rantanen, Col	15	26	41
Lee, NYI	25	15	40
Boeser, Van	22	18	40
Seguin, Dal	21	19	40

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 10 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	42	16	7	23
Galchenyuk	42	10	13	23
Pacioretty	42	10	13	23
Danault	42	7	15	22
Shaw	42	10	9	19
Drouin	37	5	14	19
Byron	42	11	5	16
Weber	26	6	10	16
Plekanec	42	4	12	16
Petry	42	4	12	16
Hudon	39	4	11	15
Benn	41	4	6	10
Carr	14	3	7	10
Deslauriers	22	4	3	7
Morrow	26	3	4	7
Alzner	42	1	6	7
Froese	20	1	6	7
Lehkonen	26	2	4	6
De La Rose	23	1	3	4
Mete	27	0	4	4
Schlemko	15	0	1	1
Niemi	9	0	1	1
Price	29	0	0	0
Jerabek	16	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0
Lernout	3	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1314	2	80	1		2,89	,911
Niemi	0	5	1	29	0	4,85	,865

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 10 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	41	18	24	42
Karlsson	36	3	27	30
Brassard	41	12	16	28
Hoffman	41	10	18	28
Duchene	41	10	10	20
Dzingel	41	13	4	17
Ryan	32	5	12	17
Pageau	41	6	9	15
Pyatt	41	4	10	14
Phaneuf	39	3	10	13
Thompson	39	4	7	11
Ceci	41	5	4	9
Smith	27	3	6	9
Wideman	16	3	5	8
Chabot	22	2	6	8
Burrows	40	3	3	6
Didomenico	13	3	3	6
Oduya	37	2	4	6
Borowiecki	12	2	1	3
Claesson	33	1	1	2
Paul	11	1	0	1
Dumont	22	0	1	1
Harpur	19	0	1	1
Condon	15	0	1	1
Chlapik	6	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Anderson	31	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0
McCormick	3	0	0	0
Jaros	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1213	5	93	2		3,23	,897
Condon	3	5	4	43	0	3,48	,894

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	25	16	6	2	1	101	69	35
Ste-Foy	26	16	9	1	0	95	81	33
Alma	25	11	8	5	1	85	85	28
St-Lawrence	25	13	11	0	1	79	74	27

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	25	20	5	0	0	104	63	40
Ch.-Lennoxville	25	19	6	0	0	95	64	38
Laflèche	26	4	18	2	2	65	136	12
Sorel-Tracy	26	5	20	0	1	59	128	11

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	24	16	6	1	1	123	84	34
A.-Laurendeau	26	15	10	1	0	97	72	31
St-Laurent	24	10	13	1	0	86	94	21
Dawson	25	6	18	1	0	79	118	13

Mardi 9 janvier
Laflèche 3 Ste-Foy 5
Jeudi 11 janvier
Sorel-Tracy à Ch.-St-Lawrence, 13h30
Dawson à L.-Groulx, 19h
Vendredi 12 janvier
St-Laurent à Dawson, 20h
Samedi 13 janvier
St-Hyacinthe à St.Lawrence, 14h
Laflèche à Alma, 14h
Lennoxville à Sorel-Tracy, 14h

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	33	28	3	2	0	166	74	58
Granby	33	22	7	3	1	150	94	48
Valleyfield	32	18	12	1	1	134	111	38
Chambly	35	13	19	0	2	137	172	28
St-Lazare	35	8	22	4	1	96	157	21
Princeville	32	8	23	1	0	99	184	17

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	33	29	4	0	0	250	92	58
St-Jérôme	35	24	9	2	0	176	123	50
Gatineau	36	21	11	3	1	159	153	46
Montréal-Est	35	17	15	3	0	141	153	37
St-Gabriel	34	12	20	2	0	132	181	26
Montréal-Nord	33	3	29	1	0	71	217	7

Mardi 9 janvier
Princeville 2 Longueuil 5
Jeudi 11 janvier
Chambly à Valleyfield, 19h30
Vendredi 12 janvier
Longueuil à Mtl-Nord, 19h30
Terrebonne à Granby, 19h45
Gatineau à St-Gabriel, 20h
Samedi 13 janvier
Montréal-Est à Granby, 15h30
Chambly à St-Lazare, 16h
Dimanche 14 janvier
St-Gabriel à Longueuil, 16h
Princeville à St-Jérôme, 16h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	41	26	11	4	0	123	98	56
Québec	41	22	14	3	2	136	131	49
Victoriaville	40	19	15	4	2	132	127	44
B.-Comeau	40	17	20	2	1	115	143	37
Chicoutimi	40	16	20	4	0	128	132	36
Shawinigan	41	13	27	1	0	113	164	27

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	39	27	9	2	1	156	120	57
Drum.	41	27	12	1	1	166	131	56
R.-Noranda	41	24	10	4	3	138	112	55
Gatineau	39	22	13	2	2	123	101	48
Sherbrooke	42	18	16	6	2	130	146	44
Val-d'Or	40	16	21	1	2	117	148	35

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	41	26	10	4	1	155	121	57
Charl.	39	25	12	2	0	119	109	52
A.-Bathurst	41	21	12	6	2	147	120	50
Cap-Breton	40	18	18	3	1	142	160	40
Moncton	42	16	19	4	3	132	161	39
St-Jean	40	11	21	6	2	106	154	30

Lundi 8 janvier
B.-Comeau 1 Charlottetown 4
Mercredi 10 janvier
B.-Boisbriand 2 Rimouski 3 (F)
Jeudi 11 janvier
Charlottetown à Halifax, 18h.
Val-d'Or à Shawinigan, 19h.
Saint-Jean à Victoriaville, 19h.
Cap-Breton à Québec, 19h.
A.-Bathurst à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 12 janvier
Halifax à Charlottetown, 18h.
Québec à Victoriaville, 19h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
A.-Bathurst à B.-Comeau, 19h30.
Cap-Breton à Chicoutimi, 19h30.
Saint-Jean à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 13 janvier
R.-Noranda à B.-Boisbriand, 15h.
Cap-Breton à B.-Comeau, 16h.
Shawinigan à Rimouski, 16h.
Val-d'Or à Drummondville, 16h.
Halifax à Moncton, 18h.
Victoriaville à Gatineau, 19h.
Dimanche 14 janvier
Charlottetown à Moncton, 14h.
Saint-Jean à Rimouski, 15h.
A.-Bathurst à Québec, 15h.
R.-Noranda à Drummond, 15h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 15h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 10 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Barré-Boulet, B.-B.	37	34	33	67
Zadina, Halifax	33	25	23	48
Klima, Chicoutimi	40	21	27	48
Fortier, Halifax	38	21	27	48
McKenna, Moncton	42	22	25	47
Boucher, Québec	40	21	26	47
Harvey-Pinard, R.-N.	40	19	28	47
Abramov, Victoriaville	30	17	29	46
Morand, A.-Bathurst	39	16	30	46
Martel, B.-Comeau	40	24	21	45
Alain, B.-B.	37	21	24	45
Galipeau, A.-Bathurst	40	17	27	44
Balmas, A.-Bathurst	41	25	18	43
Lynch, Drum.	41	20	23	43
Somppi, Halifax	33	12	31	43
Lafrenière, Rimouski	34	22	20	42
Martineau, C.-B.	40	19	22	41

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	30	21	6	1	2	114	88	63
T.-Rivières	31	17	8	3	3	95	81	55
Lévis	30	18	11	1	0	106	79	53
Jonquière	30	14	11	2	3	89	87	42
C. N.-Dame	30	11	16	1	2	78	116	32

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	31	19	6	4	2	122	96	61
Chât.	30	18	11	1	0	108	93	49
St-Hyacinthe	30	17	10	2	1	92	86	48
Lac-St-Louis	30	15	13	2	0	108	112	43
C.C.-LeMoy.	31	12	14	3	2	99	110	38

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	30	21	9	0	0	126	81	61
Gatineau	30	18	11	1	0	99	86	51
C.E.-Blondin	31	13	14	3	1	95	108	41
L.-Montréal	30	8	20	0	2	63	101	26
Amos	32	6	20	4	2	76	146	21

Vendredi 12 janvier
Chât. à Saint-Hyacinthe, 19h.
L.-St-Louis à St-Eustache, 19h15.
E.-Blondin au C.-LeMoy., 19h30.
S.St-François au N-Dame,19h30.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
Samedi 13 janvier
St-Eustache à L.-Mtl, 13h30.
Amos à Gatineau, 14h.
Jonquière à Magog, 16h.
Dimanche 14 janvier
L.St-Louis au S.St-François, 13h.
Jonquière à Magog, 13h30.
St-Hyacinthe E.-Blondin, 13h30.
T.-Rivières à L.-Montréal, 13h30.
Amos à Gatineau, 13h30.
Chât. à Lévis, 14h.
C.-LeMoy. au C. N.-Dame, 15h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Providence	35	22	10	3	0	111	90	47
Lehigh Valley	37	21	11	2	3	130	123	47
Scranton	34	21	10	2	1	122	99	45
Charlotte	36	21	14	0	1	130	110	43
Bridgeport	35	16	13	4	1	105	100	38
Hershey	38	17	17	1	3	101	119	38
Hartford	38	14	17	3	3	106	135	35
Springfield	38	15	21	1	1	105	123	32

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	37	26	11	0	0	118	79	52
Rochester	37	23	8	3	3	115	96	52
Syracuse	36	21	12	1	2	124	101	45
Utica	36	16	13	4	3	104	106	39
Laval Rocket	39	15	17	5	2	115	136	37
Belleville Sens	38	14	21	0	3	94	145	31
Bing Devils	36	11	19	4	2	92	123	28

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Manitoba	37	25	7	3	2	140	82	55
Chicago	37	18	12	5	2	113	106	43
Milwaukee	36	18	13	4	0	102	108	41
Iowa	37	16	12	6	3	111	116	41
Rockford	37	19	15	1	2	114	111	41
G. Rapids	39	18	16	1	4	119	123	41
Cleveland	34	10	17	3	3	76	114	27

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Antonio	37	20	15	2	0	108	109	42
Texas	37	19	14	3	1	110	126	42
Stockton	32	17	10	2	3	104	87	39
Tucson	30	17	10	2	1	98	85	37
San Diego	32	18	13	1	0	106	104	37
Ontario	32	16	14	1	1	84	86	34
San Jose	32	16	14	0	2	84	96	34
Bakersfield	33	14	13	6	0	93	96	34

Mardi 9 janvier
San Antonio 1 San Jose 2
Mercredi 10 janvier
Hartford 1 Bridgeport 1
Springfield 1 Hershey 0
Rochester 2 Belleville Senators 1
Syracuse 4 Binghamton Devils 1
Utica 4 Laval Rocket 1
Cleveland 0 Milwaukee 0
G. Rapids 2 Manitoba 1
Texas à Bakersfield, 21h30.
Chicago à San Diego, 22h.
Rockford à Ontario, 22h.
Tucson à Stockton, 22h.
Vendredi 12 janvier
Scranton À Belleville Ses, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
Cleveland à G. Rapids, 19h.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Springfield à LValley, 19h05.
Bing Devils à Rochester, 19h05.
Toronto à Charlotte, 19h15.
Hartford Laval Rocket, 19h30.
Milwaukee à SAntonio, 20h30.
Rockford à San Jose, 22h.
Chicago à Bakersfield, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
Texas à Stockton, 22h.

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Louiseville	20	18	1	1	0	106	54	37
La Tuque	19	11	7	1	0	77	81	23
Bécancour	18	11	7	0	0	88	76	22
St-Léonard	18	10	6	2	0	80	74	22
Waterloo	20	9	8	2	1	90	77	21
St-Cyrille	19	10	9	0	0	97	83	20
Cap-Mad.	18	7	9	2	0	65	88	16
Donnacona	18	6	10	2	0	66	69	14
Joliette	19	6	12	1	0	72	108	12
Windsor	19	6	12	1	0	76	97	11

Vendredi 12 janvier
Bécancour à Louiseville, 20h30
Donnacona à St-Cyrille, 20h30
Windsor à La Tuque, 21h
Samedi 13 janvier
Cap-Mad. à Waterloo, 19h30
La Tuque à St-Léonard, 20h

LHPS - M18

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Lévis	17	14	2	1	90	54	29
CMI	15	10	4	1	70	47	21
Clarétain	15	10	5	0	60	48	20
A.-Lorette	18	8	8	2	74	73	18
St-Bernard	15	7	8	1	48	52	15
SSJ	17	5	12	0	47	80	10
Riv.-du-Loup	13	2	10	1	36	56	5

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Mont-Ste-Anne	13	11	1	1	66	41	23
Georges-Vanier	13	11	2	0	53	33	22
L.-Teasdale	13	9	3	1	75	40	19
Verbe-Divin	14	7	4	3	47	42	17
Des Sources	14	5	8	1	39	53	11
Ste-Anne	13	2	10	1	30	60	5
St-Hilaire	14	1	13	0	31	87	2

Vendredi 12 janvier
St-Hilaire à Ste-Anne, 11h
Lévis à Georges-Vanier, 13h15
Samedi 13 janvier
Ste-Anne à Lévis, 12h30
Riv-du-Loup à Clarétain, 17h
G.-Vanier à St-Hilaire, 17h45
St-Bernard à SSJ, 19h15

EXPOS

Bailey, «Babe Ruth de Long Beach», est décédé

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Bob Bailey, l'une des premières vedettes des Expos de Montréal, est décédé mardi à l'âge de 75 ans, a rapporté le Long Beach Press-Telegram.

La cause du décès n'a pas été divulguée. Il a rendu l'âme à Las Vegas, où il résidait avec son épouse des 55 dernières années, Karen.

Robert Sherwood Bailey, le «Babe Ruth de Long Beach», est né le 13 octobre 1942, en Californie. Après un passage remarqué à l'école secondaire Woodrow-Wilson, il signe un premier contrat professionnel avec les Pirates de Pittsburgh en 1961.

Il a effectué ses débuts dans le Baseball majeur en 1962, disputant 14 matchs avec les Pirates cette saison-là.

«Il a été l'un des premiers joueurs à obtenir un boni à la signature de son contrat, s'est rappelé Claude Raymond, qui a été son coéquipier chez les Expos. Il avait obtenu 175 000 $ US de la part des Pirates, alors je vous dis qu'on avait hâte de voir ce qu'il pouvait faire. Pour ma part, j'ai toujours eu beaucoup de difficultés à l'affronter: dans mes souvenirs, je prends toujours deux prises contre lui, mais il finit toujours par se retrouver sur les buts!»

Après un séjour avec les Dodgers de Los Angeles, où il avait été échangé pour Maury Wills, qu'il retrouvera à Montréal, il passe aux Expos, qui ont acheté son contrat du club californien en octobre 1968.

Bailey passera sept saisons avec les Expos, disputant 951 rencontres. Employé principalement au troisième but, mais aussi au premier coussin, il a connu quelques bonnes saisons dans l'uniforme bleu-blanc-rouge, notamment en 1970 (28 circuits, 84 points produits) et en 1973 (26 circuits, 86 points produits). «Ça a été l'un des premiers grands frappeurs de puissance de l'histoire du club, a souligné Jacques Doucet, qui l'a d'abord côtoyé comme journaliste à *La Presse*, avant d'être affecté à la description des matchs à la radio. Dans les premières années des Expos, à part Rusty Staub et Coco Laboy, il n'y avait que Bob Bailey pour frapper la longue balle de façon régulière. Au départ, il était un peu déçu de s'amener à Montréal, poursuit Doucet. Mais il est tombé sur un gérant, Gene Mauch, qui préférait de loin se fier à des vétérans qu'à des recrues, alors ça a été très bon pour lui. C'était par ailleurs un type charmant, qui adorait jaser de baseball. Dans l'avion ou l'autobus, tu voulais t'asseoir à côté de Bob Bailey, qui avait toujours une bonne histoire à raconter.»

C'est d'ailleurs à titre de premier-but que Bailey a réussi le tout premier coup sûr de l'histoire des Expos, le 8 avril 1969, en première manche face à Tom Seaver et les Mets de New York. Son double après deux retraits lui a également permis d'obtenir les deux premiers points produits de l'histoire du club montréalais: Gary Sutherland et Mack Jones se trouvaient sur les sentiers à la suite d'une erreur et d'un but sur balles.

Les Expos avaient signé un gain de 11-10. En tout, Bailey a disputé 17 saisons dans les Majeures, remportant notamment la Série mondiale en 1976 avec les Reds de Cincinnati, aux côtés de Johnny Bench, Pete Rose et Joe Morgan. Il a toujours été très apprécié de ses coéquipiers dans le vestiaire.

«C'est un gars qui avait toujours le sourire aux lèvres, qu'il soit 0-en-4 ou 5-en-5», raconte Raymond, qui conserve d'excellents souvenirs de Bailey.

Des unités très spéciales!

Les Patriotes se paient les Redmen 5-4



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une équipe qui réussit à marquer deux fois en infériorité numérique dans la même partie augmente ses chances de succès de manière exponentielle.

Sans complexe devant les meneurs de la Ligue de l'Ontario, les Patriotes ont remporté la bataille des unités spéciales, mercredi au Colisée, en route vers une victoire de 5-4 sur les Redmen de McGill.

Ce troisième gain consécutif porte notamment la signature du gardien Sébastien Auger, auteur de 38 arrêts. Le vétéran de l'UQTR a éclipsé son vis-à-vis Louis-Philip Guindon, chancelant une bonne partie de la soirée.

Débarqué à Trois-Rivières avec la deuxième meilleure moyenne de buts alloués du circuit ontarien, Guindon aimerait sans doute revoir le troisième but donné aux Patriotes, celui de Mathieu Lemay.

Le meilleur pointeur de l'UQTR a volé le disque à Guindon, qui avait quitté son filet pour tenter une relance alors que les Redmen évoluaient avec un homme en plus. Lemay a été plus rapide et a aisément logé la rondelle derrière le gardien.



Les Patriotes ont fait preuve d'opportunisme autour du filet adverse. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

Plus tôt dans la rencontre, Deven St-Hilaire avait créé l'égalité 1-1 en marquant aussi en infériorité.

«Plusieurs gars ne sont pas dans la bonne chaise en raison des nombreuses blessures et malgré ça, on parvient à battre McGill. On a été opportunistes. Depuis le début de la saison, plusieurs matchs de ce genre n'avaient pas tourné à notre avantage», constatait l'entraîneur des vainqueurs, Marc-Étienne Hubert.

Parlons-en d'opportunisme. Les Redmen ont dominé la colonne des tirs 42-24, mais ont peiné sur l'avantage numérique (1 en 6). Guindon leur a bien sûr compliqué la tâche.

«42 lancers, ça peut paraître gros, surtout que McGill a une mentalité de tireurs depuis longtemps. Quand on regarde les chances de marquer, c'est pas mal plus serré. Nous avons concédé les tirs de l'extérieur.»

GROS BUT DE GAGNÉ

La bévue de Guindon face à Lemay aurait dû servir de fer de lance pour les Patriotes. Ce sont plutôt les Redmen qui ont été allumés à la suite de ce jeu et ils ont inscrit deux buts en moins d'une minute. Le vent tourne vite parfois au hockey...

«J'ai aimé la façon dont nous avons géré le match après avoir encaissé ces deux filets. Les gars ont démontré de la discipline.»

Et cela a payé quand, à la fin du deuxième engagement, Julien Gagné a redonné les devants aux siens en supériorité. Alexandre Leclerc a forgé l'avance des siens en milieu de troisième, avant que les Redmen ne répliquent avec 24 secondes à jouer. Trop peu, trop tard.

Les Patriotes ont manifesté leur joie au son de la sirène, entraînant avec eux les 454 partisans présents, qui ont assisté à un spectacle de qualité.

Qu'à cela ne tienne, tous n'endossaient pas cette position.

«Oui, on a tiré plus de 40 fois sur Auger, mais je ne crois pas que nous ayons bien joué, rétorquait le pilote des Redmen Kelly Nobes. Il y a eu trop de revirements. Je ne sais pas si c'est notre pire match de la saison. Par contre, je sais une chose: on ne méritait pas de gagner.»

CARNET DE NOTES

Le défenseur Guillaume Beaudoin commencera à s'entraîner sur la glace avec contact dans les jours à venir. «Il n'a aucune pression, surtout qu'il en sera à ses premiers milles dans le hockey universitaire. On veut qu'il prenne son temps», soutient Hubert... Les trois pratiques tenues entre Noël et le jour de l'An semblent avoir souri aux Trifluviens, qui sont toujours invaincus depuis le retour de la pause de décembre... Quelque 450 personnes ont assisté à ce duel... La victoire de mercredi permet aux Patriotes de devancer les Stingers de Concordia au deuxième rang de la section Est. Ils sont désormais à quatre points des Redmen, avec un match en main.

Impact: Garde devra planifier sans Dzemaili

MONTRÉAL (PC) — Joey Saputo a souligné à quel point le plan que lui a présenté Rémi Garde lui plaisait. Ce plan devra toutefois se passer de Blerim Dzemaili.

L'international suisse, arrivé l'an dernier comme joueur désigné en mai et qui a inscrit sept buts en 22 départs, ne sera pas de retour avec l'Impact en 2018.

Garde a confirmé mercredi que le milieu de terrain de 31 ans avait demandé à retourner en Italie, pour des raisons à la fois familiales et sportives.

«À partir de là, on essaie de trouver la meilleure solution, a noté l'entraîneur. En date d'aujourd'hui, rien n'est définitivement acquis. Mais de mon côté, lorsqu'un joueur vient exprimer son souhait de ne plus être à un endroit (...) même si j'avais envie de travailler avec lui, on peut logiquement déduire qu'il ne sera pas là.»

«C'est certain que lorsque tu perds un joueur comme Dzemaili, tu dois avoir un plan B, a ajouté Saputo. Comme Rémi a dit, on ne veut pas dévoiler tous nos plans. Mais il faut remplacer un joueur de ce calibre. On va donner tout l'appui possible à l'entraîneur et ses adjoints pour trouver un joueur de la trempe de Blerim.»

L'équipe travaille à lui trouver un remplaçant, mais la période de transferts est plus compétitive que ce à quoi l'Impact s'attendait.

«C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de joueurs qui ont été signés, a admis Garde. Mais au moment où l'on se parle, on ne se retrouve tout de même pas devant une page blanche. Peut-être que dans les jours - les heures - qui viennent, nous aurons des signatures à annoncer. C'est un mercato difficile, car il y a de la concurrence et il faut convaincre les joueurs. Il est vrai que j'avais dit que dans un monde idéal, j'aimerais avoir mon équipe au complet au début du camp. La réalité en club, c'est toujours la même: on est dépendants de ce marché.»

Un nom a beaucoup circulé: Saphir Taïder, milieu de terrain qui évolue présentement avec le FC Bologne, en prêt de l'Inter Milan.

«Saphir Taïder fait partie des joueurs qui, sportivement, peuvent m'intéresser», a souligné Garde au sujet de l'international algérien.



L'igloo prend forme!

Le lieu sera un endroit de festivités pour le Championnat canadien junior de curling

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



L'igloo fera partie du paysage du secteur Grand-Mère pour les 12 prochains jours. —PHOTO: LOUIS-SIMON GAUTHIER

SHAWINIGAN — Non, le Mellon Arena de Pittsburgh, domicile des Penguins pendant des décennies, ne renaîtra pas à Grand-Mère. Mais le comité organisateur du Championnat canadien junior de curling misera tout de même sur son «Igloo» durant la semaine à venir.

L'imposante structure, qui a pris forme tôt mercredi devant l'Aréna de Grand-Mère et le Centre municipal de curling, accueillera les amateurs pendant la compétition.

À l'intérieur de cet igloo chauffé, il sera notamment possible de prendre un verre, fraterniser, regarder les matchs en direct sur un écran géant ou assister à des prestations musicales. «On voulait un endroit pour se retrouver entre les séances de jeu. À Victoria l'année passée, au Championnat canadien junior 2017, il manquait cette zone de festivités. C'était important pour nous», explique le directeur général de Shawinigan 2018 Alain Boucher.

«L'idée vient de Philippe Brunelle, un des membres de notre conseil d'administration. C'est un investissement majeur pour notre budget d'opération, mais nous sommes confiants que ce soit populaire. Ça amène une plus-value.»

ULTIMES PRÉPARATIFS

Une armée de bénévoles s'activait pour compléter les derniers préparatifs avant l'arrivée des compétiteurs, mercredi après-midi. Les techniciens de glace, entre autres, ne chôment pas. Ils sont une dizaine à s'assurer que la surface réponde aux attentes de Curling Canada.

«On voulait un endroit pour se retrouver entre les séances de jeu. À Victoria l'année passée, au Championnat canadien junior 2017, il manquait cette zone de festivités.»

Des employés de la chaîne sportive TSN travaillaient également à monter leur équipement, eux qui présenteront, avec RDS2, les demi-finales et la grande finale, les 20 et 21 janvier. «Les gens de TSN sont heureux, car ils n'ont aucun aménagement à faire grâce à la mezzanine, relate Boucher, visiblement fébrile à l'idée de recevoir la visite d'un océan à l'autre. Dans quatre ou cinq ans, ces jeunes joueurs feront partie de l'élite mondiale du curling. On a vendu l'événement comme ça à nos bénévoles, c'est pour ça qu'ils ont répondu en aussi grand nombre (environ 200). Il y aura de l'ambiance, c'est garanti!»

Les organisateurs se frottent les mains en constatant le nombre de passeports vendus. En date de mercredi, on en comptait plus de 600 alors que l'objectif de départ, assez modeste, avait été fixé à 225. Il sera possible d'acheter des billets à l'unité, c'est-à-dire à la séance. Il y aura trois séances de jeu par jour (9 h 30, 14 h et 18 h 30). Tous les spectateurs devront entrer par l'Aréna de Grand-Mère, l'accueil du centre municipal de curling étant réservé aux athlètes, aux entraîneurs et aux bénévoles.

L'Aréna de Grand-Mère, principal terrain de jeu de la compétition, dispose de cinq des huit glaces alors que les trois autres sont du côté du centre municipal. Le premier site peut recevoir 1028 personnes, le deuxième autour de 120. Évidemment, la phase éliminatoire se déroulera dans l'aréna.

«La cure jeunesse fait du bien», sourit Alain Boucher, en regardant l'intérieur de l'aréna, mis au goût du jour ces dernières années. «On reçoit de bons commentaires.»

Le comité a vendu une douzaine de loges corporatives, situées derrière les glaces et devant les vieilles estrades populaires, qui seront monopolisées par les chronométreurs. «On ne peut pas asseoir les spectateurs dans ces gradins.»

«Les gens en ville nous en parlent, ils ont hâte que le tournoi commence, que les jeunes arrivent», souligne le vice-président Jean-François Morand. «Ce fut un grand malheur de perdre le centre de curling dans l'incendie de décembre 2007, mais on a fait beaucoup de chemin depuis. C'est une grande fierté de voir ça.»

Le Centre-de-la-Mauricie mise sur une belle culture du curling et cette région a déroulé le tapis rouge quelques fois depuis 25 ans pour les meilleurs curleurs, entre autres pour les Jeux du Québec de 1991, mais aussi lors des qualifications nationales autant du côté des hommes (2004, 2007 et 2010) que pour les dames (1998).

À Trois-Rivières, on se souviendra qu'en 1993, une certaine Jennifer Jones, future championne des Jeux de Sotchi, jouait pour le Manitoba. En 2004, l'élite mondiale des juniors convergeait vers la cité de Laviolette. Le Suédois Niklas Edin, médaillé de bronze olympique en 2014, était de la partie. Et pour les prochains jours à Shawinigan, il y a de bonnes chances qu'un futur champion lance des pierres. Reste à savoir lequel...

La relève du ski à Vallée du parc

NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Il y aura de l'action ce samedi sur la piste Yoho du centre de glisse Vallée du parc de Shawinigan, qui accueillera la première compétition de ski alpin de Ski Mauricie.

En plus de l'équipe hôte de la compétition, les formations des stations de La Tuque, du Mont Gleason (Centre-du-Québec) et de Montcalm (Lanaudière) seront sur place. Ils s'affronteront lors de deux épreuves de slalom, soit celle pour les moins de 11 ans en matinée, et pour les plus vieux, jusqu'à 18 ans, en après-midi.

Plus d'une centaine de compétiteurs s'élanceront de la ligne de départ lors de cet événement, dont l'accès est gratuit pour les curieux. Il s'agira de la seule compétition de slalom à se tenir à Shawinigan cette année.

Un événement de slopestyle est toutefois à l'horaire pour la fin du mois de février.



«J'ai choisi le bonheur»

Avec un nouveau contrat en poche, Marchessault se plaît à Las Vegas

MATHIAS BRUNET
La Presse

MONTRÉAL — Jonathan Marchessault n'a pas hésité lorsque son patron George McPhee lui a offert le mois dernier l'occasion de prolonger sa carrière à Las Vegas.

L'attaquant québécois de 27 ans n'a jamais été repêché, il a passé ses quatre premières saisons professionnelles dans les mineures et il a obtenu son premier contrat garanti en carrière (sous le million annuellement toutefois) il y a à peine un an et demi.

Cette fois, les Golden Knights, dont il est le premier compteur, l'ont couvert d'or la semaine dernière en lui accordant un contrat de six ans pour 30 millions de dollars.

« Je ne pouvais demander mieux », a-t-il répété à quelques reprises hier au bout du fil avec *La Presse*.

Marchessault, dont le salaire s'élève à 750 000 $ cet hiver, deviendra le deuxième salarié de l'équipe l'an prochain derrière... David Clarkson, un attaquant qu'on ne reverra plus dans la LNH en raison d'une grave blessure.

Au-delà du salaire et de la sécurité d'emploi, Marchessault voulait d'abord demeurer dans un environnement qui lui plaisait.

« Dans une carrière de joueur de hockey, c'est quand même rare de se retrouver dans une organisation où tu te sens vraiment bien. C'est encore plus rare d'avoir une organisation que tu aimes et un *coach* qui t'aime. J'ai fait plusieurs organisations jusqu'ici. J'apprécie mes moments avec les Golden Knights à chaque jour. Je me rappelle à quel point je pouvais être malheureux quand j'avais un *coach* qui ne m'aimait pas. J'ai choisi le bonheur en restant ici. »

L'entraîneur des Knights, Gerard Gallant, a donné une première chance à Marchessault de se faire valoir chez les Panthers de la Floride l'an dernier... avant d'être congédié. « Gerard m'a mis sur le premier trio des Panthers dès le début de la saison. Quand il est parti, malheureusement, ça n'a plus jamais été la même chose. Je n'ai plus jamais touché au premier, ou même au deuxième trio. De revenir ici en sachant que Gerard était là, qu'il me place encore sur le premier trio sans hésitation, que je sois productif et que l'équipe soit productive, je ne peux demander mieux. »

Les négociations contractuelles se sont bien déroulées, affirme l'ancien des Remparts de Québec.

« Les discussions ont commencé avec mon agent Pat Brisson, il y a eu des offres et des contre-offres pendant quelques semaines, et quand on a eu une offre plus convenable, on a signé le contrat. Le processus a été très agréable, ça s'est fait avec classe. »



La semaine dernière, les Golden Knights ont accordé à Jonathan Marchessault un contrat de six ans pour 30 millions de dollars. — ARCHIVES, LA PRESSE

Après avoir obtenu 30 buts l'an dernier avec les Panthers, Marchessault a 40 points, dont 16 buts, en 38 matches cette saison. Sur 82 matches, il s'agirait d'une production de 86 points.

« Je savais que je pourrais obtenir un tel contrat si je répétais ma production de l'an dernier. Dans ma tête, je n'ai jamais douté que je n'allais pas connaître une meilleure année. Mon but à chaque année, c'est d'améliorer la production de la précédente. »

À la surprise générale, les Golden Knights occupent le premier rang de la division Pacifique avec une fiche de 29-10-2. Ils sont deuxièmes au classement général derrière le Lightning de Tampa Bay.

« On est tous arrivés dans la même situation : l'équipe précédente ne nous voulait plus. On voulait tous jouer pour une chance. On voulait prouver qu'on pouvait avoir du succès dans la LNH. On a du succès sans vedette, à part Marc-André Fleury dans les filets. On va dominer par notre travail. »

La vitesse demeure le plus grand atout des Golden Knights, estime-t-il. « Ça arrive souvent après un match qu'un joueur de l'autre équipe vienne me voir pour me dire qu'on est le club le plus difficile qu'il ait affronté cette année. C'est un gros compliment. Ça serait facile de se satisfaire de ce qu'on a en se disant qu'on est un club de l'expansion. Mais on a un des meilleurs clubs de la Ligue nationale et nos standards sont élevés. On ne pense pas aux séries, on ne pense pas à la coupe Stanley, on prend un match à la fois. On ne veut pas regarder trop loin. »

Anthony Duclair échangé à Chicago

CHICAGO — Les Blackhawks de Chicago ont fait l'acquisition de l'attaquant Anthony Duclair et du défenseur Adam Clendening des Coyotes en retour des attaquants Richard Panik et Laurent Dauphin. La transaction a été annoncée mercredi. Âgé de 22 ans, Duclair a inscrit neuf buts et six aides en 33 rencontres avec les Coyotes cette saison. Originaire de Pointe-Claire, il a accumulé 35 buts et 46 aides en 190 matches dans la LNH avec les Rangers de New York et les Coyotes. Duclair avait aidé le Canada à remporter l'or au Championnat mondial de hockey junior en 2015. Il avait inscrit quatre buts et quatre aides en sept parties au cours du tournoi. Clendening est de retour avec les Blackhawks, eux qui l'ont repêché en deuxième ronde, 36e au total, en 2011. Pour sa part, Panik a inscrit six buts et 10 aides en 37 rencontres avec les Blackhawks cette saison. Finalement, Dauphin est de retour avec l'équipe qui l'a sélectionné en deuxième ronde du repêchage de 2013, au 39e rang. Âgé de 22 ans, il est originaire de Repentigny. **PC**

Carey Price parmi les étoiles

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Malgré un difficile début de saison et une absence de près d'un mois en novembre, le gardien Carey Price a été nommé sur l'équipe de la section Atlantique en prévision du match des Étoiles de la Ligue nationale de hockey le 28 janvier à Tampa.

Le bureau des opérations hockey de la LNH a dévoilé l'identité des équipes représentant les quatre sections mercredi après-midi.

Price, qui se joindra à Andrei Vasilevskiy du Lightning de Tampa Bay, a été préféré à Tuukka Rask, des Bruins de Boston, et à Frederik Andersen, des Maple Leafs de Toronto, même si ces derniers présentent de meilleures statistiques que le gardien du Canadien.

Price sera d'ailleurs le seul représentant du Tricolore au sein de l'équipe de la section Atlantique, dont le capitaine sera Steven Stamkos et l'entraîneur-chef, Jon Cooper, tous deux du Lightning. En plus de Stamkos, les cinq autres attaquants seront Nikita Kucherov, du Lightning, Aleksander Barkov, des Panthers de la Floride, Jack Eichel, des Sabres de Buffalo, Brad Marchand, des Bruins, et Auston Matthews, des Maple Leafs.

Les trois défenseurs retenus seront Victor Hedman, du Lightning, Erik Karlsson, des Sénateurs d'Ottawa, et Mike Green, des Red Wings de Detroit.

AUTRES SECTIONS

En incluant l'entraîneur-chef Barry Trotz, les Capitals de Washington dominent la section Métropolitaine avec trois représentants. En plus de Trotz, les Capitals enverront l'attaquant Alex Ovechkin et le gardien Braden Holtby.

Les Penguins de Pittsburgh et les Islanders de New York suivent avec deux porte-couleurs chacun. L'attaquant Sidney Crosby et le défenseur Kristopher Letang représenteront les Penguins, tandis que les attaquants John Tavares et Josh Bailey seront de la partie du côté des Islanders. Claude Giroux représentera les Flyers de Philadelphie et le gardien Henrik Lundqvist a été retenu du côté des Rangers de New York.

Quatre formations de la section Centrale compteront deux de leurs porte-couleurs au Amalie Arena. Il s'agit des Predators de Nashville (P.K. Subban et Pekka Rinne), des Stars de Dallas (Tyler Seguin et John Klingberg), les Blues de Saint-Louis (Brayden Schenn et Alex Pietrangelo) et les Jets de Winnipeg (Blake Wheeler et Connor Hellebuyck). L'entraîneur-chef sera Peter Laviolette, des Predators.

En ce qui a trait à la section Pacifique, les Kings de Los Angeles mènent le bal avec trois joueurs élus: Jonathan Quick, Anze Kopitar Drew Doughty. Suivent les Golden Knights avec deux joueurs, Marc-André Fleury et James Neal, et l'entraîneur-chef Gerard Gallant.

Connor McDavid, des Oilers d'Edmonton, a été élu par le public à titre de capitaine.

Les Cataractes n'ont pas le droit à l'erreur

Ils reçoivent les Foreurs, leur cible au classement général



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Ce sera le troisième départ à domicile de Mathieu Bellemare depuis son retour avec les Cataractes, lui qui a été choisi la première étoile à ses deux premières sorties. — PHOTO SYLVAIN MAYER

SHAWINIGAN — C'est l'ennemi à abattre.

Si les Cataractes sont sérieux dans leur désir de prendre part aux prochaines séries éliminatoires, ils n'ont pas le droit à l'erreur mercredi soir lors de la visite des Foreurs de Val-d'Or. Ces derniers détiennent le 16e et dernier rang donnant accès aux séries éliminatoires. La troupe du nouveau pilote Pascal D'Aoust dispose actuellement de huit points de priorité sur les Shawiniganais, et ils ont un match de plus à leur agenda d'ici la fin de l'année.

«C'est le match le plus important de l'année», clame Daniel Renaud avec un sourire en coin. Une expression faciale qui rappelle que c'est le même discours qu'il tient d'un match à l'autre! Mais cette fois, Renaud convient que le dicton produit plus d'effet auprès de ses hommes. «Je n'ai pas besoin d'en rajouter, ils sont conscients de l'enjeu. C'était visible dans leur préparation. J'ai entendu aussi quelques discussions... Une victoire nous place à six points des séries, donc solidement dans le portrait. Une défaite nous repousse à 10 points. Mathématiquement, ce serait encore possible, mais on se compliquerait beaucoup la vie. La situation est assez claire merci.»

Renaud s'encourage avec le fait qu'il envoie son équipe à la guerre après une grosse victoire face à l'Armada de Blainville-Boisbriand enregistrée dimanche. La confiance est là.

«Nous sommes 4-3 en 2018. Il y a eu de grosses victoires face aux Huskies et à l'Armada. Je n'ai aucune raison de douter du niveau d'engagement en vue du match de demain», analyse le pilote recrue, qui dit apprécier encore plus son environnement de travail depuis quelques semaines. «Une reconstruction, c'est l'fun de faire ça avec des joueurs de 16 et 17 ans qui ont de belles qualités. Il y a plus d'enseignement à faire, du développement et le but c'est de les préparer à être dominants quand ils auront 18-19 ans. Pour un groupe d'entraîneurs, c'est très stimulant.»

Les Foreurs se retrouvent dans une situation similaire. Ils viennent de liquider quelques vétérans dont la vedette de l'équipe, Étienne Montpetit. Le départ du gardien de 20 ans a fait couler beaucoup d'encre et a même mené au départ du chevronné Mario Durocher, qui a quitté volontairement son job d'entraîneur en invoquant des divergences d'opinions irréconciliables avec D'Aoust, assis dans le fauteuil de directeur général. C'est D'Aoust qui a donc pris le relais derrière le banc. Et le départ a été brutal, une claque de 11-3 encaissée à domicile face aux Voltigeurs.

Par contre, le lendemain, grâce à une performance de 29 arrêts de Mathieu Marquis, les Foreurs ont fait amende honorable en surprenant les Olympiques de Gatineau 3-1. Renaud s'attend d'ailleurs à avoir Marquis dans les pattes, lui qui en est à ses premiers milles dans la LHJMQ. «Vrai qu'on ne le connaît pas beaucoup, mais le plan reste le même, soit de mettre du trafic devant le filet et être affamé pour récupérer les rebonds», note-t-il.

Sans surprise, Renaud va de son côté confier le filet à son vétéran Mathieu Bellemare, qui a gagné trois de ses quatre premiers départs depuis son retour en Mauricie.

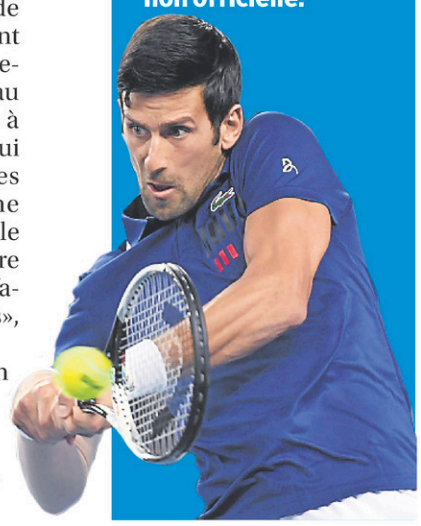
> **«Une reconstruction, c'est l'fun de faire ça avec des joueurs de 16 et 17 ans qui ont de belles qualités. Il y a plus d'enseignement à faire, du développement et le but c'est de les préparer à être dominants quand ils auront 18-19 ans. Pour un groupe d'entraîneurs, c'est très stimulant.»**
>
> — Daniel Renaud

Sports

CITATION DU JOUR

«C'EST UN MOMENT QUE J'ATTENDAIS DEPUIS SIX MOIS»

- Novak Djokovic, qui a livré une performance de haut niveau mercredi à son retour au jeu alors qu'il a défait l'Autrichien Dominic Thiem 6-1, 6-4 lors d'un match de la Classique Kooyong, une compétition non officielle.







LA VENTE DU MILLION

PERMETTEZ-VOUS DE RÊVER!

MAGASINEZ ET GAGNEZ 1 000 000 $

Vous avez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 $

SAMSUNG
Téléviseur intelligent QLED PTR-689344
55 POUCES
Téléviseur QLED
UHD TV Bluetooth
SMART TV
ÉPARGNEZ 500 $
17 CHANCES
1723,99
ÉCOFRAIS INCLUS
1699,99 + 24,00
33,99 50 mois
Courant: 2199,99

SAMSUNG
Téléviseur intelligent
4K HDR PTR-683437
50 POUCES
ÉPARGNEZ 150 $
UHD TV SMART TV Wi Fi
7 CHANCES
723,99
ÉCOFRAIS INCLUS
699,99 + 24,00
13,99 50 mois
Courant: 849,99

803,99
ÉCOFRAIS INCLUS
799,99 + 4,00
15,99 50 mois
Courant: 1369,99
ÉPARGNEZ 570 $

Erikson AUDIO YAMAHA
Ensemble de cinéma maison PTR-912395
- Récepteur de 350 watts à 5,1 canaux
- Ensemble de haut-parleurs

Bluetooth 4K

ÉPARGNEZ 100 $
2 CHANCES
230,79
ÉCOFRAIS INCLUS
229,99 + 0,80
4,59 50 mois
Courant: 329,99

YAMAHA
Barre de son de 5,1 canaux
PTR-675397
Bluetooth

SAMSUNG
Téléviseur intelligent
4K HDR PTR-683436
SMART TV Wi Fi
40 POUCES
UHD TV
ÉPARGNEZ 100 $
508,99
ÉCOFRAIS INCLUS
499,99 + 9,00
41,66 12 mois
5 CHANCES
Courant: 599,99

Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis à partir du 13 janvier SALUT BONJOUR weekend TVA

Livraison gratuite*

AMEUBLEMENTS TANGUAY
1er anniversaire
NOUVEAU MAGASIN TROIS-RIVIÈRES

CONCOURS EXCLUSIF
À tous ceux qui auront complété leur profil client
EN JANVIER, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER ce fauteuil inclinable motorisé
une valeur de 1089,99 $
POUR PARTICIPER : rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «Elran» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

NOUVEL ACCÈS
PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU | 2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2018. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1er janvier et se termine le 28 février 2018 à 17 heures. Aucun achat requis. *Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Cette annonce sera en vigueur jusqu'au 14 janvier 2018 *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.